



PLAN DE PAYSAGE DE MARIE-GALANTE

Cahier n°1 – Diagnostic

Sommaire

Sommaire.....	3
1 Préambule - La démarche plan de paysage	5
2 L'histoire de l'île.....	6
2.1 L'ère amérindienne.....	6
2.2 Des débuts de la colonisation à l'économie de plantation : XVIIème et XVIIIème siècle	6
2.3 La libération des Hommes et la consolidation de l'industrie cannière : XIXème siècle ..	7
2.4 Structuration et départementalisation : XXème siècle.....	7
3 Caractéristiques humaines, démographies, tendances	8
3.1 Les habitants de Marie-Galante : une population en baisse depuis 50 ans... ..	8
3.2 ...Et qui vieillit.....	8
4 Le logement.....	9
4.1 Une faible représentation des résidences principales... ..	9
4.2 ... et une explosion du nombre de résidences secondaires	9
5 L'activité économique de l'île et de ses habitants.....	9
5.1 Un taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes.....	9
5.2 Une activité majoritairement basée sur les services publics.....	9
5.3 Le commerce	10
5.4 Une agriculture toujours très importante.....	10
5.5 Le tourisme comme potentiel de développement économique	14
6 Organisation générale des paysages.....	15
6.1 Définition des unités paysagères	15
6.2 Le Grand ensemble paysager de Marie-Galante	15
7 Caractéristiques générales.....	17
7.1 Géologie	17
7.2 Topographie.....	19
7.3 Pédologie.....	20
7.4 Hydrographie	21
7.5 Milieux naturels	23
7.6 Les risques.....	34
8 Unité paysagère du plateau des Hauts	35
8.1 Description générale	35
8.2 Eléments caractéristiques.....	39
8.3 Dynamiques observées	47

9	Unité paysagère des terrasses des Galets	55
9.1	Description générale	55
9.2	Éléments caractéristiques.....	58
9.3	Dynamiques observées	61
10	Unité paysagère du plateau des Bas.....	67
10.1	Description générale	67
10.2	Éléments caractéristiques.....	71
10.3	Dynamiques observées	75
11	Unité paysagère de la plaine littorale.....	81
11.1	Description générale	81
11.2	Éléments caractéristiques.....	84
11.3	Dynamiques observées	95
12	Le paysage perçu	104
12.1	La démarche.....	104
12.2	Le questionnaire paysager.....	105
12.3	Le circuit du paysage	115
13	Synthèse du diagnostic.....	129
13.1	Démarche plan de paysage	129
13.2	Urbanisation.....	130
13.3	Centres-bourgs	131
13.4	Patrimoine.....	132
13.5	Milieus naturels	133
13.6	Littoral	134
13.7	Agriculture	135
13.8	Circulation et découverte du territoire	136
13.9	Déchets.....	137
14	Enjeux.....	138
15	Bibliographie.....	141
16	Liste des figures.....	141

1 Préambule - La démarche plan de paysage

Le plan de paysage est un outil au service des élus pour renforcer l'attractivité de leur territoire. Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Il s'agit donc d'une démarche qui invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) en remettant le paysage au cœur du processus. Cette démarche concerne aussi bien les milieux urbains que ruraux, les territoires dégradés comme ceux de qualité, les espaces remarquables et ceux du quotidien.

La Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG) a choisi, dans une démarche volontaire, d'engager les études nécessaires à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de paysage à l'échelle de son territoire en répondant à l'appel à projets pour les plans de paysage du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

En avril 2015, le jury de l'appel à projets a désigné la CCMG lauréate parmi les 25 candidatures qui ont été retenues au terme de l'évaluation des 75 dossiers déposés au Ministère.

La méthode d'élaboration du plan de paysage se décompose en 3 grandes phases, regroupées en 2 grands cahiers :

➤ *Cahier n°1 :*

- Diagnostic paysager

A partir des ressources bibliographiques existantes ainsi que d'un travail de relevés de terrain, d'un travail de concertation avec les habitants et les résultats d'un questionnaire à destination des habitants et des visiteurs de l'île, ce cahier établit un état des lieux des paysages marie-galantais.

Ce diagnostic, à l'échelle de l'île et de ses unités paysagères, s'attache également à analyser les dynamiques passées et en cours sur le territoire afin de mieux comprendre l'évolution à venir des paysages.

Il permet de soulever de grands enjeux paysagers, ensuite hiérarchisés par les habitants.

➤ *Cahier n°2 :*

- Objectifs de qualité paysagère

A partir des éléments du premier cahier, les acteurs et partenaires du territoire hiérarchisent les enjeux paysagers et formulent les objectifs de qualité paysagère, sur la base des propositions du paysagiste.

Ces objectifs paysagers sont déterminés et formulés dans une optique de mise en cohérence des différentes politiques d'aménagement au travers de la notion transversale de paysage.

- Plan d'action

Il s'agit-là de la déclinaison, de la traduction des objectifs de qualité paysagère en actions thématiques ou sectorielles.

2 L'histoire de l'île

2.1 L'ère amérindienne

Les amérindiens d'Amérique du Sud semblent être arrivés sur les côtes vierges marie-galantaises vers 2000 avant notre ère. Les indiens Arawaks nomment alors l'île « Turukaera ». Plus tard, les indiens Caraïbes la nommeront Aïchi. Leur mode de vie respectueux de la nature n'a laissé que de rares traces dans les paysages, principalement au niveau de Folle-Anse (Grand-Bourg), de l'Anse du Coq (Saint-Louis) et des Galets (Capesterre).

Néanmoins, les traces de leur vie sur l'île se retrouvent dans la flore, venue d'Amérique du Sud, tel le manioc qu'ils ont emmené avec eux.

2.2 Des débuts de la colonisation à l'économie de plantation : XVIIème et XVIIIème siècle

Christophe Colomb accoste à l'anse Ballet le 3 novembre 1493, sur l'île alors baptisée Maria Galanda, du nom de son vaisseau amiral.

Après une première tentative d'installation désastreuse des colons dès 1648, le gouverneur Houel crée le fortin de Marigot (ancien nom de Grand-Bourg) en 1654. Dès 1660, le traité « de paix » avec les Caraïbes (qui s'installent en Dominique et St Vincent) favorise l'installation des colons et le développement économique de l'île. Celle-ci est orientée vers l'agriculture dès 1648. D'abord grâce au tabac et au coton cultivés dès l'époque amérindienne (jusqu'en 1828), l'indigo (jusqu'en 1735), le café (de 1726 à 1820), puis la canne à sucre dès 1726. Elle est basée sur l'habitation et le travail des esclaves arrachés à l'Afrique.

86 indigoteries sont recensées en 1719, pour certaines, les vestiges sont encore visibles à l'Est de l'île.

C'est en 1726 que l'organisation administrative et la répartition des paroisses de l'île se fait. Les limites sont alors proches des limites actuelles pour les trois communes de Marie- Galante. L'île compte 12000 habitants en 1769 (composée d'une grande part d'esclaves, à la base de la production).

La fin du XVIIIème siècle est aussi celui de la Révolution française et Marie-Galante connaît la révolte des esclaves en 1791. L'île connaît alors une brève indépendance de novembre 1792 à 1794 avec refus de la tutelle royaliste de la Guadeloupe. L'esclavage est aboli une première fois en 1794, pour être rétabli 8 ans plus tard.

La première moitié du XIXème siècle correspond à une activité agraire intense illustrée par la construction de la plupart des sucreries et des moulins à vent construits dès la fin du XVIIIème siècle, pour la plupart toujours visibles dans les paysages.

2.3 La libération des Hommes et la consolidation de l'industrie cannière : XIXème siècle

La culture de la canne à sucre domine toujours mais l'indigo et le coton sont toujours cultivés sur le littoral.

Au XIXème siècle, l'île connaît une série de catastrophes naturelles :

- 1838 : incendie de 1838 à Grand-Bourg,
- 1843 : tremblement de terre qui met à mal l'économie en place en détruisant les moulins. Seuls les moulins de Cocotier, Moustique, Chalet et Péliçon sont reconstruits. La paroisse de Vieux-Fort est déplacée à l'emplacement du bourg de St Louis ;
- 1865 : cyclone et épidémie de choléra

Mais ce siècle est aussi celui de l'abolition définitive de l'esclavage, en 1848. De cette époque nombreux sites subsistent et témoignent de la résistance (Vieux-Fort, Pirogue, marronnage dans les plantations sucreries et caféières, petit marronnage dans les grottes ...).

En 1845, pour répondre aux problèmes rencontrés par l'économie sucrière, l'usine centrale Grande-Anse est créée à Grand-Bourg qui est alors le centre névralgique de la vie coloniale et économique. Les petites unités peinent à résister à cette concurrence. S'ajoute à cela la crise du sucre de 1884 et le système d'habitations disparaît alors. Les anciennes propriétés se concentrent et l'économie s'industrialise peu à peu.

2.4 Structuration et départementalisation : XXème siècle

La fabrication de rhum prend de l'importance. Les sucreries-distilleries sont encore très présentes dans les paysages et dans la vie économique et touristique de l'île. En 1931, 18 distilleries et 4 usines étaient en production. Les grandes plantations ont laissé place à de petites exploitations agricoles, organisées au XXème siècle autour de coopératives. Mais l'agriculture est soumise dans toutes les Antilles françaises à une forte concurrence internationale.

La seconde guerre mondiale entraîne également des difficultés économiques à Marie-Galante.

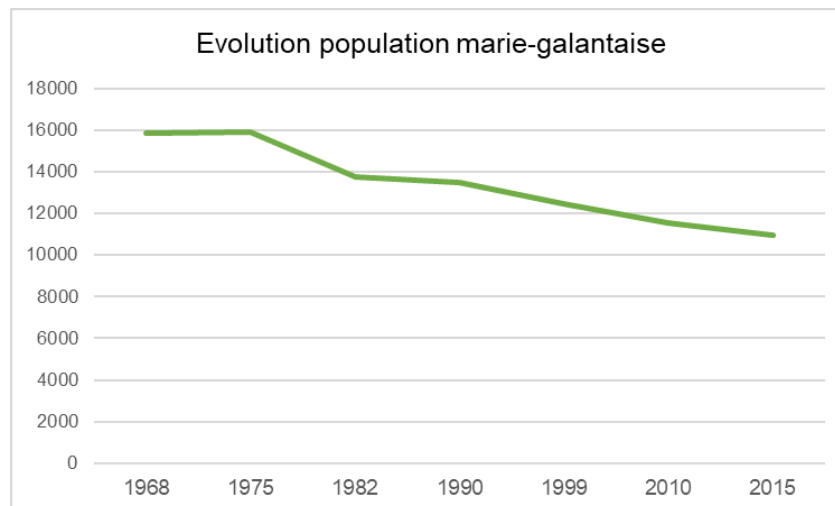
A la sortie de la guerre, en 1946, la Guadeloupe connaît la départementalisation. C'est l'heure des fermetures des unités sucrières, de la concentration industrielle, mais aussi de l'exode des populations vers le continent.

La crise sucrière se prolonge tout au long des années 1960 et oblige la mise en place de la réforme foncière décidée en 1964. Les grands domaines sont divisés en « unités agricoles viables » et le parcellaire remodelé et distribué en vue « d'améliorer les conditions de vie des catégories sociales du monde rural les plus défavorisées. La trame foncière actuelle, en particulier des Hauts, trouve ici son origine.

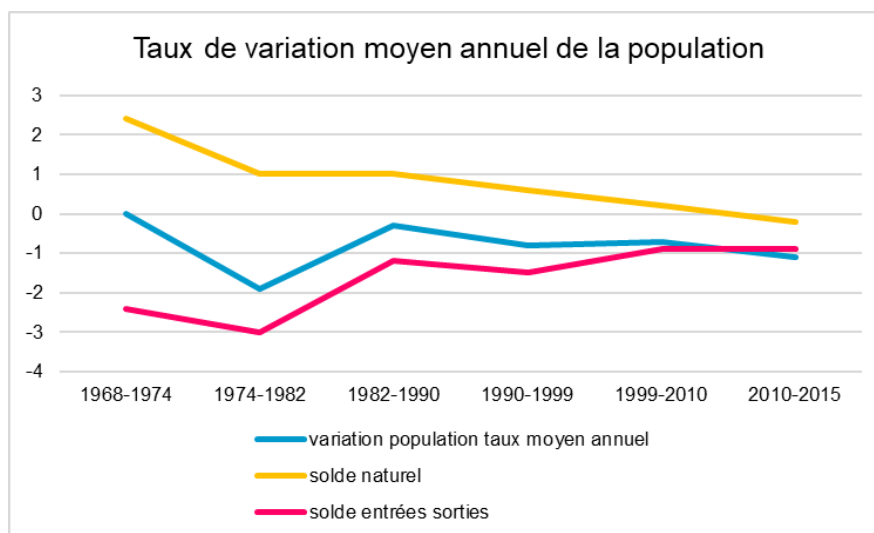
3 Caractéristiques humaines, démographies, tendances

3.1 Les habitants de Marie-Galante : une population en baisse depuis 50 ans...

Depuis la moitié des années 70, avec la baisse de l'activité sucrière de l'île, la population de l'île décroît. Le phénomène s'est par ailleurs accentué dans les années 80, conséquence d'un exode massif des marie-galantais.



Le solde apparent des entrées-sorties est toujours négatif (-0,9% entre 2010 et 2015) mais de façon beaucoup moins prononcée que lors des dernières décennies.



Le même phénomène s'observe à l'échelle départementale avec une décroissance de la population guadeloupéenne depuis les années 2010.

3.2 ...Et qui vieillit

Comme pour l'ensemble du territoire guadeloupéen, ce sont essentiellement les jeunes qui quittent Marie-Galante, que ce soit pour effectuer leurs études supérieures ou pour trouver du travail. D'après l'INSEE, en 2014, ce sont 6,5 % des 18-24 ans qui émigraient en dehors de l'île. Notons qu'à partir de 40 ans et plus, les arrivées sont bien plus nombreuses que les départs, le solde apparent des entrées-sorties devenant ainsi positif.

En conséquence, la population de Marie-Galante vieillit. L'âge moyen reste supérieur à celui observé en Guadeloupe et augmente plus rapidement que sur le reste de l'archipel.

	Age moyen	
	1999	2014
Marie-Galante	35,8 ans	44,8 ans
Guadeloupe	33,1 ans	39,1 ans

Figure 1 : Age moyen de la population (Source : INSEE)

Ceci peut permettre d'expliquer la chute des naissances, les personnes en âge d'avoir des enfants étant de moins en moins nombreuses sur l'île.

4 Le logement

4.1 Une faible représentation des résidences principales...

À Marie-Galante, seules deux résidences sur trois sont des résidences principales en 2014. C'est beaucoup moins qu'en « Guadeloupe continentale », où 78 % des résidences sont principales. Les logements vacants sont en constante augmentation, passant de 17 % en 1999 à 23 % en 2014. À titre de comparaison, 15 % des logements sont vacants en Guadeloupe (hors Marie-Galante) en 2014.

4.2 ... et une explosion du nombre de résidences secondaires

Le nombre de résidences secondaires a augmenté de + 80% entre 2010 et 2015, encouragé par les différentes lois de défiscalisation (Girardin, Pinel, Malraux...) et confirmant l'attractivité touristique de l'île depuis de nombreuses années. Le tourisme durable constitue une voie pour l'avenir tout en préservant la culture et les traditions qui font la spécificité de Marie-Galante.

5 L'activité économique de l'île et de ses habitants

5.1 Un taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes

Le taux de chômage à Marie-Galante est de 27,2 % en 2015. Parmi les chômeurs, les 15 - 24 ans sont les plus touchés avec 44% de chômage. Ce taux est de 54% pour la Guadeloupe entière. En effet, bon nombre de jeunes actifs sans-emplois qui rejoignent la « Guadeloupe continentale » pour y chercher du travail et ne sont donc pas comptabilisés dans les actifs chômeurs marie-galantais.

5.2 Une activité majoritairement basée sur les services publics

Les établissements du domaine public représentent 47,8 % des emplois en 2015.

Les principaux employeurs de l'île sont les communes, la communauté de communes, les établissements de santé (hôpital), les établissements scolaires du second degré et l'usine sucrière, fer de lance de l'industrie marie-galantaise.

5.3 Le commerce

Les commerces sont, pour la majorité, implantés dans les îlots des centre-bourgs.

La gestion est généralement familiale. Le petit commerce rural est rare dans certaines sections et a plutôt un rôle d'appoint.

La plupart des besoins immédiats sont satisfaits par les segments développés et diversifiés sur le centre de Grand-Bourg (banques, assurances, activités de conseil, prestataires privés, magasins spécialisés, équipement des foyers, services marchands non financiers...).

5.4 Une agriculture toujours très importante

Malgré cette dominance du secteur d'activité public, l'agriculture reste importante dans l'activité des marie-galantais puisqu'elle représente **11,5% des emplois en 2015**. Ce secteur reste incontournable pour l'île, que ce soit d'un point de vue économique ou paysager.

Pour preuve, la **Superficie Agricole Utilisée** représente **27,4% de la superficie de Marie-Galante en 2010**.

Elle ne représente que **9,57% de la superficie de la Guadeloupe** pour la même année.

	SAU 2010	SAU 2000
Capesterre de Marie-Galante	1 502 hectares	1 481 hectares
Grand-Bourg	1 627 hectares	1 941 hectares
Saint-Louis	1 206 hectares	1 316 hectares
Total	4 335 hectares	4 738 hectares

Figure 2 : Superficie Agricole Utilisée à Marie-Galante (Source : Agreste, 2010)

Bien que la **Superficie Agricole Utilisée globale (SAU) diminue**, les SAU moyennes des exploitations ont, quant à elles, augmenté entre 2000 et 2010 : 9 % pour Marie-Galante, 22 % pour la Guadeloupe et 31 % pour la France hexagonale. Cette augmentation des Superficies Agricoles Utilisées moyennes de 9% entre 2000 et 2010 pour Marie-Galante, contre une augmentation de 22% pour la Guadeloupe et donc **la moindre concentration des exploitations confirment le caractère traditionnel de l'agriculture de l'île**.

De plus, l'île demeure une **terre de tradition rurale** et il est courant de cultiver une parcelle et/ou d'avoir des bœufs sans pour autant être déclaré comme agriculteur et tout en poursuivant une autre activité. **Cette activité agricole secondaire ou d'appoint reste difficile à quantifier**.

	SAU 2010	Dont grandes cultures	Dont maraîchage et horticulture	Dont fruits et autres cultures permanentes	Dont bovins viande	Dont ovins et autres herbivores	Dont élevage hors sol	Dont polyculture polyélevage
Capesterre de Marie-Galante	1 502	1 301	s	s	22	s	11	158
Grand-Bourg	1 627	1 168	6	4	95	6	22	326
Saint-Louis	1 206	891	s		69	s	s	244

Figure 3 : Orientations technico-économiques des exploitations marie-galantaises en hectares de SAU (Source Agreste, 2010)

Les grandes cultures dominent nettement le paysage agricole de l'île. Il s'agit de la culture de la canne à sucre.

Le modèle polyculture – polyélevage est la deuxième orientation technico-économique rencontrée sur Marie-Galante. Les bovins viande suivent. Les autres types d'orientations technico-économiques comme les fruits, cultures permanentes, ou élevage hors sol sont très faiblement représentés.

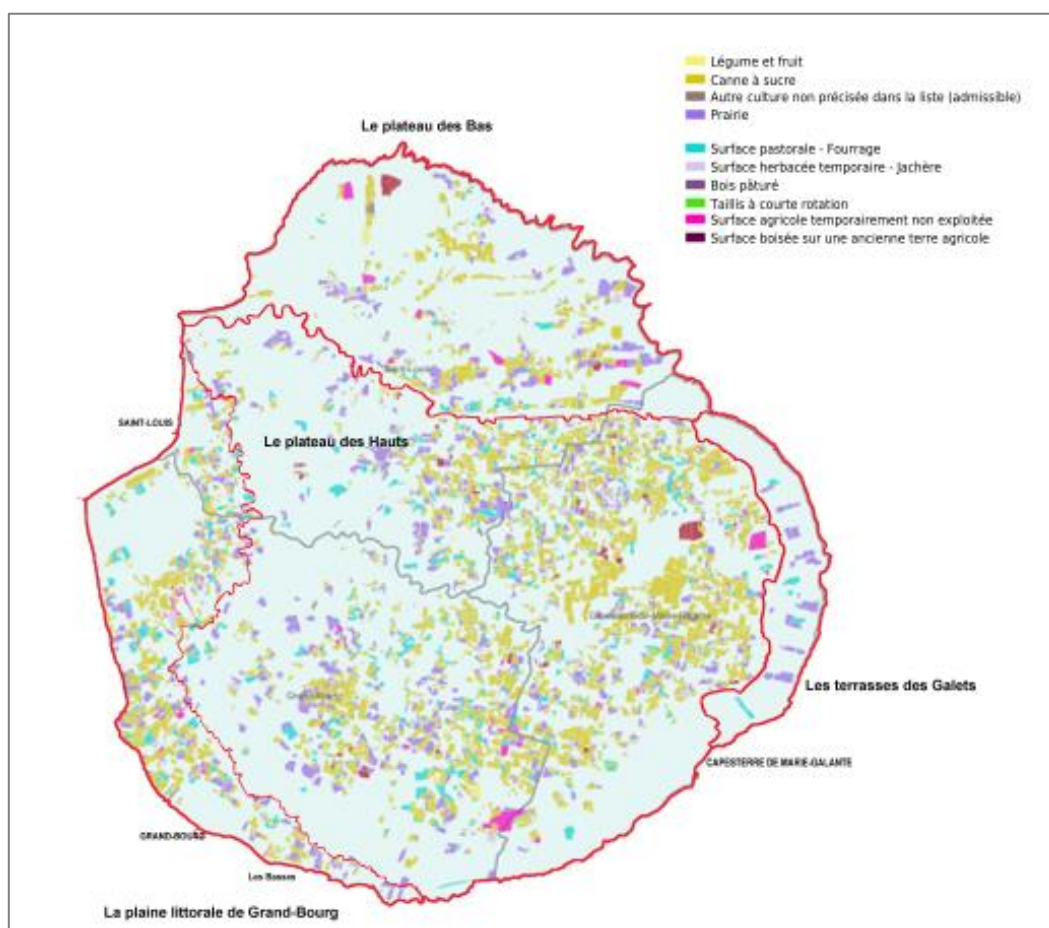


Figure 4 : Registre parcellaire graphique (Source : www.carto.karugeo.fr)

5.4.1 La filière canne

L'histoire et l'économie de l'île sont intimement liées à l'industrie de la canne, du sucre et du rhum, et ce, depuis le XVIIème siècle.

Plus 100 000 tonnes de canne sont broyées pour la seule Marie-Galante qui compte près de 1 500 planteurs. L'usine sucrière de Folle Anse emploie une centaine de personnes, dont un tiers de saisonniers. **En plus de cette usine sucrière, l'île compte 3 distilleries aux rhums réputés et exportés à l'international.**

Récemment, la fin des quotas sucriers, le 1er octobre 2017, a entraîné une chute des prix du sucre tout en renforçant la concurrence des sucres de betterave et des sucres de canne originaires des pays tiers. L'État a ainsi pris l'engagement d'augmenter l'enveloppe nationale de soutien aux planteurs de canne de plus de 40 % afin de compenser leurs handicaps (insularité, coûts des transports...). Ces quotas étaient en vigueur depuis 50 ans dans l'Union Européenne.

5.4.2 La filière élevage

La filière bovine, dominante, est majoritairement composée de petites unités de production, sur le mode de l'élevage de rente extensif. Les bovins constituent un « capital sur pieds ».

	Nombre de bovins en 2000	Nombre de bovins en 2010
Capesterre de Marie-Galante	3 233 têtes	1 949 têtes
Grand-Bourg	4 744 têtes	3 637 têtes
Saint-Louis	3 070 têtes	2 493 têtes
Total	11 047 hectares	8 079 hectares

Figure 5 : Nombre de bovins sur l'île (Source : Agreste, 2010).

Par ailleurs, en 2010, l'île compte 1 344 chèvres (cabris) et 5 498 porcs.

La filière est structurée par la COOPEMAG (Coopérative agricole des Eleveurs du Pays Maie-Galante).

L'abattoir de Marie-Galante, en service depuis 2002, a été fermé fin 2018 et implique désormais le transfert de l'ensemble des abattages en Guadeloupe continentale (abattoir du Moule) et le retour des carcasses en camion frigorifique pour approvisionner les bouchers marie-galantais.

Le tonnage de cet abattoir public, géré par la communauté des communes, avait diminué de 35% en 8 ans.

En 2016, à Marie-Galante, les abattages se sont limités à 170 tonnes réparties de la manière suivante : 715 bovins pour 130 tonnes et 510 porcs pour 39 tonnes.

Début 2019, le Département Guadeloupe a lancé une consultation en vue de réaliser une « Etude d'opportunité pour le redimensionnement et la modernisation de l'abattoir de Marie-Galante ».

5.4.3 La filière maraichage

Le maraichage reste une filière relativement peu développée sur l'île. L'association des maraichers et vivriers de Marie-Galante fédère quelques maraichers de l'île.

Longtemps surnommée « grenier de la Guadeloupe », l'île a perdu sa capacité de production maraichère et vivrière. Elle souffre en particulier d'un climat très sec et de l'absence de structuration d'un réseau d'eau agricole.

Le développement de la filière vivrière à Marie-Galante pourrait passer par la réactivation des retenues d'eau, le remise en place des dispositifs alternatifs comme les systèmes d'irrigation à partir des mares voire la mise en place d'une unité de dessalement d'eau de mer.

FOCUS : Le projet « Marie-Galante : Ile Durable »

En 2016, la Communauté de Communes de Marie-Galante a été désignée lauréate de l'appel à projet DIVD – Démonstrateur Industriel pour la Ville Durable- ayant pour ambition de redynamiser l'économie locale en répondant à la transition énergétique, numérique et agricole.

Le programme de l'île vise l'autonomie alimentaire par la diversification agricole et la valorisation d'une production raisonnée rentable, en soutien à la filière canne, l'économie circulaire et la création d'une ferme biologique pilote permettant la formation d'agriculteurs aux techniques de permaculture sont les ingrédients qui permettront d'atteindre cet objectif.

5.4.4 Structure du parcellaire agricole

Les programmes de la réforme foncière de 1966 aboutissent à une structure qui donne la prédominance à la petite unité agricole, de 2 à 5 hectares (pour une moyenne de 2.9 ha) et à une redistribution d'une partie de la SAU (surface agricole utilisée) en exploitations de 1 à 2 hectares, tout en favorisant le maintien du faire valoir direct.

Les problèmes de foncier restent importants sur l'île. Il est aujourd'hui difficile pour une jeune exploitant de s'installer. Le marché est soumis à des pressions d'urbanisation mais surtout aux difficultés de libération des terres agricoles par leurs exploitants vieillissants. La problématique est complexe, ces exploitants âgés ont toujours besoin d'une source de revenus pour vivre et ne souhaitent pas revendre leur foncier.

De même, les problèmes d'indivisions peuvent geler des terres agricoles, qui peu à peu s'enfrichent et se boisent, pour ensuite entrer dans la typologie des terres « naturelles ».

5.4.5 La filière pêche

La pêche à Marie-Galante est une pêche artisanale polyvalente. Chaque commune dispose de son port de pêche avec halle couverte pour la vente directe du poisson.

Le port de Grand-Bourg compte le plus grand nombre de pêcheurs. Celui de Capesterre est fortement atteint par les arrivées de sargasses qui s'engouffrent dans le port et empêche toute utilisation des bateaux.

5.5 Le tourisme comme potentiel de développement économique

Le tourisme représente, au travers de l'hébergement, de la restauration et autres activités de services, environ 8 % des emplois à Marie-Galante, comme dans le reste de la Guadeloupe.

Le potentiel touristique de Marie-Galante est important, entre plages de sables blancs, sites naturels et patrimoine culturel. En 2017, la capacité d'accueil de l'île est de 3 740 lits, ce qui représente 34 lits pour 100 habitants. Un taux de fonction touristique bien plus important qu'en Guadeloupe (19 lits pour 100 habitants). Les hôtels comptent seulement pour 3,5 % de cette capacité d'accueil, contre 8,6 % pour le reste de la Guadeloupe.

Cette offre d'hébergement touristique, de plus en plus importante à Marie-Galante, se présente essentiellement sous la forme de villas, gîtes, chambres d'hôtes. Avec la fermeture des structures Cap Réva à Capesterre et Kawann Beach à Saint-Louis, peu de structures hôtelières restent présentes sur l'île.

A côté des hébergements, les prestations para touristiques tels les restaurants, constituent l'activité économique de nombreux marie-galantais.

Le climat, favorable aux activités de villégiature et aux loisirs nautiques, les plages de qualité, la richesse et la qualité des sites naturels, la qualité des paysages, mais aussi la tranquillité et le calme de l'île sont propices à la détente.

L'image de Marie-Galante constitue l'atout primordial d'une île qui a su globalement préserver ses paysages naturels et qui dispose d'un potentiel environnemental indéniable en termes d'espaces, de milieux et d'éléments patrimoniaux induisant l'originalité du pays et un cadre de vie particulier de qualité.

FOCUS : Le volet « tourisme » du projet « Marie-Galante : Ile Durable »

Compte tenu des potentialités de Marie-Galante, le tourisme est le secteur qui peut jouer le mieux le rôle de moteur économique. Il pourrait être écologique et durable et participerait à la sauvegarde de l'environnement exceptionnel de l'île.

6 Organisation générale des paysages

6.1 Définition des unités paysagères

L'atlas des paysages de Guadeloupe, réalisé en 2011, découpe le territoire guadeloupéen en unités paysagères

« Une unité de paysage se compose ensuite de plusieurs sous-unités spécifiques qui partagent toutes un socle commun, mais se distinguent par de légères variations d'un ou plusieurs caractères identitaires. » (Atlas des paysages de Guadeloupe).

Les unités paysagères sont définies comme des paysages dont l'ensemble des caractères de relief, d'hydrographie, d'occupation des sols, de formes d'habitat et de végétation qui présentent une homogénéité d'aspect. Elles se distinguent des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de formes de ces caractères.

Les unités paysagères peuvent être divisées en sous unités paysagères, celles-ci se distinguant les unes des autres par une moindre différence d'organisation ou de formes de leurs composantes par rapport aux unités elles-mêmes

6.2 Le Grand ensemble paysager de Marie-Galante

Les paysages marie-galantais se découvrent d'abord (dans la majorité des cas), par la mer, puisque le bateau est le moyen le plus répandu pour aller sur l'île. Cette **traversée maritime**, d'une heure environ depuis la Guadeloupe dite « continentale », permet une **perception progressive de l'île, approchée par le Nord-Ouest puis par sa façade maritime ouest**. Cette traversée accentue d'autant plus le caractère insulaire de Marie-Galante et son isolement. L'île constitue une **entité physique et humaine à part entière** avec sa vie propre, bien que dépendante sur de nombreux points de la Guadeloupe (approvisionnement divers, électricité...).

Avec un socle géologique et un climat très proche, les paysages marie-galantais sont proches de ceux de la Grande-Terre.

Le **plateau calcaire régulier est fracturé** selon une ligne est-ouest, au 2/3 de l'île : il s'agit de la **Barre de l'île à l'escarpement boisé**. Elle donne à Marie-Galante sa silhouette typique depuis la Guadeloupe.

Le cortège floristique est la conséquence de la **sécheresse du climat de l'île**, son fort ensoleillement, la nature de ses sols. L'est de l'île est d'autant plus concerné par cette sécheresse qu'elle est exposée aux Alizés (entités paysagères du plateau sec, terrasses littorales, terrasse boisée).

Toutefois, une grande partie des **sols sont fertiles**, ce qui explique sa vocation agricole depuis 1648. Les cultures s'y sont succédées : indigo puis café, puis coton et canne à sucre, principale culture depuis le XIX^{ème} siècle (entités paysagères du plateau cannier, plaine cannière).

La canne reste encore aujourd'hui un **élément fort des paysages marie-galantais**. Elle se retrouve dans les vastes champs, les anciens **moulins à vent**, dont 72 sont encore debout, les vestiges **d'habitation sucrières** telles l'habitation Murat, l'habitation Roussel-Trianon, etc., **les distilleries** : Bellevue, Bielle et Poisson.

Enfin, Marie-Galante se caractérise par **des paysages ruraux**, à la fois agricoles et naturels, où l'habitat reste essentiellement diffus et intégré.

Ces paysages marie-galantais, loin du tumulte et de stress de la vie urbaine, provoquent un sentiment de quiétude, de sérénité, et une douceur de vivre indéniable.

4 unités paysagères mises en évidence (délimitées en rouge sur la carte suivante) :

- Le plateau des Bas, au nord
- Les terrasses des Galets, à l'est
- La plaine littorale de Grand-Bourg, à l'ouest et au Sud
- Le plateau des hauts de Marie-Galante, au centre

Les 4 unités paysagères du grand ensemble paysager de Marie-Galante

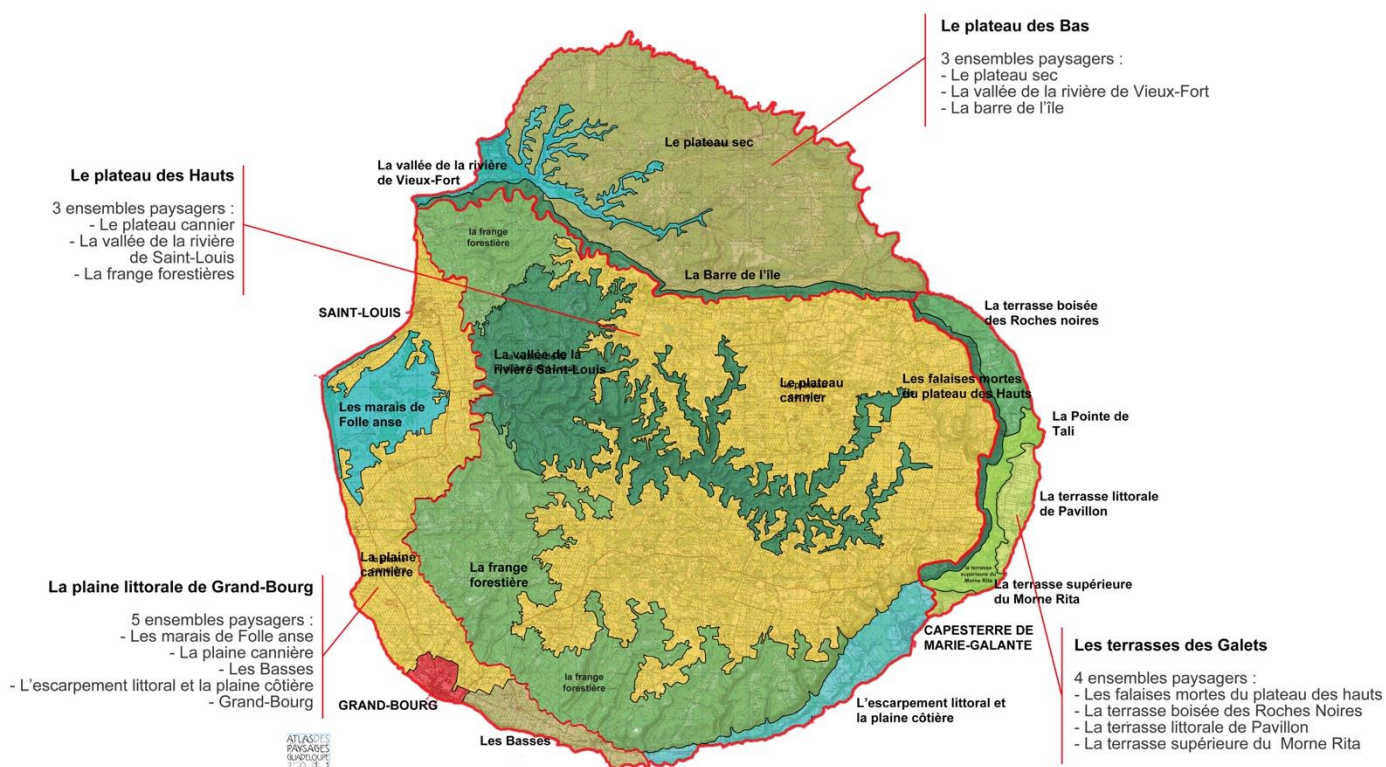


Figure 6 : Découpage de Marie-Galante en unités paysagères (Source : Atlas des Paysages de Guadeloupe, 2011)

7 Caractéristiques générales

7.1 Géologie

L'arc des Petites Antilles est né d'un volcanisme de limite de plaques tectoniques,

L'île de Marie-Galante est située le long de l'Arc externe Antillais, **zone de subduction de la plaque Nord-américaine sous la plaque Caraïbes**, à l'origine du volcanisme ayant donné naissance aux Petites Antilles. En effet, les frottements des matériaux lors de la subduction, à très haute température, entraînent leur fusion et la création de magma remontant ensuite à la surface de la terre, sous la forme de **volcans**.

Le soubassement volcanique ancien a alors ensuite connu **10 millions d'années d'érosion**. Marie Galante a été immergée, offrant aux coraux constructeurs de récifs les conditions idéales à leur développement.

Vers -1,5 MA, le plateau calcaire sous-marin de Marie-Galante est alors **soulevé et émergé** de plusieurs dizaines à centaine de mètres au-dessus du niveau de la mer.

L'émergence n'est pas homogène et certaines zones comme les pourtours de Marie-Galante restent immergés un peu plus longtemps pour émerger vers -500 000. Tout ceci se fait sur une longue période et les mouvements tectoniques entraînent des fractures : **failles et basculements**. Ces mouvements très lents continuent de modeler progressivement le relief de l'île.

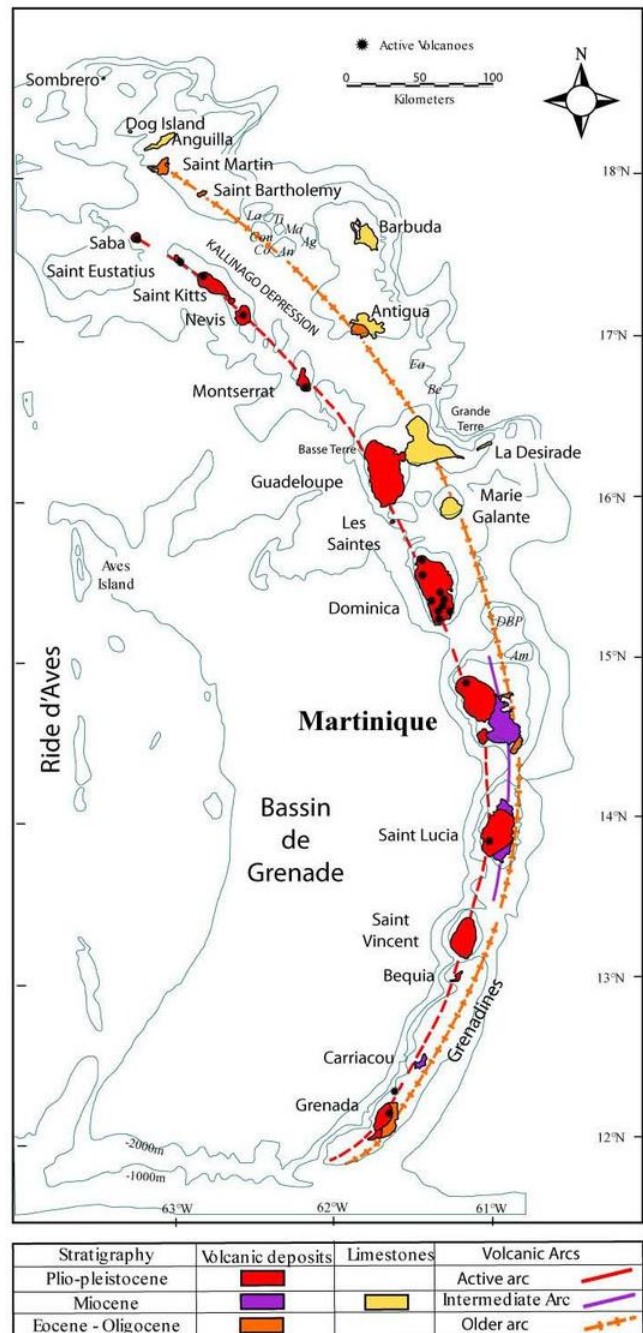


Figure 7 : Les arcs insulaires des Petites Antilles (Source : <https://www.geologiedesantilles.com/petites-antilles/>)

Marie-Galante prend alors la forme qu'on lui connaît : **plateau calcaire de forme régulière et quasi circulaire, dépassant 190 mètres d'épaisseur**. Au Quaternaire, le socle est fracturé sous l'effet des contraintes tectoniques et basculé. Le plateau est découpé en plusieurs parties par un réseau de failles actives normales, généralement orientées est-ouest. Une faille a fracturé le plateau en 2, sur une ligne d'orientation est-ouest situé au 2/3 de l'île : **la barre de l'île**.

Aujourd'hui, ce socle volcanique d'origine n'est plus visible car recouvert jusqu'à 190 mètres de calcaire biodétritiques issus de l'accumulation de squelettes d'algues et de coraux qui se sont développés ici pendant plusieurs millions d'années.

D'autres déformations tectoniques ont également créé les trois plateaux qui se trouvent sur la côte est de Capesterre (Galets), la falaise morte.

Depuis son émergence, et en raison de sa nature calcaire et du climat tropical, le plateau central de Marie-Galante est particulièrement soumis **à l'érosion et à l'altération**.

Cette érosion/altération calcaire entraîne la production d'argiles de décomposition qui, en suivant les eaux de ruissellement, se concentrent et imperméabilisent les fonds de dépression : les mares apparaissent.

Les mares, dolines karstiques, gouffres et vallées sèches sont donc nombreuses sur le plateau calcaire et sont des composantes paysagères majeures.

Des **formations géologiques remarquables** sont répertoriées :

- Trou à diable ;
- la Gueule Grand Gouffre (ancienne doline littorale dont l'érosion marine a fait s'effondrer une partie du sous bassement créant une ouverture sur la mer) ;
- les Falaises du Nord tel que Caye plate ;
- les grottes Blanchard ;
- le secteur des Galeries ;
- la grotte du petit trou à Diable.

7.2 Topographie

Marie Galante se présente la forme d'une île quasi circulaire, avec un diamètre d'environ 15 km.

Elle est relativement plate, ce qui lui vaut le surnom de « galette ». Le morne Constant, point le plus haut, culmine à 204 m.

Au centre se trouve un plateau calcaire qui couvre plus de 50% du territoire et dont l'altitude se situe entre 10 et 150 à 200 mètres. Il suit l'inclinaison est-ouest et l'étagement créé par la zone de fracture de la Barre de l'île, le plateau méridional développant de profondes entailles séparées par des interfluves et caractéristiques du système de la Rivière de Saint-Louis.

Au nord de la barre de l'île se trouve la zone des Bas qui domine la mer de 20 à 80 mètres d'altitude à l'aplomb de falaises.

Au pourtour du plateau, des plaines côtières s'évasent jusque dans la mer. Le plateau est entaillé par des vallées (ravines) creusées par les pluies de ruissellements (rivière de Saint Louis, rivière de Vieux Fort).

Le modelé du relief est irrégulier et découpé en petites cuvettes (dolines) disposées en alternance avec des éléments topographiques dominants et ciselés (lapiez). Ce sont des formes particulières du modelé karstique qui s'inscrivent dans l'énorme masse calcaire homogène de Marie-Galante.

- **le plateau des Bas au Nord / Nord-Est de la Barre de l'île** est parsemé de taches d'argiles de décalcification, moucheté de dolines abritant des mares et sculpté de lapiez à fines arêtes en système morneux. L'ensemble des plateaux secs et basculés aboutit au littoral oriental à falaises hautes et à l'Ouest à la zone de plaines humides, argileuses et marécageux de Folle-Anse (Grand-Bourg) ;

- **le plateau des Hauts au Sud / Sud-Ouest de la ligne de fracture** est taraudé par de nombreuses vallées sèches qui ont formé sur de courtes distances de profondes entailles séparées par de beaux interfluves et qui convergent sur la Rivière de Saint-Louis.

7.3 Pédologie

Les sols sont constitués par des altérations de la roche mère, en majeure partie due au climat et aux précipitations.

Les sols de l'île sont globalement fertiles et propices au développement agricole.

Il s'agit de sols montmorillonitiques (argileux) de décalcification, dérivés des formations du calcaire corallien.

Ces vertisols sont toutefois peu perméables et riches en argiles gonflantes très sensibles à l'alternance des périodes sèches et humides ce qui provoquent une rétractation et la formation de croûtes de terre si caractéristiques.

Ils sont assez profonds sur le plateau des Hauts et donc intéressants pour la mise en culture. Ils sont moins épais (voire squelettiques) sur les pentes (Rivière Saint-Louis...), les Bas et les Galets.

La structure pédologique détermine ainsi les différentes strates et faciès du couvert végétal.

Valeur agronomique des sols

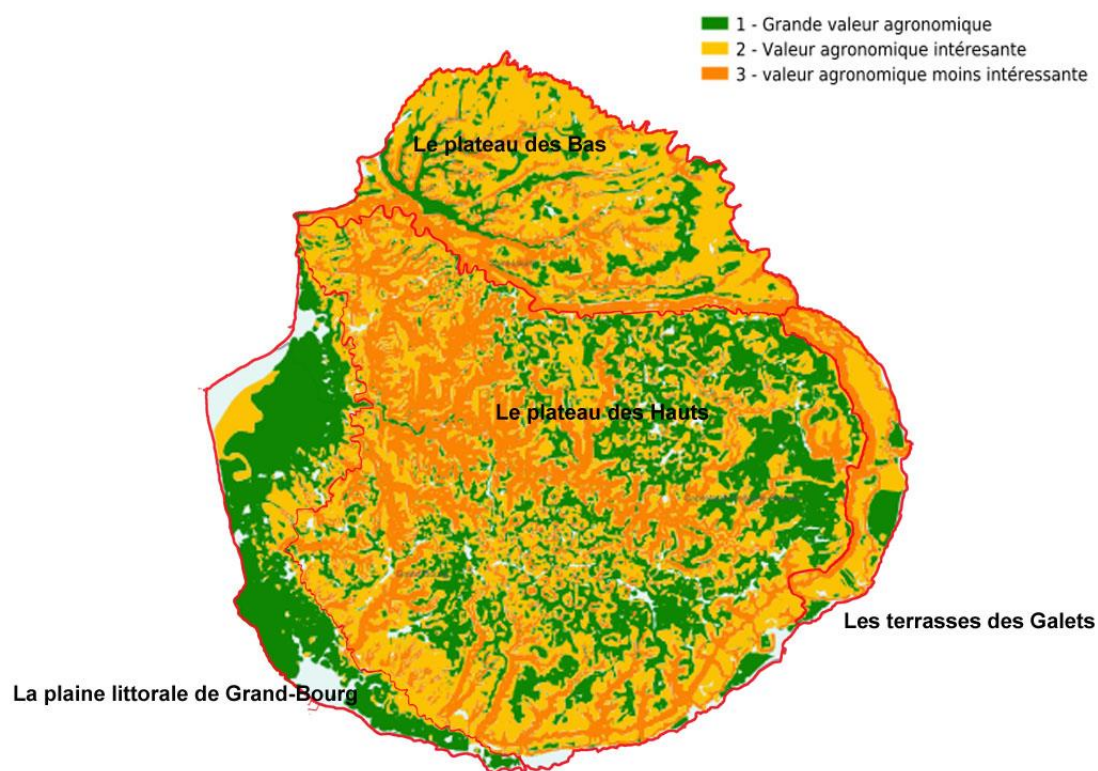


Figure 8 : Valeur agronomique des sols (Source : <https://carto.karugeo.fr/1/visualiseur.map>)

7.4 Hydrographie

Le réseau hydrographique de l'île de Marie-Galante est composé :

- de 2 cours d'eau permanents et leurs zones humides limitrophes ;
- de cours d'eau temporaires (ravines sèches) ;
- de mares permanentes ou temporaires (plus de 500) ;
- d'une nappe d'eau souterraine.

Le climat marie-galantais est relativement peu humide avec 1284 mm de précipitations annuelles, et l'eau s'infiltré assez rapidement dans le sous-sol karstique pour alimenter la nappe phréatique.

Les précipitations, plus importantes de septembre à décembre, remplissent également les nombreuses mares.

L'inclinaison des différents plateaux de Marie-Galante oriente le sens d'écoulement des nombreuses petites ravines.

Sur le plateau des Hauts, elles se regroupent vers la ravine Saint-Louis, qui entaille le plateau d'est en ouest. Cette vallée encaissée et ses ravines affluentes sont toujours protégées par une épaisse et dense forêt. Deux routes permettent de pénétrer dans l'ambiance de la rivière Saint-Louis, sur le secteur de Balisier et des Sources. L'ambiance y est très particulière. La lumière, très présente sur l'île et l'ouverture du plateau des Hauts laisse place à un ombrage apaisant. La température ressentie paraît plus fraîche et la nature domine. C'est pour ces aspects que ces secteurs sont appréciés.

En aval de la rivière Saint-Louis, à Folle Anse, le relief plat du bas du plateau, conjugué à des sols argileux peu perméables et l'affleurement de la nappe phréatique ont donné naissance à des marais aujourd'hui reconnus pour leur richesse écologique et paysagère (site du Conservatoire du Littoral).

Sur le plateau des Bas, elles rejoignent la rivière de Vieux-Fort, au pied de la barre de l'île. La rivière de Vieux-Fort, bien que très discrète dans les paysages, est remarquable sur son embouchure faite de lagunes et de mangroves et composée d'un bassin à quelques mètres seulement de la plage de Vieux-Fort. Ce site a fait l'objet d'aménagements et est également très apprécié des habitants et visiteurs.

Notons que les ripisylves associées à ces rivières ne font aujourd'hui pas l'objet de protections réglementaires. Leur bon maintien est nécessaire pour préserver la qualité des eaux des rivières et donc des eaux côtières.

La principale menace est la pratique du défrichement pour créer des prairies utiles au pâturage ou des jardins vivriers, mais aussi le défrichement pour les nouvelles constructions. En plus d'engendrer la perte de biodiversité, ces défrichements, et de manière plus générale les atteintes aux boisements des rivières et ravines, accentuent le ruissellement, modifient le fonctionnement hydraulique et peuvent causer des dégâts importants sur les sols (départs de sols, érosion des berges...)

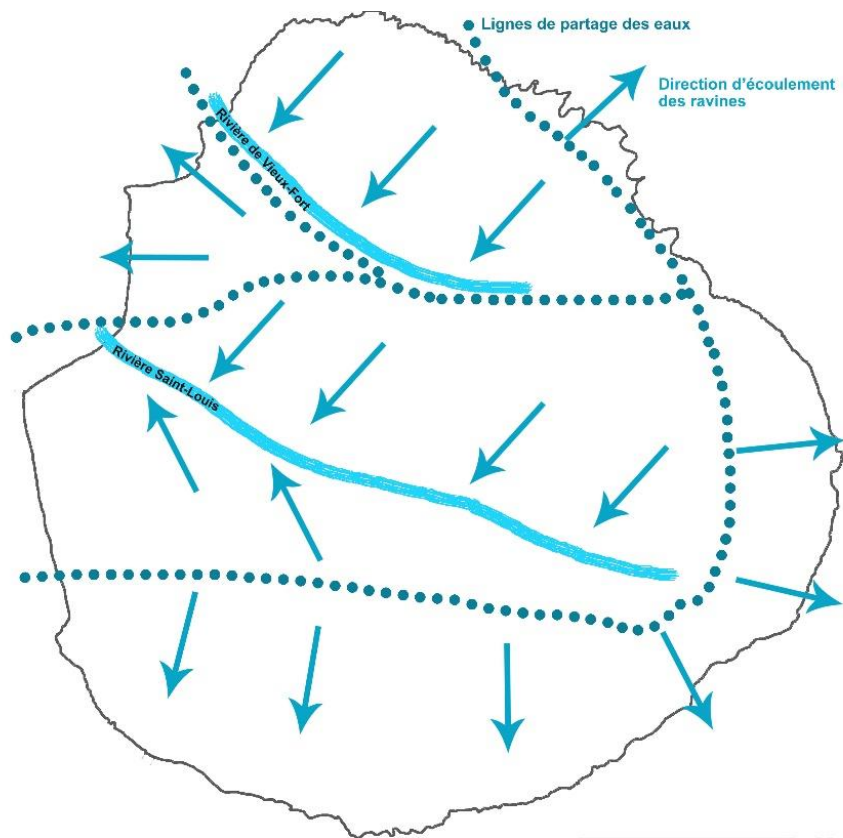


Figure 9 : Schéma simplifié du système hydrographique de Marie-Galante (Source : Tropisme)

7.5 Milieux naturels

La nature de la végétation marie-galantaise est fortement dépendante du climat sec et très ensoleillé et des alizés qui balaient la façade est.

Marie-Galante est suffisamment éloignée de la Basse-Terre pour ne pas être concernée par ses effets orographiques.

La végétation présente sur l'île appartient à la série xérophile, en particulier l'étage des forêts semi-décidues sur terrain calcaire. La végétation est constituée de bois, taillis, fourrés épineux et de prairies xérophiles.

La carte des unités écologiques de Rousteau permet d'aborder la richesse floristique et faunistique par grands ensembles. 11 unités écologiques sont ainsi identifiées sur MG.

Les zones les plus remarquables, les moins profondément modifiées sont situées dans les parties très pentues difficiles d'accès (ravines, escarpements).

D'après le « Rapport d'étude relatif à la réalisation du schéma d'interprétation du patrimoine de Marie-Galante (ONF), les différentes unités végétales que l'on rencontre sur la majorité de l'île sont :

➤ **La zone pionnière, sur le littoral sableux :**

Patate Bord de mer, (*Ipomea pes capraea*), Pois bord de mer (*Canavalia maritima*), Sporobole de Virginie (*Sporobolus virginicus*).

➤ **La zone arbustive et les pelouses littorales, sur la plage non soumise à l'immersion.**

Les arbustes y sont rabougris : Romarin (*Argusia gnaphalodes*), Pourpier bord de mer (*Sesuvium portulacastrum*), Ti bois lèt (*Chamaesyce mesembrianthemifolia*).

➤ **La forêt littorale, sur la partie la plus élevée de la plage :**

Mancenillier (*Hippomane mancinella*), Raisinier bord de mer (*Coccoloba uvifera*), poirier (*Tabebuia heterophylla*), Catalpa (*Thespesia populnea*), Amandier pays (*Terminalia cattapa*), Bois noir (*Capparis cynophallophora*), arbuste le Picanier (*Solanum racemosum*)

➤ **La forêt xérophile, en retrait des formations pionnières**

➤ **La forêt xérophile caducifoliée, sur sol à pente moyenne ou sur les zones abritées :**

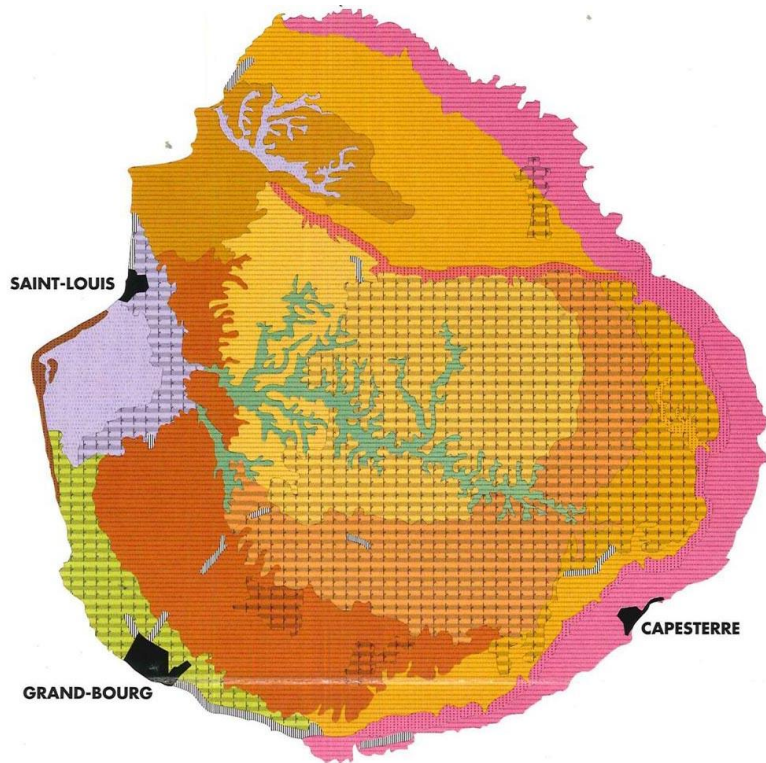
Mapou gris (*Pisonia subcordata*), l'Acomat (*Sideroxylon fortidissum*), le Poirier pays (*Tabebuia pallida*) le bois cannelle (*Cannelle winterana*), le bois de mèche (*Capparis indica*), merisiers du genre *Eugenia*.

C'est l'étage forestier qui a le plus souffert des défrichements. Les reliques de cette forêt sont rares et surtout sur les zones de pente non occupées par l'agriculture et l'urbanisation.

➤ **La forêt xérophile semi-caducifoliée, sur des sols riches et des zones abritées**

Gommier rouge (*Bursera simaruba*), le bois carré (*Citharexylum spinosum*), le figuier maudit (*Ficus citrifolia*), le Campêche (*Haematoxylon campechianum*), le Mangle osaille (*Dodonea viscosa*), le Bois d'Inde (*Pimenta racemosa*), le Courbaril (*Hymenaea courbaril*).

En résumé, les zones les plus protégées et dont la végétation est la plus préservée se situent sur les escarpements (bordures du plateau des hauts, escarpements des galets et de la barre de l'île), mais aussi aux abords des ravines et des rivières de Saint-Louis et de Vieux-Fort.



Marie-Galante - Les Saintes - La Désirade
Carte Ecologique



Légende

MG : Marie-Galante - S : Les Saintes - D : La Désirade

Etage des forêts semi-décidues	Nombre de mois secs (1)	Déficit annuel ((1))	Terrains calcaires			Terrains volcaniques	
			Plaines	Karst	Plateaux	Versants abrités	Versants exposés
			4 < n ≤ 7	< 1 mois			MG 2
n > 7	> 1 mois		MG 1	MG 4	MG 3	S1	D4
			D 1	MG 5	MG 6		S2
			D 3		D 2		

Formations influencées par l'eau		Terrains calcaires	Terrains volcaniques
		Vallées	MG11
Escarpements		D 6	D 6
		MG8	
	Forêts sur sable	MG10	
Littoral rocheux		MG 7	D 7
			D 5
			S 3
Formations inondées	Forêt marécageuse	FM	
	Mangrove captive	MC	
	Marais, "salines", et plages	M	
	avec lagunes	MG 9	
		S4	

Faciès de dégradation	Peu ou pas dégradé (couleurs pleines sans motif)	
	Bois secondaires	
	Agricultures traditionnelles	
	Agriculture intensive : Canne	
	Régions urbaines	
"Rurbanisation"		

(1) cf. Notice : désignation et regroupement des unités écologiques

Figure 10 : Carte écologique de Marie-Galante (Source : Carte écologique de la Guadeloupe, Rousteau et Al, 1996)

7.5.1 Les milieux protégés

Une partie importante du territoire de Marie-Galante fait l'objet de diverses protections.

Espace Remarquable du Littoral - ERL

Le littoral est classé en Espace Remarquable du Littoral dans le SMVM de Guadeloupe pour son « *paysage remarquable caractéristique du patrimoine naturel et culturel du littoral* » au titre de l'**Art. L146.6 de la Loi Littoral**. Ce classement a pour objectif de préserver et de restaurer des unités géographiques fonctionnelles caractéristiques fragiles et subissant des pressions.

APB (arrêté de protection de biotope) est une protection réglementaire prise par le Préfet pour protéger par des mesures (prescriptions, interdictions...) un habitat naturel, ou biotope, abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées. 2 APB existent à Marie-Galante :

- **Les falaises de l'est** (classées depuis **septembre 2004**)
- **La grotte de Trou à Diable** (5 ha) car elle abrite les chiroptères de Guadeloupe

Sites du conservatoire du littoral. Il s'agit de terrains situés sur le littoral ou sur le domaine public maritime, les zones humides des départements côtiers, les estuaires, le domaine public fluvial et les lacs. Fragiles ou menacés, ils peuvent être acquis par le Conservatoire du Littoral et faire l'objet de plan de gestion visant à leur préservation et leur bon usage.


- Les marais de Folle Anse, 1272,8 hectares, acquis par le CDL en **2003** ;
- Les marais de la rivière de Vieux-Fort, 1056,7 hectares, acquis par le CDL en **2003** ;
- La pointe Ménard, 937,1 hectares, acquis depuis **2003** ;
- Les falaises de Marie-Galante, 959,3 hectares, acquis en **1995**.

Une convention de gestion a été passée entre le CDL et la Communauté de communes de Marie-Galante.

Les milieux protégés (1/2)

 Arrêté préfectoral de protection Biotope

 Espace Remarquable du Littoral

 Périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral (2016)

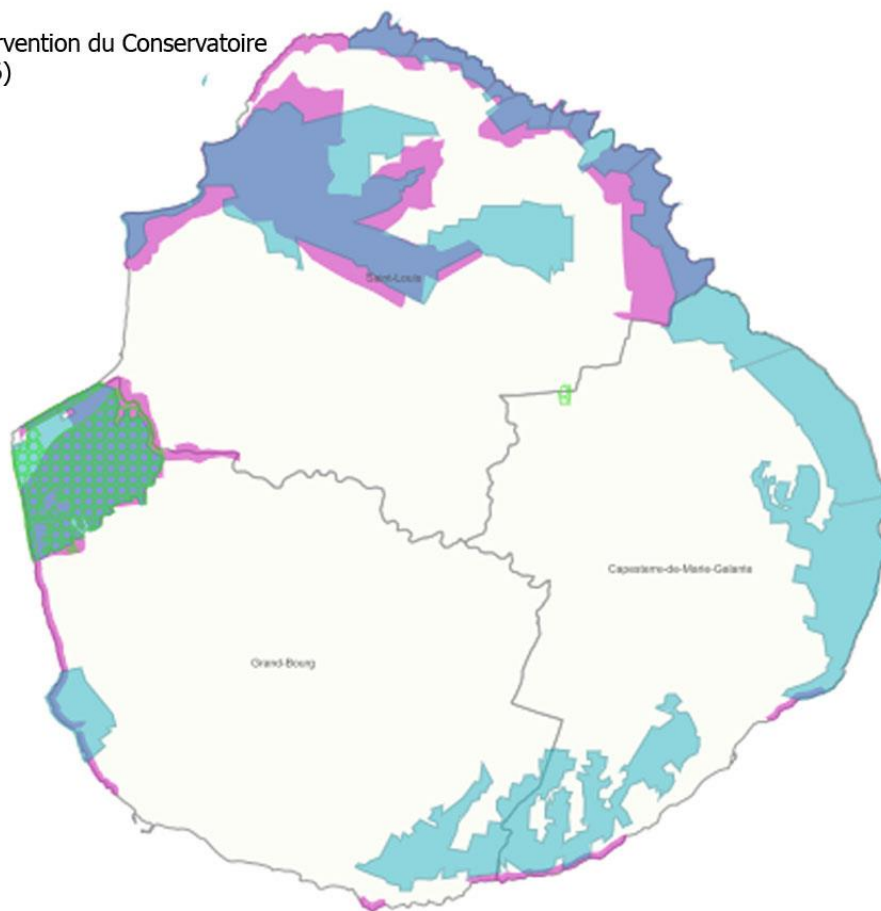


Figure 11 : Milieux naturels protégés 1/2 (Source : <https://carto.karugeo.fr/1/visualiseur.map>)

La Forêt Domaniale) est gérée par l'ONF et relève du Domaine Privé de l'Etat. C'est une protection forte qui préserve en particulier de l'urbanisation. Des aménagements légers sont tolérés, ainsi que des concessions.

Site classé (selon la loi du 21 avril 1906, puis par la loi du 2 mai 1930). C'est un espace naturel ou une formation naturelle remarquable dont le caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état ainsi que la préservation de toutes atteintes grave.

- Les falaises nord-est de Marie-Galante, sont classées **depuis 2004**. Le site compte les éléments remarquables tels : la gueule Grand gouffre, l'anse du vent, caye plate, anse Piton, Morne Parsonne.

Les milieux protégés (2/2)

- Site classé
- Forêt domaniale



Figure 12 : Milieux naturels protégés 2/2 (Source : <https://carto.karugeo.fr/1/visualiseur.map>)

Projet de Réserve Naturelle :

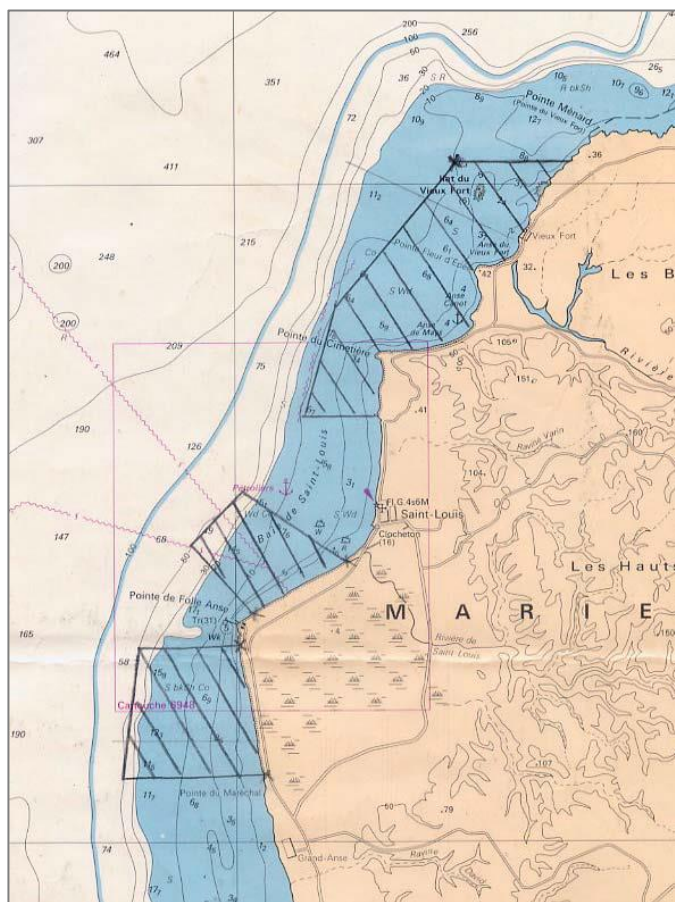


Figure 13 : Périmètre (hachuré) prévu pour la Réserve Naturelle
(Source : DIREN Guadeloupe, 2005)

Une réserve naturelle est un **outil juridique** permettant une protection efficace et pérenne d'un espace naturel fragile et remarquable. Elle est définie par l'article L332-1 du Code de l'Environnement. La règle commune à toutes les réserves naturelles est que leur territoire ne peut être ni détruit, ni modifié. Ainsi, à côté des actions de gestion dédiées à la conservation du patrimoine naturel, une réserve naturelle se définit par **la réglementation** contenue dans son décret de création et complétée par des arrêtés préfectoraux.

Afin de définir l'opportunité et les modalités de création d'une réserve naturelle marine sur l'île, La DIREN Guadeloupe a fait réaliser une « Etude de faisabilité d'une réserve naturelle marine et terrestre à Marie-Galante » en 2005 (Caraïbes Environnement).

Ce projet de réserve, pour sa partie terrestre, représente environ 10 % du territoire de Marie-Galante.

La partie marine de la réserve n'est pas créée mais le projet reste d'actualité.

Il est à souligner l'évolution favorable pour les milieux naturels marie-galantais avec une meilleure reconnaissance et protection depuis les années 1990-2000.

Les reptiles et les amphibiens

Les reptiles et les amphibiens sont peu connus, mais quasiment tous les reptiles et amphibiens de Marie-Galante sont protégés.

L'Iguane vert aurait été introduit récemment.

Par ailleurs, 2 reptiles endémiques sont recensés : l'Anolis de Marie-Galante et le Petit mabouia.

Une autre curiosité herpétologique est la présence de la Tortue de Porto Rico qui peuple les plans d'eau de Marie-Galante et dont l'origine pourrait être précolombienne.

Les mammifères

Les mammifères peuvent se décliner en trois ordres, les chiroptères, seuls mammifères indigènes, les rongeurs et les carnivores (racoon et la mangouste).

Le trou à Diable, est un refuge majeur pour les chauves-souris et accueille des milliers d'individus d'au moins cinq espèces.

Les 8 espèces sur l'île jouent un rôle dans la régulation des insectes, la dissémination des graines et la pollinisation.

Les autres mammifères ont été importés volontairement ou accidentellement.

Les invertébrés

Peu de données existent sur les invertébrés de Marie-Galante.

Les oiseaux

L'avifaune est bien représentée par un nombre non exhaustif de 80 espèces.

L'avifaune de Marie-Galante est composée principalement d'oiseaux nicheurs (sédentaires ou migrateurs) pour 51% et d'oiseaux migrateurs (de passage ou hivernants) pour 40%, les 9 % restant étant des espèces considérées comme erratiques c'est-à-dire circulant entre plusieurs îles.

La présence d'un taux de migrateurs élevé s'explique par la présence des zones humides de Folle Anse et de Vieux Fort qui offrent des ressources alimentaires importantes.

L'avifaune couramment observée se compose de héron garde-bœufs, tyran gris (pipirite), moqueur grivotte, sucrier à ventre jaune, quiscale merle, sporophile cici. colombe à queue noire ou ortolan, tourterelle à queue carrée.

Les statuts de protections sont régis par les arrêtés du 17 février 1989 fixant les mesures de protection des reptiles et amphibiens, des oiseaux et des mammifères représentés dans le département de la Guadeloupe. Pour les oiseaux, 74% des espèces (voir liste en annexes) recensées sont protégées. Les autres sont des espèces chassées ou introduites.

FOCUS : Les tortues

Les plages de Marie-Galante sont reconnues pour être des lieux de pontes privilégiés des tortues marines. Néanmoins, cet équilibre reste fragile et leurs lieux de ponte sont protégés en Guadeloupe par arrêté ministériel du 2 oct. 1991.

Les tortues marines fréquentant les plages de Capesterre sont la tortue imbriquée ou karek (*Eretmochelys imbricata*), tortue verte (*Chelonia mydas*) et la tortue luth (*Dermochelys coriacea*).

La plage de Trois Ilet est considérée comme un des principaux sites de ponte des Petites Antilles (Diaz). Les plages de Petite Anse, plage de la Feuillère, Anse Lagon et Anse Feuillard constituent également des sites de ponte importants.

7.5.3 Espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques, animales ou végétales, qui s'établissent dans un nouvel environnement, puis y prolifèrent au détriment des espèces locales, sont considérées comme des espèces exotiques envahissantes.

Après la destruction des habitats naturels par l'homme, les espèces invasives sont la seconde cause de disparition des espèces dans le monde, et peut-être même la première dans les îles.

Des observations semblent indiquer que toutes les espèces insulaires mises au contact d'espèces continentales s'éteignent rapidement. Les espèces insulaires ont connu des conditions de faible concurrence (en raison de la faible diversité biologique), alors que les espèces continentales ont dû croître dans un environnement extrêmement compétitif.



Figure 12 : Jacinthe d'eau (Source : <http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>)

Les introductions d'espèces dans les collectivités d'Outre-mer ne sont pas un phénomène récent. Les Antilles françaises ont vu leur faune de mammifères terrestres endémiques disparaître et remplacée par des espèces introduites.

A Marie-Galante, un certain nombre d'espèces sont particulièrement présentes : acacias de Saint-Domingue sur les champs qui ne sont plus exploités, jacinthes d'eau dans les mares...

La DEAL Guadeloupe s'est engagée dans la définition d'une stratégie de prévention et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes qui fera une large place à la coopération régionale, en particulier avec la Martinique.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Échelle d'invasibilité	Distri bution
<i>Herpestus javanicus auro punctatus</i>	Petite mangouste indienne	Mammifère	Très Fort, Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde	Généralisée
<i>Lissachatina fulica</i>	Escargot géant d'Afrique, achatine	Mollusque	Très Fort, Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde, vecteur potentiel de deux nématodes dangereux pour l'homme	Généralisée
<i>Mus musculus</i>	Souris grise	Mammifère	Très Fort, Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde	Généralisée
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	Mammifère	Très Fort	Généralisée
<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	Mammifère	Très Fort, Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes	Généralisée
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	Oiseau	Très Fort, Expansion constante	Généralisée
<i>Acromyrmex octaspinosus</i>	Fourmi-manioc	Insecte	Très Fort, Expansion constante, en 40 ans invasion de 3/4 de la Guadeloupe	Localisée
<i>Eleutherodactylus johnstonei</i>	Hylode de Johnstone	Amphibien	Très Fort	Localisée
<i>Iguana iguana</i>	Iguane commun, Iguane vert	Reptile	Très Fort, en expansion depuis les années 1980 suite à sa protection légale	Localisée
<i>Scinax x-signatus</i>	Rainette x signée	Amphibien	Très Fort	Localisée
<i>Eichhornia crassipes</i>	Jacinthe d'eau	Plante aquatique	Très Fort, Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde	Ponctuelle
<i>Pterois volitans</i>	Rascasse volante, Poisson lion	Poisson de mer	Très Fort, en expansion	Ponctuelle
<i>Halophila stipulacea</i>		Phanérogame marine	Très Fort	Ponctuelle
<i>Melanoides tuberculatus</i>		Mollusque d'eau douce	Fort	Généralisée
<i>Bambusa vulgaris</i>	Bambou	Herbacée	Fort	Localisée
<i>Bemisia tabaci</i>	Mouche blanche	Insecte	Fort, Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde	Localisée
<i>Syzygium jambos</i>	Jambrosade, jamerosa, jamrosa, jamrosat, pomme rose	Arbre	Fort	Localisée
<i>Pinus caribaea</i>	Pin des Caraïbes	Arbre	Fort	Localisée
<i>Antigonon leptopus</i>	Liane corail, liane antigone	Liane	Fort	Ponctuelle
<i>Capra hircus</i>	Chèvre	Mammifère	Fort, Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde	Ponctuelle
<i>Flemingia strobilifera</i>	Sainfoin du Bengale	Arbre	Fort	Ponctuelle
<i>Kalanchoe pinnata</i>	Kalanchoé penné	Herbacée	Fort	Ponctuelle
<i>Spathodea campanulata</i>	Tulipier du Gabon, pisse-pisse	Arbre	Fort, Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde	Ponctuelle
<i>Spathoglottis plicata</i>	Orchidée	Herbacée	Fort	Ponctuelle
<i>Triphasia trifolia</i>	Orangine, Petite citronnelle	Arbuste	Fort	Ponctuelle
<i>Rhinella marina (=Bufo marinus)</i>	Crapaud géant	Amphibien	Moyen, Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde	Généralisée
<i>Tarebia granifera</i>		Mollusque d'eau douce	Moyen	Généralisée
<i>Gymnophthalmus underwoodi</i>	Gymnophthalme d'underwood	Reptile	Moyen	Localisée
<i>Oreochromis mossambicus</i>	Tilapia du Mozambique	Poisson d'eau douce	Moyen, Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde	Localisée
<i>Procyon lotor</i>	Raton laveur, racoon	Mammifère	Moyen	Localisée
<i>Diaphorina citri</i>	Psylle de l'oranger	Insecte	Moyen	Ponctuelle
<i>Dichrostachys cinerea</i>	Dichrostachys cendré, mimosa clochette, acacia Saint-Domingue	Arbuste	Moyen	Ponctuelle
<i>Raoiella indica</i>	Red palm mite	Araignée	Moyen	Ponctuelle
<i>Felis catus</i>	Chat	Mammifère	Moyen	?
<i>Mikania micrantha</i>	Liane américaine, liane serpent	Liane	Moyen, Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde	?
<i>Tapinoma melanocephalum</i>		Insecte	Moyen	?
<i>Poecilia reticulata</i>	Guppy	Poisson d'eau douce	Faible	Localisée
<i>Poecilia vivipara</i>	Guppy	Poisson d'eau douce	Faible	Localisée
<i>Hydrille verticillata</i>	Hydrille verticillée	Plante aquatique	Faible	Ponctuelle
<i>Molothrus bonariensis</i>	Merle de Sainte-Lucie	Oiseau	Faible	Ponctuelle
<i>Oeceoclades maculata</i>		Herbacée	Faible	Ponctuelle
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Oiseau	Faible	Ponctuelle
<i>Trachemys scripta elegans</i>	Tortue de Floride, trachémyde à tempes rouges	Reptile	Faible, Sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde	Généralisée
<i>Sciaenops ocellatus</i>	Loup Caraïbe, Ombrine tropicale, Ombrine osselée	Poisson de mer	Faible	Ponctuelle

Figure 14 : Liste hiérarchisée des EEE de Guadeloupe (Source : Les invasions biologiques aux Antilles françaises – Diagnostic et état des lieux des connaissances, DEAL 2012)

7.5.4 Les milieux naturels non protégés

Certains d'entre eux ont faits l'objet d'inventaires permettant de mieux en connaître la biodiversité, les **ZNIEFF** (Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique)

Les ZNIEFF ne constituent pas des protections réglementaires mais des inventaires de faune et de flore. Quatre d'entre elles existent à Marie-Galante :

- ZNIEFF I Falaises Est de Marie-Galante, 437 hectares
- ZNIEFF I Barre de l'île, 663 hectares,
- ZNIEFF I Plage et Bois de Folle Anse, 51 hectares,
- ZNIEFF II Marais de Saint-Louis, 464 hectares.

Les Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique



Figure 15 : Localisation des ZNIEFF sur l'île (Source : <https://carto.karugeo.fr/1/visualiseur.map>)

En dehors des ZNIEFF, les milieux non protégés sont essentiellement des **formations influencées par l'eau** telles que les vallées des rivières et ravines, en particulier, la vallée de la rivière Saint-Louis et en partie la vallée de la rivière de Vieux-Fort.

Les escarpements boisés en limite de plateaux ne sont pas non plus protégés : boisements de la Barre de l'île, hauteurs forestières de Grand-Bourg, escarpements boisés des Galets. Bien qu'aujourd'hui relativement préservés de l'anthropisation (en grande partie en raison des fortes pentes), ces espaces sont de plus en plus sensibles au développement de l'urbanisation en bordure de plateau.

En plus d'être non protégés, la plupart de ces milieux sont très peu connus (rareté des études et inventaires).

Par ailleurs, il est à souligner qu'à l'heure actuelle, les fonds sous-marins ne sont pas non plus protégés, alors qu'ils sont très fortement sensibles aux activités humaines terrestres et aquatiques.

FOCUS : Les mares

Avec un réseau hydrographique peu développé, les mares constituent des structures hydrographiques importantes pour l'île, qui n'en compte pas moins de 627, surtout sur le plateau des hauts. Elles sont hors du domaine public de l'Etat, et peuvent appartenir soit à l'Etat (domaine privé de l'Etat), soit à des particuliers.

Elles ont pour origine l'érosion/altération karstique des calcaires qui a peu à peu modelé le relief et accumulé les argiles imperméables dans les fonds (dolines). Ces mares, pérennes ou temporaires, étaient autrefois utilisées comme **source d'eau** par les habitants. Aujourd'hui, elles sont utilisées pour l'alimentation du bétail. Leurs niveaux sont fortement influencés par les saisons. La capacité de ces dernières dépend du climat (précipitations annuelles).

Elles contribuent à **l'identité paysagère** et au **patrimoine agricole** de Marie-Galante en composant des paysages bien caractéristiques. Certaines présentent des emprises conséquentes comme à Giraud, Fond du Riz, Fond Aimé, Fond Bambou.

Les mares sont également des zones humides, caractérisées par une biodiversité bien spécifique et extrêmement riche. Elles hébergent une faune et une flore spécifique et variée. Les espèces les plus fréquentes sont les nénuphars comme le grand follet (*Nymphaea ampla*) et les lentilles d'eau (*Lemna sp*). Les espèces dominantes les « varech ma fin » et les joncs. Au bord des mares, on retrouve essentiellement de la verveine, du chiendent terre, du « jirof ma » et des « pompon ma ». Aux alentours, sont également présents le campêche, le manguier et le goyavier.

La faune rencontrée couramment est composée de kyo, d'aigrette neigeuse, de petit héron bleu, de crabier ou encore de héron garde-boeuf. Des tortues du Costa Rica et tortue de Floride sont également présentes.

En plus de ces valeurs écologiques et paysagères, elles revêtent une **valeur sociale forte**.

Autrefois, elles étaient des **lieux d'activités sociales** à part entière : pêche, chasse, baignade, rencontres, échanges entre transporteurs d'eau, paysans et lavandières, aires de jeux mais aussi de cueillette de végétaux qui en peuplaient les abords, pour les thés et les bains. Malgré le déclin de ces activités et usages, l'attachement social et culturel autour des mares reste ancré.

Plusieurs usages des mares et de leurs eaux ont été identifiés par l'ONF en 2014. En voici les principaux :

- **l'abreuvement du bétail** : abreuvoirs remplis avec l'eau de la mare, ou par alimentation directe des animaux dans la mare.
- **l'arrosage de cultures maraîchères**, via parfois la collecte de l'eau par un système de pompe. Les cultures maraîchères à cycle court sont très demandeuses en eau en début de la saison des pluies. L'eau est souvent récupérée à l'aide de jerricanes.

Mais les mares, et donc les paysages qui y sont donc associés, sont sensibles et soumis à de nombreux facteurs qui les mettent en danger : **envasement, assèchement après cumul de périodes de sécheresse, remblaiement, etc.** Les agriculteurs restent fortement dépendants de la qualité et l'approvisionnement des mares qu'ils entretiennent.

7.6 Les risques

Marie-Galante est concernée par l'ensemble des risques naturels présents sur la Guadeloupe excepté le risque volcanique :

- Cyclonique
- Mouvement de terrain
- De submersion (houle cyclonique)

La façade littorale est fortement soumise aux risques de tsunami et de houle cyclonique.



Figure 16 : Effondrement de route lors d'évènement pluvieux violent – secteur des Galets (Source : Tropisme)

Marie-Galante est soumise à de forts risques naturels.

Les risques naturels existants sur l'île sont des facteurs d'évolution plus ou moins rapide des paysages : évolution brutale lors d'évènements climatiques majeurs tels les cyclones ou évolution plus lente de l'érosion du littoral et du recul des traits de côte.

Néanmoins, après la survenu de cyclone (Maria, 2017), **la résilience des paysages** marie-galantais s'exprime très rapidement : la végétation reprend rapidement sa place et vient estomper les stigmates de l'évènement.

8 Unité paysagère du plateau des Hauts

8.1 Description générale

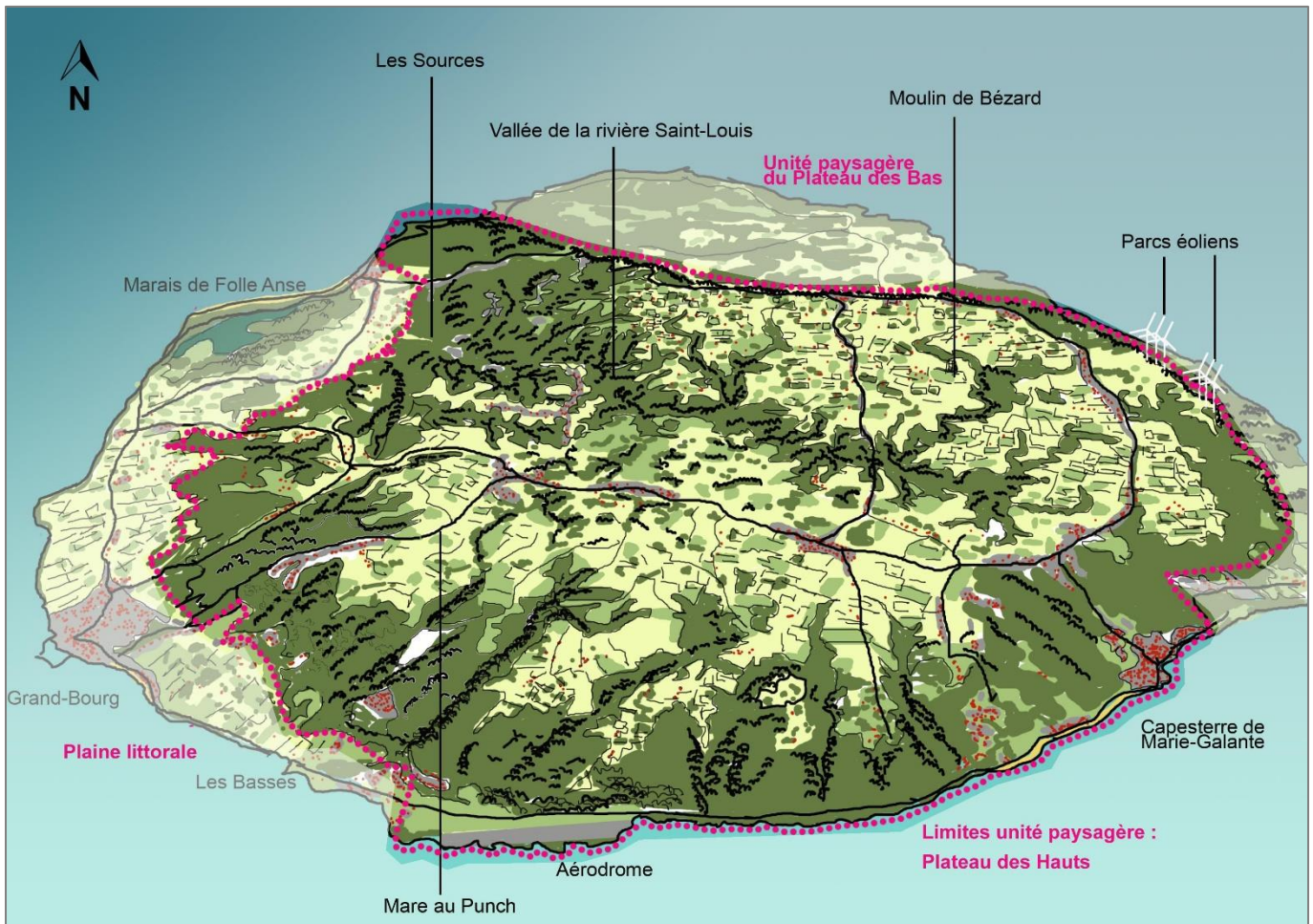


Figure 17 : Bloc diagramme de l'unité paysagère du Plateau des Hauts (Source : Tropisme)

Cette unité paysagère, au centre de l'île, correspond à un plateau calcaire ancien, **ondulé par l'érosion karstique**. Il est nommé plateau des Hauts car surélevé sous l'effet de failles du socle calcaire et domine aujourd'hui les autres unités paysagères alentours.



Figure 18 : Paysage du plateau des Hauts, secteur Boisvins (Source : Tropisme)



Figure 19 : Mare, secteur Fond Bambou (Source : Tropisme)

La topographie y est doucement vallonnée, les dolines étant souvent occupées par des mares. L'ouverture des paysages y est variable mais la configuration générale et la topographie ondulée permettent **des points de vue sur le grand paysage**. Les escarpements brusques offrent ponctuellement de beaux points de vue sur l'environnement maritime et les unités voisines.

L'unité paysagère se caractérise par un mitage urbain élevé et des habitations diffuses sur l'ensemble du plateau, en dehors des bordures de ravines laissées boisées.

Les **habitations s'égrènent** également le long des axes routiers. Cette continuité du rideau bâti le long des routes ferme par endroit les vues vers le grand paysage.

Cette urbanisation diffuse, a toutefois vu de nouveaux ensembles se développer ou s'étoffer : Canada, Taillefer, Vannier, Bourgelas, Grand Case, Bézard, Beaufils, Pichery.

Le secteur est essentiellement voué à l'agriculture et notamment à **la culture de la canne à sucre**. Cette forte présence cannière est renforcée par la présence de **vestiges de moulins**, sur les hauteurs, au-dessus des champs de canne à sucre. Ils animent le paysage et servent de points de repère. De plus, **deux distilleries**, Bielle et Bellevue (comptant également un moulin restauré sur son site), se trouvent au centre du plateau des Hauts.



Figure 20 : Distillerie Bellevue (Source : Tropisme)



Figure 21 : Distillerie Bielle (Source : Tropisme)

Les champs de canne à sucre alternent avec des prairies, sur un parcellaire réduit et ponctué de bosquets et d'arbres, pour former une mosaïque agricole bien caractéristique du plateau des Hauts.

Les paysages canniers peuplés de moulins sont les plus représentatifs de l'île dans l'imaginaire collectif.



Figure 22 : Paysage du plateau des Hauts, secteur Nesmond (Source : Tropisme)

L'unité paysagère est traversée par la vallée de **la rivière Saint-Louis** qui coupe le plateau des Hauts du sud-est au nord-ouest et draine les petites ravines.

Encaissée dans une vallée profonde creusée dans le socle calcaire, ses abords sont **densément boisés**. La rivière n'est pas directement accessible mais seulement perçue lors de la traversée sur la route RD102 qui donne à ressentir **l'ambiance de fraîcheur** sous les hauts arbres, rappelant même parfois certaines ambiances boisées des Grands Fonds.

Ces paysages forestiers fermés sont originaux sur l'île. Cette formation naturelle présente aussi un **grand intérêt écologique** par sa densité et sa composition floristique. **Néanmoins, ces boisements ne sont pas protégés ou même inventoriés (inventaire ZNIEFF)**. Ils restent très sensibles aux activités anthropiques sur le plateau des Hauts (agriculture, urbanisation).

Au sud et au nord-ouest de l'unité paysagère, des pentes régulières constituent les limites entre le plateau des Hauts et les unités paysagères en contrebas. Ces pentes, entaillées de petites ravines, et couvertes de boisements denses et de hautes futaies, n'ont pas pu être exploitées à des fins agricoles comme le reste du plateau et contrastent donc avec les paysages du cœur de l'île. Le **changement d'ambiance** est nettement perceptible lors de l'accès au plateau des Hauts par les routes RN9, RD204, RD201, RD205 et d'autres petites routes communales, en traversant cette **frange boisée**. Elle constitue comme un écrin, une transition entre les paysages littoraux et le plateau des Hauts. La qualité paysagère de cette frange forestière connaît cependant une pression anthropique variable, que ce soit pour l'agriculture ou la construction d'habitations.



Figure 23 : Ambiance de la frange forestière (Source : Tropisme)

L'unité paysagère est également caractérisée par un **contact restreint avec la mer**. Au sud, une **étroite bande littorale** se trouve au pied des pentes boisées citées précédemment. C'est là que passe la RD203 entre Grand-Bourg et Capesterre. L'axe routier permet de longer une côte rocheuse découpée, avant des anses sableuses en se rapprochant de Capesterre. Ce littoral, coincé entre mer et relief, présente une **ambiance singulière et isolée**.

8.2 Eléments caractéristiques

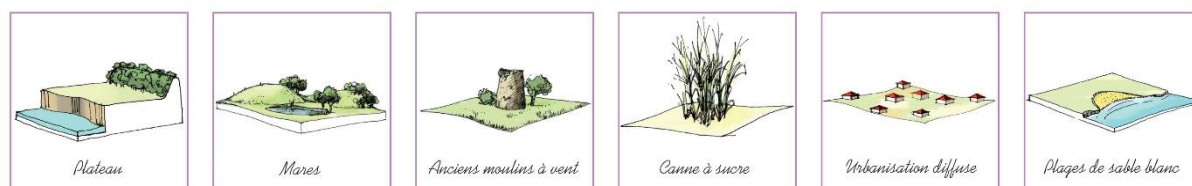


Figure 24 : Pictogrammes des éléments identitaires de l'unité paysagère (Source : Atlas des paysages de Guadeloupe)

En plus des éléments paysagers constitutifs ci-dessus, l'unité paysagère compte certains éléments caractéristiques :

8.2.1 Le bourg de Capesterre de Marie-Galante

Le centre-bourg de Capesterre se situe sur le littoral, au sud-est de l'unité paysagère, en limite de l'unité paysagère des terrasses des Galets. Il est fortement exposé aux houles, aux embruns et à l'érosion marine.

La configuration du site est restreinte par un certain nombre de contraintes littorale, maritime et topographique avec la présence de l'escarpement du plateau des Hauts sur lequel s'appuie le village actuel.



Figure 25 : Limite du bourg au pied de l'escarpement boisé (Source : Tropisme)

De sa création à la fin du XVII^{ème} siècle, début XVIII^{ème} siècle, jusqu'en 1930, le bourg d'étaie mais se transforme peu. Aux XVIII^{ème} et début XIX^{ème} siècle, le bourg est minuscule et compte quelques artisans, cabaretiers, marins pêcheurs qui côtoient magasins de stockage et d'exportation.

Fin XVIII^{ème} siècle, le café, le coton et l'indigo périclitent au profit de la canne à sucre, en même temps que la fonction commerciale de Capesterre, au profit de celle de Grand-Bourg.

Dans les années 1930 - 1970, le bourg s'étire le long de la rue de la Marine et le long des axes parallèles, ainsi que sur le couloir des Hauts. L'ensemble des constructions, hormis l'église, sont détruites par le cyclone de 1928.

La mairie fut reconstruite dans le style Ali Tur par Gérard-Michel Corbin, puis rebâtie à l'identique après le cyclone de 1932.

Dans les années 1950, les rues sont remises en état et les trottoirs cimentés. Le cyclone destructeur de 1956 entraîne la généralisation des constructions en dur.



Figure 26 : Eglise Sainte-Anne et sa place (Source : Tropisme)



Figure 27 : Mairie, rue de la Marine (Source : Tropisme)

Le bourg s'est structuré autour des 2 voies principales : le boulevard maritime et la rue de la Marine actuelle, qui concentre encore aujourd'hui la plupart des activités du bourg.



Figure 28 : Rue de la Marine (Source : Tropisme)

Les édifices publics et services privés se concentrent au niveau de la place centrale du bourg. Les îlots sont rectangulaires et déclinent une trame bâtie plus ou moins dense, de structure traditionnelle. La rue de la Marine est soulignée par une hauteur des constructions limitée au rez-de-chaussée, mais qui évolue avec la structure « haut et bas » à R+1, le niveau en rez-de-chaussée restant destiné aux parties communes se prolongeant sur la cour arrière en fonction de la profondeur du terrain d'assiette. Néanmoins cette façade commerçante est peu propice au stationnement et à la socialisation.

Cette rue est agrafée au boulevard maritime par des venelles qui restent peu valorisées. La façade maritime donne dos à l'activité du bourg et semble isolée de l'animation à l'intérieur du bourg à cause d'un écran de bâtiments.



Figure 29 : Littoral et boulevard maritime (Source : Tropisme)

De manière générale, le centre-bourg est faiblement végétalisé, ce qui contraste fortement avec le contexte paysager ambiant et qui, en plus de minimiser la valeur paysagère des rues, contraint les déplacements piétons par manque d'ombre.

Les espaces verts privés, devant les habitations (domaine privé) contribuent alors à mettre en valeur l'espace public en offrant des micro-espaces de respiration pour les piétons.

Notons la présence du parc du Presbytère (privé mais ouvert au public) ayant le potentiel de devenir un véritable parc urbain en centre-bourg.



Figure 30 : Espace public aux abords du Monument aux Morts (Source : Tropisme)

Caractéristiques

Le patrimoine bâti est caractérisé par la présence des citernes d'eau, reflétant le souci d'approvisionnement en eau du village des XIXème et XXème siècle.



Figure 31 : Citerne dans le bourg (Source : Tropisme)

La tâche urbaine a très peu évolué depuis les années 1980, l'habitat s'étant plutôt développé vers les hameaux.

Le parcellaire est laniéré et étroit, orienté nord-ouest / sud-est, dans le sens des artères principales du bourg, et dans le sens des vents dominants pour une meilleure aération du tissu urbain.

Les ilots sont de moins en moins structurés à mesure que l'on se dirige vers l'est, vers les Galets.

L'organisation urbaine en damier colonial est visible dans le centre historique entre la rue Hamot, la rue Leclerc, le rue de la Liberté, les rues du cimetière, Vidocin et de la mairie. Par la suite, les extensions plus récentes forment des ilots plus aérés.

Bâti remarquable :

- L'église, XIXème - XXème siècle ;
- La mairie, XXème siècle, reconstruite en 1935 par Gérard Michel Corbin, selon le modèle Ali Tur ;
- La citerne, XIXème siècle, adjacente à la mairie et alimentée par les eaux du toit de l'église ;
- Le Monument aux Morts, XXème siècle ;
- Le dispensaire Latour, face au presbytère ;
- L'ancienne prison, XIXème siècle, en moellons et pierre de taille, adjacente à la mairie ;
- L'ancienne école, XXème siècle ;
- Le cimetière ;
- Le village des pêcheurs ;
- Le bâtiment de l'OMCS.

Espaces publics patrimoniaux :

- La place de l'Eglise et ses rues adjacentes ;
- Le terrain du Presbytère ;
- La place du Monuments aux Morts ;
- La rue de la Marine ;
- La ruelle de liaison entre la place de l'Eglise et la mer ainsi que les venelles adjacentes ;
- La jetée sur le front de mer ;
- Le cimetière ;
- La grotte de la chapelle Sainte-Anne, infructuosité naturelle dominant le bourg, lieu de pèlerinage fortement fréquenté par la population.

Bâtiments privés remarquables :

- Maison Bade rue du Presbytère ;
- Maison Bade rue de la Marine ;
- Maison Hamot sur la place de la Mairie ;
- Maison Boulogne rue de la Mairie.

Entrées de bourg

Depuis Grand-Bourg, la route du bourg de Capesterre donne à voir la plage de la Feuillère et le lagon, avant d'arriver au carrefour du stade puis la rue du littoral.

Depuis l'intérieur des terres, le plateau des Hauts. Le bourg est visible d'en haut et ses toits rouges donnent encore plus d'intensité aux bleus du lagon.

Vacance

Le bourg est touché par la vacance et des dents creuses s'observent. Cette vacance s'explique à la fois par la baisse de population sur la commune mais aussi en raison d'une offre de logements qui n'est pas toujours adaptée aux attentes des familles actuelles (surfaces, jardins...). Ce phénomène risque d'être amplifié par les arrivées régulières de sargasses dont souffre le village.

Des bâtiments présentant une architecture vernaculaire (cases créoles) sont particulièrement menacés de disparition.



Figure 32 : Dent creuse (Source : Tropisme)

Diverses préconisations de mise en valeur urbanistique, architecturale et paysagère du bourg se trouvent dans l'étude « Embellissement des façades des rues commerçantes de Capesterre de Marie-Galante », réalisée par le CAUE de Guadeloupe en 2015. L'étude décline des propositions concrètes à mettre en œuvre concernant le stationnement, la circulation, l'optimisation de l'environnement urbain, le littoral, le mobilier urbain, la scénographie nocturne, la mise en valeur paysagère, le traitement des entrées de bourg, le traitement chromatique des façades.

Un travail conséquent et fin d'analyse et de relevé ayant été réalisé pour cette étude, la préconisation du plan de paysage pour les centres-bourgs est donc de prendre en compte et suivre ces recommandations dans les nouveaux projets.

8.2.2 La mare au punch et l'Habitation Pirogue

Les abords de la mare au Punch ont été aménagés par une passerelle, un carbet et des panneaux signalétiques et explicatifs.

Le site, géré par le Département, fut aménagé afin de mettre en valeur la mare, en bordure de RN9, mais aussi en souvenir des événements sanglants à la suite du rassemblement d'esclaves lors des élections législatives de 1849. C'est là que furent déversées des récoltes de rhum et de sucre dans la mare, à l'origine de son nom actuel.

En face, de l'autre côté de la RN9, les ruines de l'habitation Pirogue viennent compléter l'intérêt du site. Cette partie du site n'est pas valorisée et les vestiges de l'usine et de la balance, envahis par la végétation, ne sont presque pas visibles.



Figure 33 : La mare au punch (Source : Tropisme)

La valeur patrimoniale est forte mais il est soulevé la dégradation du site et la nécessité de sa revalorisation (concertation). En effet, bien qu'aménagé et bien fréquenté par les visiteurs, ces aménagements apparaissent vieillissants, dégradés (panneaux et barrières abimés), la signalétique routière est peu visible.

8.2.3 Les points de vue

Par sa surélévation des unités paysagères voisines, mais aussi par un relief légèrement vallonné, l'unité paysagère du plateau des Hauts offre des points de vue sur ses paysages mais aussi sur ceux des unités voisines et sur l'océan.

Le plus remarquables sont ceux :

- De la descente de la RN9 au-dessus du bourg de Capesterre
- Sur la RD201 au nord de l'unité, et sur le lieu-dit Grelin
- Sur la RD201 descendant vers le bourg de Saint-Louis
- Depuis le morne Ducos, sur Grand-Bourg (hôpital).



Figure 34 : Point de vue depuis le parking de l'hôpital de Grand-Bourg – morne Ducos (Source : Tropisme)



Figure 35 : Point de vue sur le bourg de Capesterre de depuis la RN9 (Source : Tropisme)

8.2.4 Le moulin de Bézard



Figure 36 : Le moulin de Bézard (Source : Tropisme)

Monument historique inscrit depuis le 25/07/1979, le Moulin de Bézard, a fait l'objet d'une restauration exemplaire en matière de chantier d'insertion et de propositions de prestations, en 1994.

Sur le site d'une ancienne sucrerie, ce moulin date de 1814. Il est l'un des derniers moulins à avoir fonctionné, jusqu'après 1945. La construction a été entièrement réalisée en pierres de taille. Pour une meilleure protection, sa couverture a été recouverte d'essentes de bois.

Bien indiqué des guides, le moulin est un site de passage des touristes.

Cependant, il est mentionné comme site dégradé à revaloriser lors de la concertation. En effet, ce site communal, sans gestionnaire, ne vit plus. Le moulin se dégrade. Les cases en gaulettes qui avaient été construites pour accueillir des artisans locaux sont détruites.

Rare moulin restauré avec celui de l'habitation Bellevue, il représente un enjeu important de valorisation du patrimoine du plateau des Hauts.

8.2.5 Les Sources

En aval de la rivière Saint-Louis et avant le site de Folle Anse, le secteur des Sources présente une formation arborée originale de la forêt marécageuse, avec des mangles médailles.

L'ambiance particulière de ce secteur, associée à la présence de ces arbres aux racines échasses, à l'ombre et à la fraîcheur des lieux, fait qu'il est largement apprécié des marie-galantais (cité dans « les paysages auxquels je suis attaché » lors de la concertation). Un sentier de randonnée géré par le Département permet d'y accéder.

8.2.6 Les éoliennes

C'est sur l'unité paysagère du plateau des Hauts, en limite immédiate de l'unité des Terrasses des Galets qu'elles dominent, que sont installés les 2 parcs éoliens de Petite Place et Morne Constant. Bien exposées aux Alizés, ces éoliennes ont initialement été installées en 1997 et 2000.

Le parc de Petite Place a été renouvelé en 2015, devenant le premier parc éolien avec stockage de la Guadeloupe. Les éoliennes alignées marquent la limite est du plateau cannier, depuis celui-ci, et surplombent les terrasses et la côte des Galets.



Figure 37 : Parc éolien de Petite Place (Source : Tropisme)

8.3 Dynamiques observées

L'étude des dynamiques paysagères est réalisée d'après les photographies aériennes historiques de l'IGN, ainsi que d'un travail de prospection de terrain.

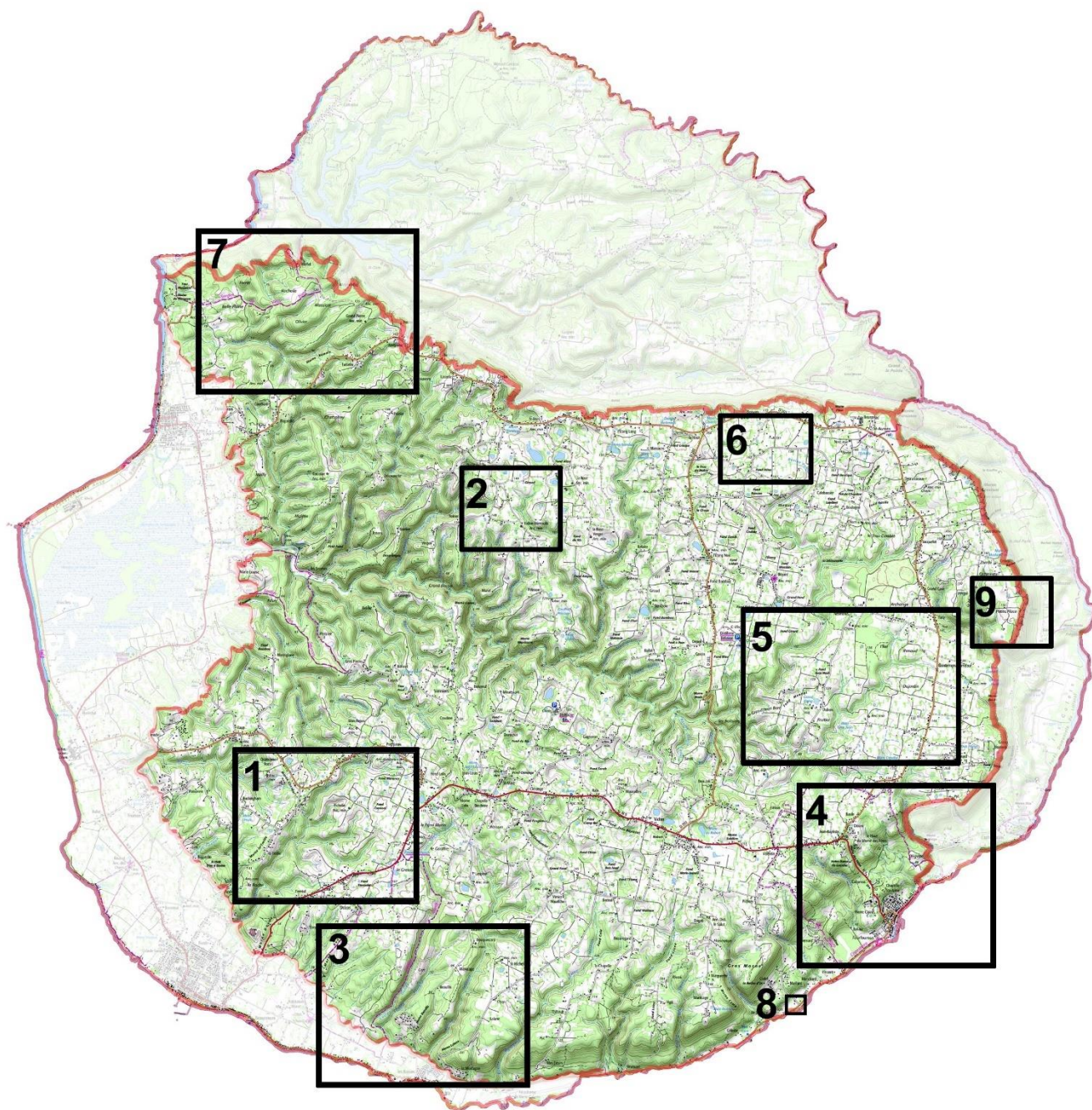
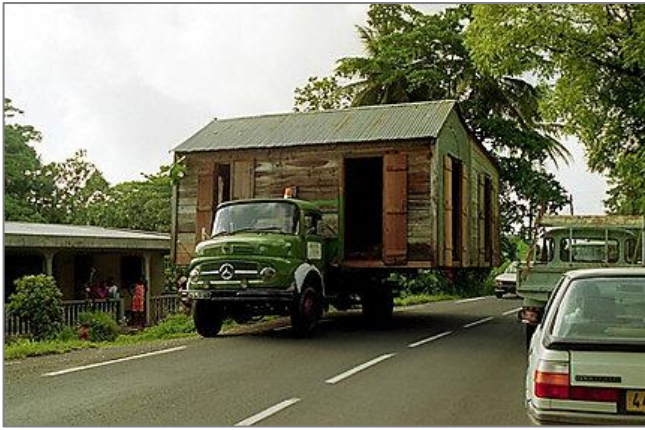


Figure 38 : Localisation des encadrés pour les analyses diachroniques suivantes (Source : Tropisme)

8.3.1 Le développement urbain : extensions linéaires et mitage – ENCADRES 1 et 2

L'urbanisation s'est bien développée, au cœur du plateau, sous la forme d'un habitat linéaire et continu, peu épais (une seule bande de maisons de part et d'autre de la route), s'étant ponctuellement épaissie sous forme de petites poches d'habitat.

Ces « rideaux » de maisons s'étirent de part et d'autre des routes principales : RN9 et routes départementales et également route de la Treille et route de Vanniers.



Traditionnellement, les cases, petites habitations légères, pouvaient être transportées d'un lieu à l'autre soit à l'aide de charrettes tirées par des bœufs, soit plus tard sur des remorques de tracteurs ou des camions. Elles étaient alors disposées en bordure de route.

Peu à peu, les cases sont « durcifiées » mais les maisons bétons ont fait perdre cet étirement urbain linéaire.

Figure 39 : Transport de case en 1988 (Source : www.routard.com)

Route de la treille à gauche et RN9 à droite.



Les constructions à usage d'habitation se sont aussi développées de façon diffuse parmi les espaces agricoles. Ce mode d'urbanisation vient du fait qu'il était auparavant commun d'installer son habitation à proximité immédiate de ses parcelles cultivées. Cette dynamique, particulièrement bien représentée sur le plateau des Hauts, a pour conséquence un mitage urbain important.

Secteur de Vallon Vrimouth.



8.3.2 Le développement urbain sur les escarpements boisés – ENCADRE 3

Les escarpements boisés de la frange forestière limitant l'unité paysagère du plateau des Hauts, lorsqu'ils sont traversés, permettent des points de vue sur les unités paysagères voisines en contrebas mais aussi sur l'océan entourant Marie-Galante et les îles voisines : les Saintes et la Dominique vers l'ouest et le sud.

Ces pourquoi ces secteurs sont très prisés pour la construction et ont vu se développer des poches d'habitat qui restent toutefois bien contenues.

Une attention doit donc être portée à l'intégration architecturale et paysagère de ces habitations en bordure de terrasses et donc bien visibles depuis les unités paysagères voisines.



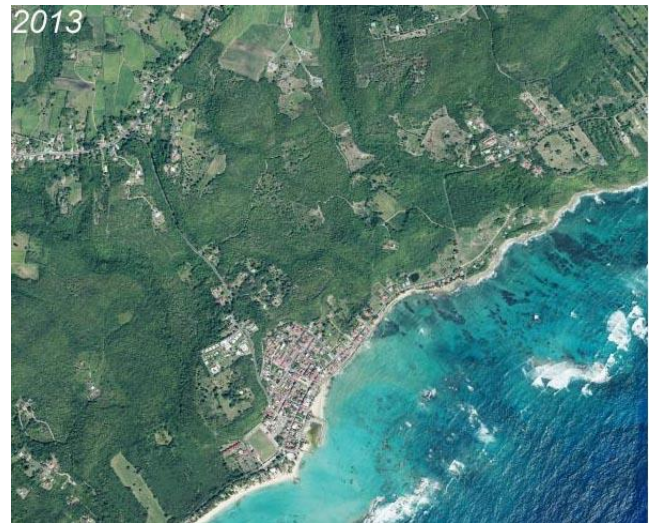
Figure 40 : Quartier Beaufile depuis le port de Grand-Bourg (Source : Tropisme)

Les illustrations ci-dessous se trouvent sur le secteur de Beaufile – Les Basses.



8.3.3 Le développement urbain du bourg de Capesterre de Marie-Galante – ENCADRE 4

Le bourg de Capesterre s'est épaissi au creux du relief en contrebas de l'escarpement et étiré en direction des Caps, et de la plage de la Feuillère. Ce développement urbain reste quand même relativement modéré.



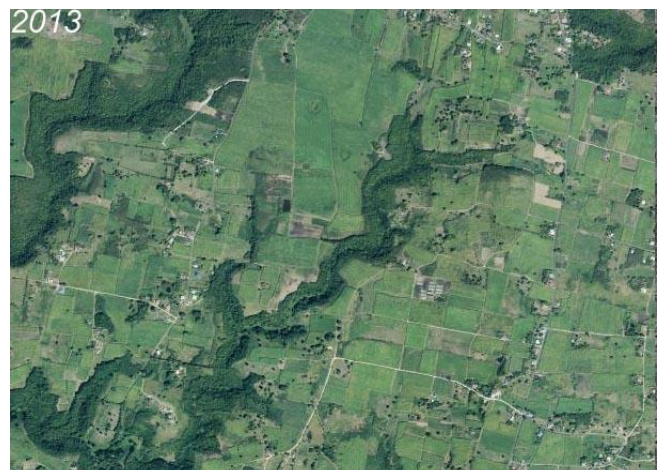
8.3.4 Les défrichements à des fins agricoles et regroupement parcellaire – ENCADRES 5 ET 6

Bien que le plateau cannier soit, depuis les premiers temps de la colonisation, en grande partie voué à la culture de la canne à sucre, des défrichements se sont poursuivis ces dernières décennies, afin d'étendre plus les terrains mis en culture.

Deux cas de figures se présentent :

- Les défrichements venant étendre les cultures au plus près des ravines et impactant donc l'épaisseur de la ripisylve (exemple du secteur de Bontemps – Rameau et du rétrécissement des boisements associés à la ravine).
- Les défrichements de boisements résiduels plus ou moins isolés, associés à un regroupement parcellaire, pour des raisons d'optimisation agricole (mécanisation surtout, exemple du secteur de Boisvins).

Secteur Bontemps – Rameau.



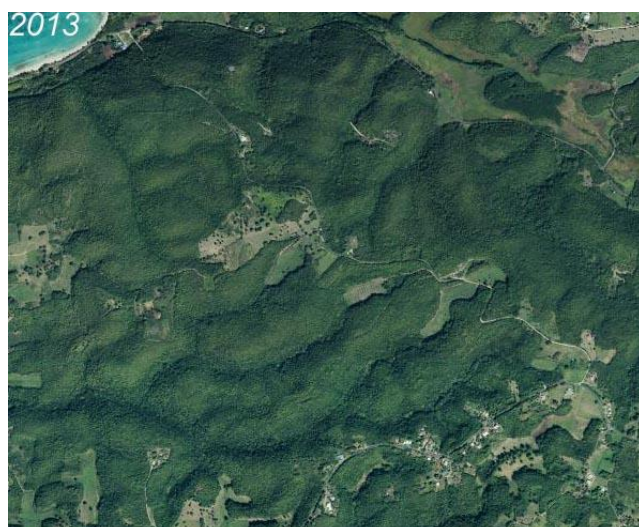
Secteur Boisvins.



8.3.5 La déprise agricole et la reconquête forestière – ENCADRE 7

Il est observé une diminution de surface ouverte pour l'agriculture sur certains secteurs, notamment, les fonds des petites ravines au nord-ouest de l'unité paysagère.

Ainsi, après l'abandon de ces terrains cultivés, la végétation naturelle a repris ses droits et a complètement refermé certains fonds. Cette évolution illustre bien la résilience des paysages.



A côté de ces fermetures forestières, il est possible d'observer une évolution plus récente de certaines parcelles agricoles. En effet, sans culture ou sans pâturage, les parcelles ouvertes évoluent très vite vers des friches envahies d'espèces pionnières tels les acacias de Saint Domingue. Les ligneux se développent alors et sont la première étape de la reconquête végétale des terrains et, ensuite, la fermeture des milieux.



Figure 41 : Enfrichement progressif à Morne Coucou (Source : Tropisme)



Figure 42 : Acacia de Saint Domingue (Source : Tropisme)

8.3.6 La dégradation des éléments patrimoniaux

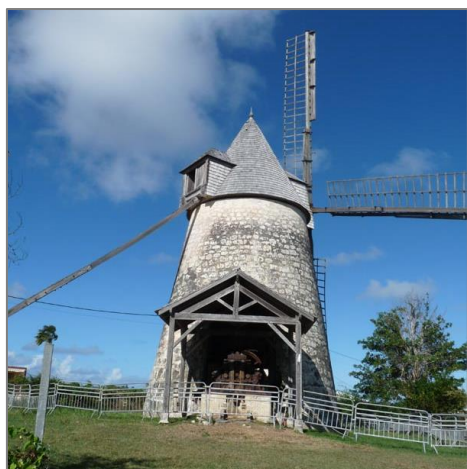


Figure 43 : Moulin de Bézard (Source : Tropisme)

Faute de protection ou de mise en valeur, des sites patrimoniaux se dégradent et risquent de disparaître d'ici les prochaines années. C'est le cas des moulins qui animent les paysages du plateau des Hauts, mais aussi les sites **du moulin de Bézard, de la mare au punch et de l'usine Bernard**, les paysages dégradés qui nécessiteraient d'être revalorisés les plus cités lors de la concertation avec les habitants.

Une valorisation de ces sites, couplée à un réel projet économique, mériterait d'être engagée.

8.3.7 La dégradation du bâti du bourg de Capesterre

A l'instar de Saint-Louis et Grand-Bourg, le bourg de Capesterre de Marie-Galante est concerné par une dégradation de son parc bâti.

Ce phénomène est partiellement dû à la vacance puisque la commune présente un taux de logements vacants de 20,3%, ce qui implique des logements fermés, non occupés et non entretenus.

Mais ce phénomène est aussi dû à la situation géographique du bourg, très exposé aux embruns, et qui cause entre autres dégradation des menuiseries bois, rouille des toitures et corrosion du béton armé.



Notons que ce phénomène est également amplifié par les arrivées de sargasses dégageant des gaz corrosifs comme le sulfure d'hydrogène.

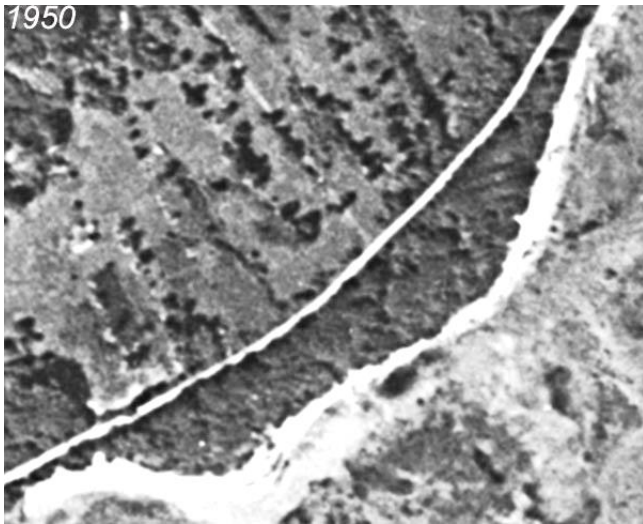
8.3.8 L'anthropisation du littoral et le recul du trait de côte – ENCADRE 8

Le littoral de l'unité paysagère, restreint, se compose des plages de Petite Anse et de la Feuillère. Les 2 plages sont concernées par une érosion marine moyenne inférieure à 30 m (Evolution et dynamique du trait de côte de l'archipel guadeloupéen, étude de 1956 à 2004 – BRGM, juillet 2010). Cette érosion est naturelle. Toutefois, elle peut être amplifiée après le passage d'évènements climatiques majeurs (type cyclones).



Figure 44 : Plage de la Feuillère après passage du cyclone Maria en 2017 (Source : Tropisme)

De plus, il est observé une anthropisation importante du littoral avec, au cours du temps, défrichement de la végétation littorale, constructions, plantation de cocotiers. Cela s'observe bien sur la plage de Petite Anse.



Cette anthropisation peut contribuer à fragiliser les plages déjà fortement sensibles aux phénomènes d'érosion marine et aux événements climatiques majeurs.

Ces plages sont par ailleurs fortement exposées aux arrivées de sargasses qui sont évacuées par les services techniques des collectivités de Marie-Galante.

8.3.9 Le développement des énergies renouvelables – ENCADRE 9

C'est sur le secteur du plateau des Hauts qu'ont émergé les principaux projets d'énergies renouvelables de Marie-Galante : parcs éoliens de Petite Place (ci-dessous) et Morne Constant, parc photovoltaïque de Bellevue.



9 Unité paysagère des terrasses des Galets

9.1 Description générale

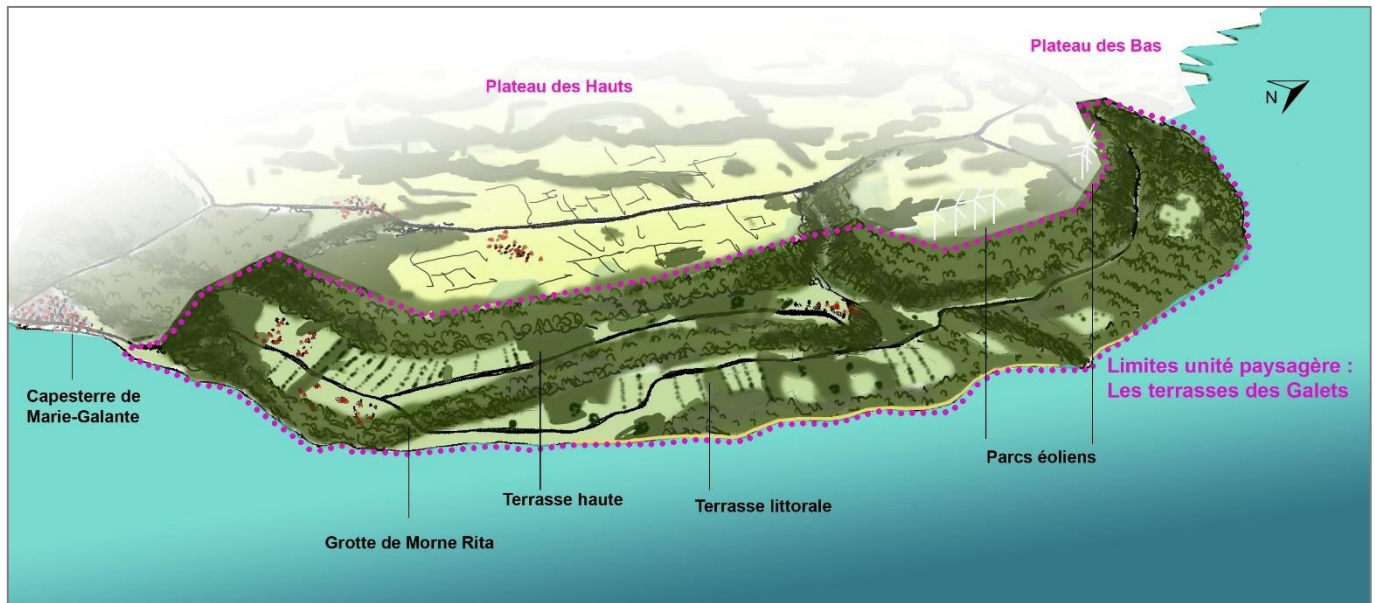


Figure 45 : Bloc diagramme de l'unité paysagère des terrasses des Galets (Source : Tropisme)

Les **terrasses calcaires** des galets constituent **deux niveaux** (l'un à 50 m et l'autre à environ 5m au-dessus du niveau de la mer), résultat du soulèvement progressif et par étape du plateau calcaire. Entre ces terrasses, se dressent des falaises dites mortes car n'étant plus en contact avec la mer. A la manière de la barre de l'île du plateau des Bas, elles forment **une barrière physique** s'élevant en limite ouest de l'unité et **isolant du reste de l'île**. Les terrasses des galets sont comme coincées entre des escarpements boisés très pentus et la mer.

Le climat de Marie-Galante, globalement sec, est plus marqué sur sa façade est, exposée aux Alizés et aux embruns desséchants, avec des précipitations annuelles ne dépassant pas 1 m. La végétation est courbée par le phénomène d'anémomorphose, les prairies rases, la flore xérophile. En arrière du littoral sont observés des bois bracelet (*Jacquina barbasco*) ou du raisinier (*Coccoloba*). Sur les escarpements, du gommier rouge (*Bursera simaruba*), poirier (*Tabebuia pallida*), mancenillier (*Hippomane mancenilla*), mapous (*Pisonia sp*), bois cannelle (*Cannella winterana*).

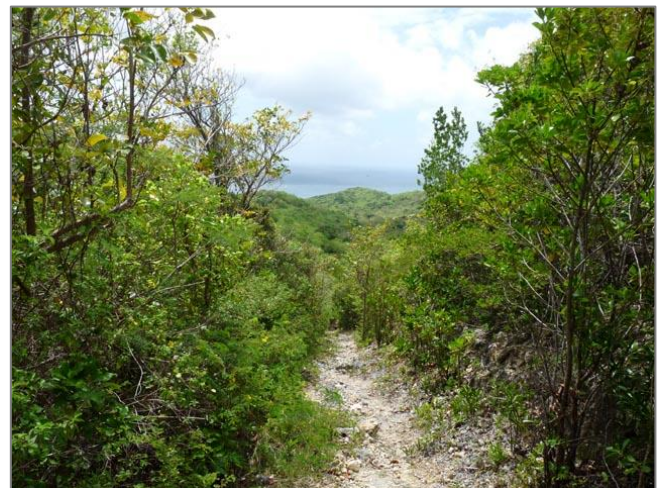


Figure 46 : Traversée des boisements du morne Parsonne (Source : Tropisme)

Sur les fortes pentes inaccessibles de la moitié nord de l'unité (Roches Noires), les arbres sont plus hauts et les espèces moins courantes témoignent d'une forêt sèche préservée, proche de son climax (gaïac, bois vert).



Figure 47 : Ancien puit et en arrière, puit solaire (Source : Tropisme)

Les conditions agronomiques étant contraignantes, **l'agriculture y reste peu développée** et consacrée à **l'élevage bovin extensif**. L'alimentation en eau des bêtes est permise grâce à des puits creusés dans le karst (puits solaires) et aux mares. Sur la terrasse littorale, cet élevage se pratique sur un **motif typique d'enclos découpant un parcellaire laniéré**. Vers le Nord, les terrasses s'estompent, les prairies disparaissent peu à peu et l'ensemble est couvert par la forêt.

Jadis, **coton et indigo** étaient cultivés sur l'unité paysagère. **18 vestiges d'indigoteries** sont recensés sur le secteur. Cette culture, apportée par les colons, a disparu vers 1735, face à la concurrence caribéenne. Le coton était cultivé par les populations sédentaires d'Amérindiens.



Figure 48 : Urbanisation sur la terrasse haute, secteur Capharnaüm (Source : Tropisme)

L'unité est **peu bâtie**. Les constructions sont quasiment absentes de la terrasse basse, ventée et très exposée aux embruns. Seule la terrasse haute, sur la partie sud de l'unité, présente quelques petits hameaux : Nal, Capharnaüm, Benoit. En bordure d'escarpement, les maisons viennent chercher des points de vue sur l'océan.

Les paysages littoraux sont variés, mais toujours sauvages sur cette façade est où la mer est agitée : plages sauvages entre les falaises des Galeries (au Sud) et de la Pointe de Tali (à l'Est), platier calcaire sombre des Roches Noires (au Nord).



Figure 49 : Anse Feuillard (Source : Tropisme)

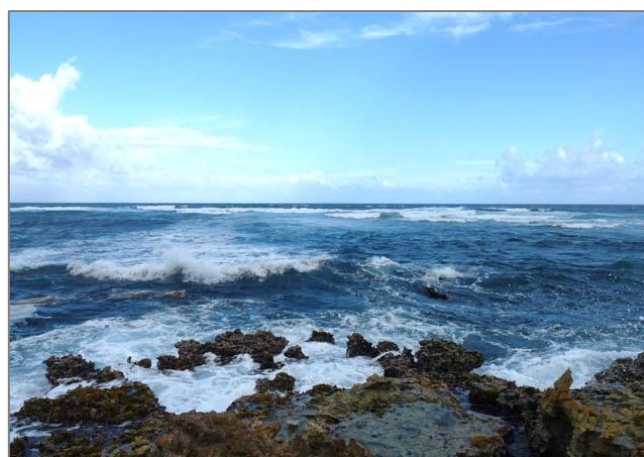


Figure 50 : Littoral sauvage des Galets (Source : Tropisme)

Néanmoins, la végétation littorale masque les vues vers l'océan depuis la terrasse basse. Les ouvertures sont plus nombreuses sur la terrasse haute en surplomb, en particulier sur la moitié sud de l'unité. Enfin, les routes descendant les terrasses au niveau des mornes Rita, Bel Air et Constant permettent des points de vue en plongée sur l'unité et sur l'océan.



Figure 51 : Cordon végétal littoral (Source : Tropisme)



Figure 52 : Paysage sauvage de la terrasse marine des Galets à Morne Rita (Source : Tropisme)

9.2 Eléments caractéristiques

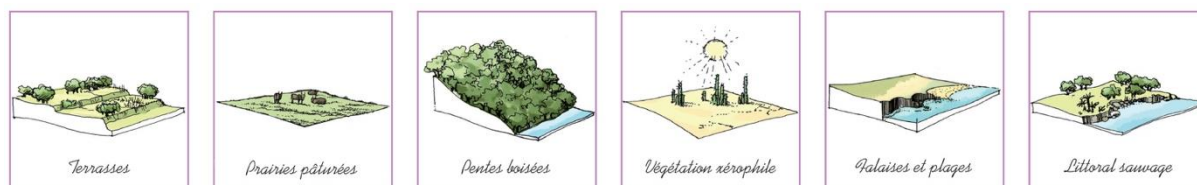


Figure 53 : Pictogrammes des éléments identitaires de l'unité paysagère (Source : Atlas des paysages de Guadeloupe)

En plus des éléments paysagers constitutifs ci-dessus, l'unité paysagère compte certains éléments caractéristiques :

9.2.1 Site classé des falaises de l'est

Une grande partie de l'unité paysagère fait partie du **site des falaises de l'est**, classé depuis le 8 septembre 2004 pour son **caractère pittoresque**. Ce site se prolonge vers le Nord, sur l'unité paysagère du plateau des bas.

Ce classement a pour objectif la protection, la reconnaissance en tant qu'identité paysagère partagée, la reconquête, l'amélioration des équilibres paysagers, ruraux et écologiques.

Le site classé présente des caractéristiques paysagères remarquables. Son littoral est sauvage et naturel, et l'arrière littoral garde encore des modes d'occupation ruraux traditionnels avec les activités agropastorales. Les boisements sont relativement bien préservés. Des vestiges amérindiens témoignent de la présence très ancienne de l'Homme sur ce secteur de Marie-Galante.

9.2.2 Espaces remarquables du littoral :



Figure 54 : Anse Piton et morne Grand la Pointe (Source : Tropisme)

Site des Galets : Le site est particulièrement préservé et d'une qualité esthétique forte liée aux falaises et à son caractère naturel. Les grottes littorales en ajoutent à sa variété et sa richesse paysagère.

Site des Roches noires : Le site, particulièrement préservé, recèle une qualité et une richesse écologique et une qualité esthétique de première importance, fortement liées aux falaises et au caractère naturel du site.

Site du Morne Parsonne : dominant l'Anse Piton, il est le prolongement oriental de la Barre-de-l'île, séparant les 3 unités paysagères : plateau des Hauts, plateau des bas et terrasses des Galets.

Site de l'anse Piton : marque la transition entre deux unités géologiques et paysagères. Le platier récifal affleurant offre un paysage de plage naturelle bordée d'un lagon, et les hautes falaises calcaires dévoilent un paysage tourmenté et découpé, exposé aux humeurs franches de l'océan.

9.2.3 Haies et parcellaire laniéré

Les Galets sont une unité paysagère tout à fait particulière sur l'île. L'ambiance sauvage d'un secteur fortement exposé et soumis aux aléas naturels y domine. Cependant, une composante paysagère vient apporter ordre et géométrie et vient rappeler la présence de l'Homme parmi ces paysages peu habités, où le temps paraît s'être arrêté. En effet, dans le but de protéger les animaux des vents forts sur le secteur mais aussi pour leur apporter de l'ombre et marquer le parcellaire cadastral, les enclos clôturés étaient bordés d'alignements de poiriers pays ou de glyricidias.

Autour de parcelles longues et étroites (de 50 m de largeur à 200 à 250 mètres de longueur), ces haies viennent créer un bocage étiré, motif paysager unique en Guadeloupe. Pendant le Carême, les floraisons roses et délicates des poiriers pays apportent un intérêt supplémentaire au secteur.



Figure 55 : Enclos de pâturage (Source : Tropisme)



Figure 56 : Vestiges d'alignements boisés en bordure de parcelle (Source : Tropisme)

9.2.4 Ruines d'activités anciennes

Bien qu'aujourd'hui très sauvage, le secteur des Galets est un des plus anciennement occupé de l'île et a connu diverses activités aujourd'hui disparues. Son intérêt historique et archéologique y est donc fort, bien que peu connu et peu perceptible.

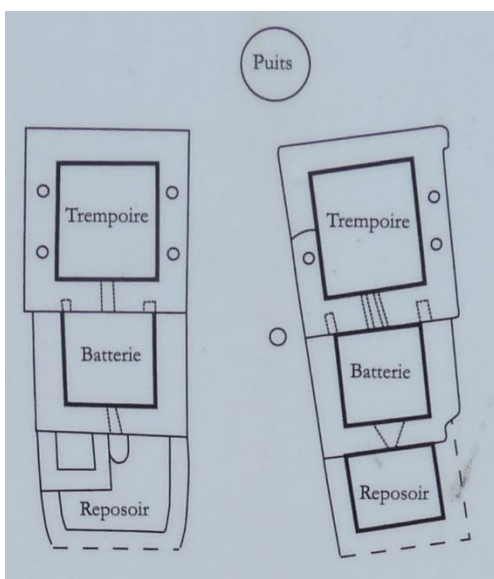


Figure 57 : Schéma de X. Rousseau, Plan de l'indigoterie du Gouffre

Notons la présence :

- Des fusaïoles, instruments en poterie utilisés par les amérindiens pour filer le coton, au niveau du lieu-dit le Gouffre ;
- De traces d'une ancienne distillerie ;
- De vestiges du Puit Pavillon ;
- De marches en pierre, entre les 2 terrasses marines, construites par les contrebandiers qui pratiquaient le commerce illégal de l'indigo ;
- De ruines de plusieurs indigoteries, dont les traces sont ténues : quelques ragées de pierres superposées.

9.2.5 Grotte du morne Rita

La grotte du Morne Rita fut occupée par les Amérindiens Salaloïdes qui y ont laissé de superbes pétroglyphes de type anthropomorphiques, mais aussi des outils.

Elle est classée Monument historique depuis le 30 mai 1983. Site de recherche archéologique (CNRS), elle est fermée au public. On peut l'apercevoir en empruntant la trace des Galeries.

9.2.6 Parcs éoliens de Petite Place et Morne Constant



Bien qu'implantées sur l'unité paysagère voisine du plateau des Hauts, les éoliennes des parcs de Petite Place et Morne Constant, en bordure de falaises mortes, sont visibles depuis l'unité paysagère qu'elles surplombent.

Figure 58 : Eoliennes de Petite Place (Source : Tropisme)

9.3 Dynamiques observées

L'étude des dynamiques paysagères est réalisée d'après les photographies aériennes historiques de l'IGN, ainsi que d'un travail de prospection de terrain.

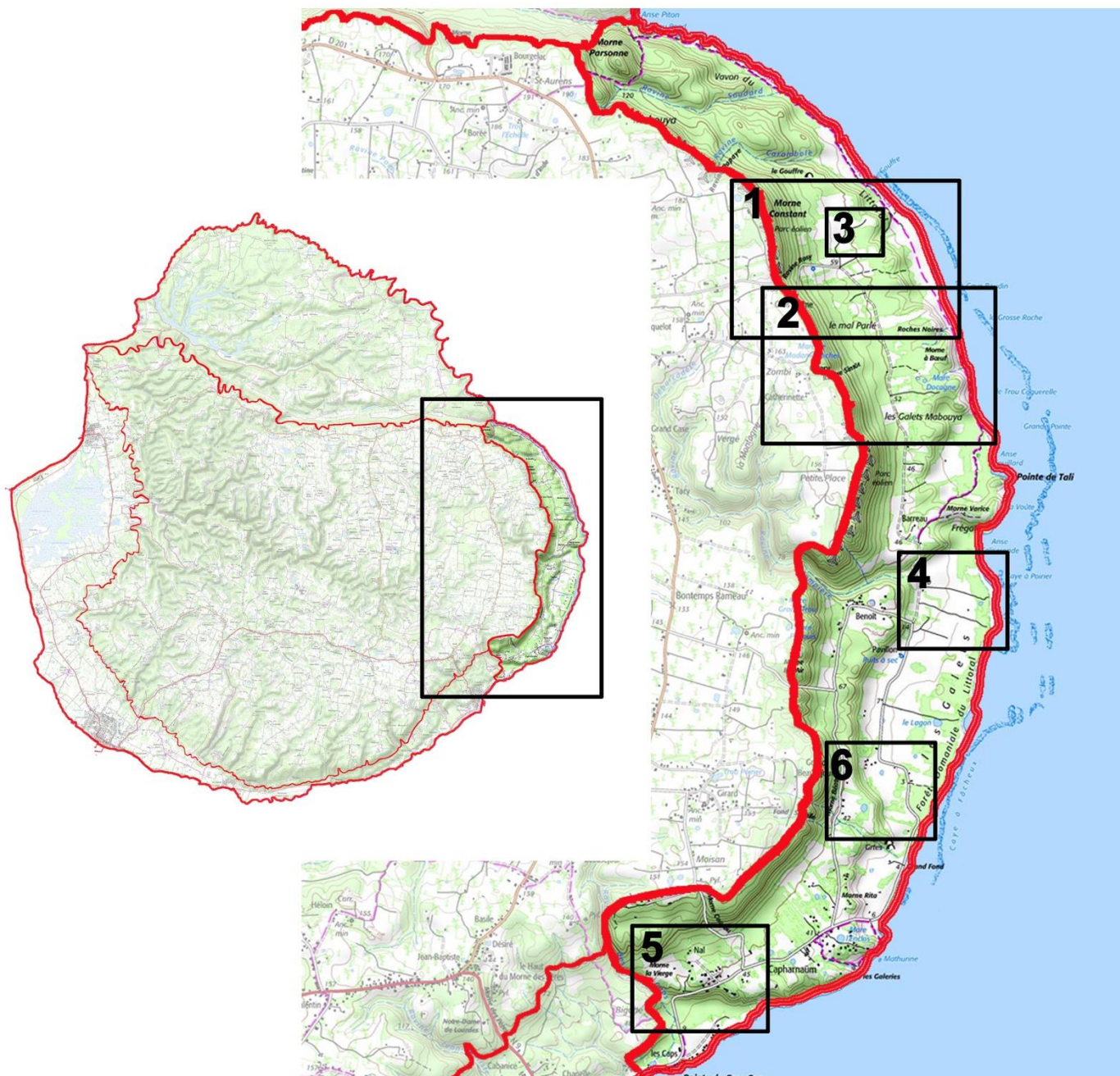
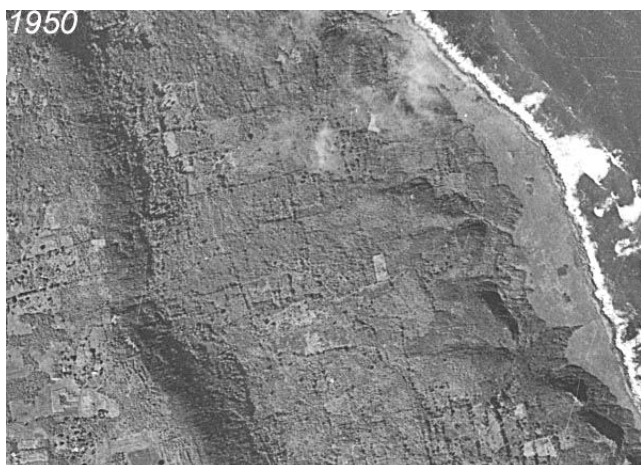


Figure 59 : Localisation des encadrés pour les analyses diachroniques suivantes (Source : Tropisme)

9.3.1 Les défrichements à des fins agricoles – ENCADRE 1

Il est observé un défrichement d'espaces forestiers pour la mise en culture, en particulier sur la partie aval de la ravine Rosy, sur la terrasse haute. Il semblerait que les défrichements aient été consécutifs à la création du chemin des galets à cet endroit, fin des années 1970, début des années 1980.



Ponctuellement, des défrichements récents sont visibles au gré des promenades sur l'unité. Ils sont une conséquence de la pratique du charbonnage.



Figure 60 : Défrichement pour charbonnage sur l'unité des Galets (Source : Tropisme)

9.3.2 La déprise agricole et la fermeture des paysages – ENCADRE 2

A contrario, il est observé la fermeture de parcelles jadis ouvertes et vouées à l'agriculture. Avec le temps, la végétation a repris ses droits et les milieux se sont entièrement reboisés et refermés. Cette évolution illustre bien la résilience des paysages, ici, au niveau du lieu-dit Mal parlé.



Cependant, les prémices de cette dynamique s'observent également sur certaines parcelles de l'unité, qui ne sont plus utilisées pour le pâturage (déprise agricole). Les espèces végétales pionnières, et en particulier l'acacia de St Domingue dominent la flore et referment ici aussi progressivement les vues.



Figure 61 : Enfrichement et fermeture de parcelle (Source : Tropisme)

9.3.3 La fermeture et la réhabilitation de la décharge – ENCADRE 3

La décharge de Capesterre de Marie-Galante a été exploitée de 1990 à 2008 et occupait une surface d'environ 0,5 hectare au droit d'une falaise littorale. Les travaux de réhabilitation ont été engagés et finalisés en 2013.



Aujourd'hui, les Galets ne souffrent plus des nuisances de cette décharge et l'île peut se réjouir des résultats de la réhabilitation du site.



Figure 62 : Site de la décharge en 2009 (Source : Tropisme)



Figure 63 : Site de la décharge en 2018 (Source : Tropisme)

9.3.4 La disparition des haies et le regroupement parcellaire – ENCADRE 4

Le découpage parcellaire fin des terrasses des Galets et le motif des enclos et du « bocage » étaient beaucoup plus étendus dans le passé. Au fil du temps, pour des raisons d'optimisation et d'évolution des pratiques agricoles, les parcelles ont été regroupées et les haies ont été fortement réduites.

Les photographies ci-dessous concernent le secteur de Pavillon.



9.3.5 Le développement urbain modéré et peu étalé – ENCADRE 5

Une pression d'urbanisation existe, essentiellement sur la partie Sud de l'unité paysagère (terrasse supérieure du Morne Rita). Elle reste toutefois limitée, le site étant relativement protégé par son éloignement de Grand-Bourg et des axes routiers principaux.

Les photographies suivantes montrent le développement urbain toutefois limité et contenu sur le secteur de Nal.



9.3.6 Le développement en haut des escarpements boisés – ENCADRE 6

Un développement urbain le long de la route de la terrasse haute des Galets (route de Capharnaüm 2) s'observe. En bordure de terrasse, les terrains adjacents permettent des points de vue sur l'océan.

Progressivement, les habitations viennent créer des ouvertures dans la végétation, ce qui les rend visibles depuis la terrasse marine. Une attention doit donc être portée à l'intégration architecturale et paysagère de ces habitations en bordure de terrasses.



9.3.7 La dégradation / disparition du patrimoine (ruines d'indigoteries...)



L'histoire de l'unité paysagère est riche mais très peu lisible dans les paysages.

Les quelques traces existantes sont malheureusement dégradées et tendent peu à peu à disparaître.

Une meilleure connaissance de l'histoire du site des galets et une valorisation de son histoire amérindienne et agricole mériteraient d'être envisagées.

Figure 64 : Ruine d'indigoterie (Source : Tropisme)

9.3.8 Les incivilités



Malgré un littoral très sauvage et naturel, les Galets souffrent régulièrement d'incivilités et en particulier de dépôts sauvages de déchets divers (ordures ménagères, encombrants...). Ces actes sont inadmissibles d'autant plus que les collectivités assurent la collecte de ces déchets.

Figure 65 : Dépôts sauvages de déchets au Galets (Source : Tropisme)

10 Unité paysagère du plateau des Bas

10.1 Description générale

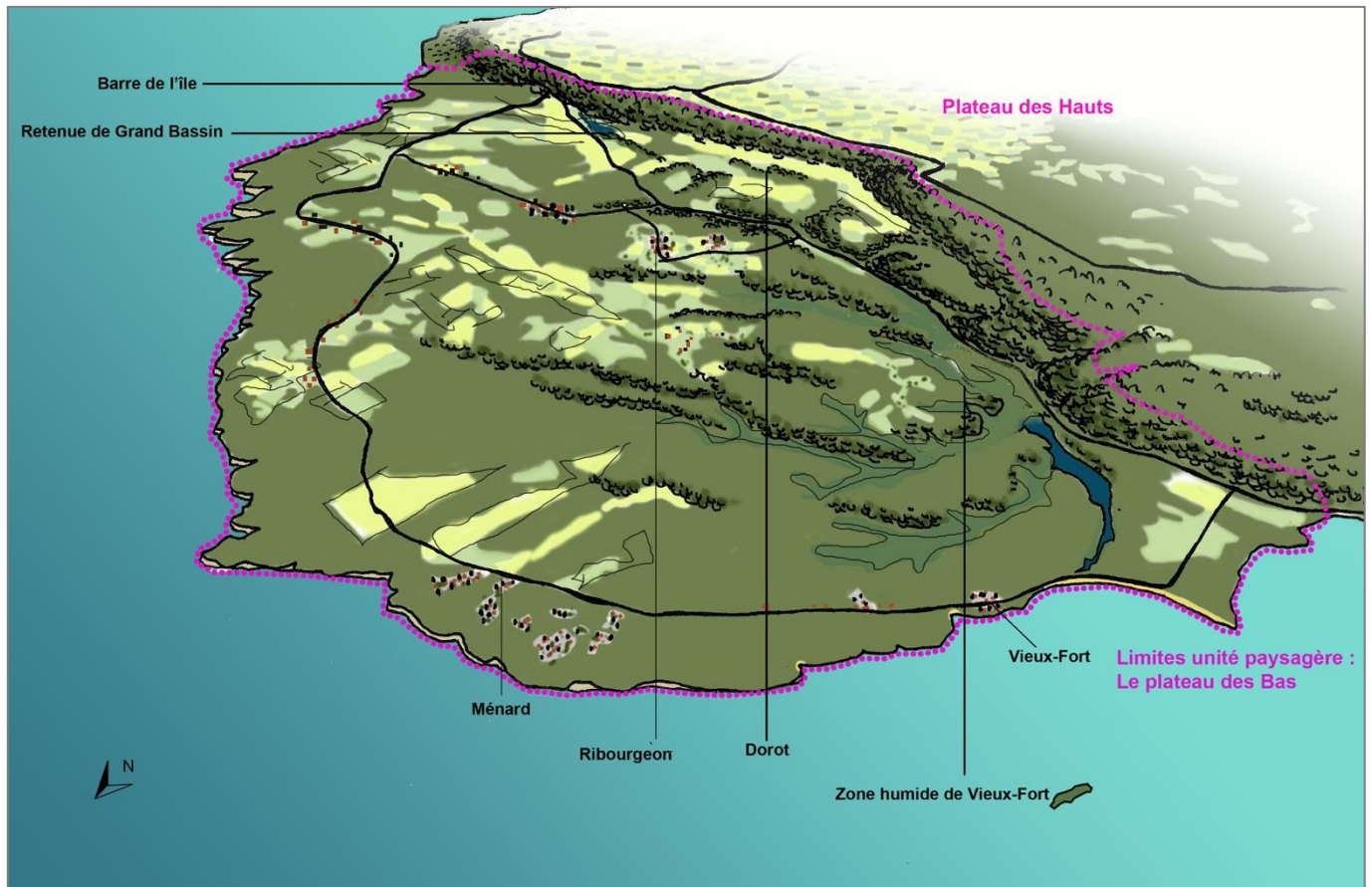


Figure 66 : Bloc diagramme de l'unité paysagère du Plateau des Bas (Source : Tropisme)

Cette unité paysagère, au nord de l'île, correspond à la **partie du socle calcaire effondré**, au pied d'une ancienne faille, dont le tracé se lit le long de la **Barre de l'île**. Cette dernière, prenant la forme d'un front boisé continu de plus de 100 mètres de haut, le long de toute la limite sud de l'unité paysagère, se dresse en arrière-plan de toutes les vues vers le sud. Elle ne permet pas de percevoir les paysages du plateau des Hauts et isole physiquement l'unité du plateau des Bas du reste de l'île.



Figure 67 : Etendue de canne à sucre et en escarpement boisé de la barre de l'île en fond (Source : Tropisme)

Les sols squelettiques sont en partie recouverts d'une forêt relique de l'ancienne couverture forestière de Marie-Galante, presque intégralement détruite aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Le climat, sec et fortement exposé aux alizés, permet le développement d'espèces xérophiles : fourrés secs de campêches ; acacias St Domingue, bois chandelles, bois cannelles...

Entre ces boisements, les sols sont occupés par une **mosaïque de champs de canne épars, de prairies sèches pâturées et de friches**. Les boisements dominent sur la moitié ouest, les prairies et champs étant plus présents à l'est de l'unité, lieu d'élevage extensif de bovins. Le secteur est essentiellement boisé et les paysages sont plus fermés que le plateau des Hauts voisin, malgré un relief plus plan.



Figure 68 : Paysage du plateau des Bas – secteur Grand Bassin (Source : Tropisme)



Figure 69 : Paysage du plateau des Bas (Source : Tropisme)

Au pied de la barre de l'île, là où se concentrent les eaux de ruissellement, se trouvent les terres au **meilleur potentiel agronomique de l'unité**. C'est le site qui a été choisi par le Département pour la construction de **la retenue d'eau à vocation agricole de Grand Bassin**. L'objectif de cette seule retenue de l'île était de développer la **diversification agricole** et les cultures maraichères. Néanmoins, aujourd'hui encore, certains des exploitants sur les parcelles irriguées par l'eau agricole continuent de cultiver la canne à sucre.



Figure 70 : Parcelle irriguée et plantations de légumes à Grand Bassin (Source : Tropisme)



Figure 71 : Embouchure de la rivière de Vieux-Fort (Source : Tropisme)

L'unité paysagère est également caractérisée par la présence de **la rivière de Vieux-Fort**, au sud-ouest de l'unité. Les petites ravines sèches convergent vers la rivière. Les eaux s'accumulent à l'Ouest de l'unité et créent une **zone de marais et prairies humides unique**. L'ouest de l'unité paysagère se caractérise donc par une plus grande diversité de milieux, de paysages (marais, forêt marécageuse, mangrove, zones humides, plans d'eau) mais aussi un intérêt plus fort pour l'habitat (développement du secteur de Ménard) et le développement d'activités touristiques et ludiques.

L'habitat reste toutefois rare et éparé, le long de la route communale ou regroupé en petits hameaux peu étendus.

Le littoral est remarquable et varié, d'est en ouest, avec la présence :

- A l'est des **falaises calcaires**, culminant à 120 mètres. Certains sites sont très connus et très visités : Gueule Grand Gouffre, Caye plate. **Un sentier** permet de parcourir la moitié du linéaire.
- A l'ouest, des **plages sableuses** : anse Bambou, plage de Vieux-Fort, anse Canot, Moustique, anse de Mays. le plateau calcaire plonge doucement vers la mer et le littoral se fait plus doux avec de longues plages de sable blanc et un plan d'eau très calme, favorable au mouillage des bateaux.



Figure 72 : Littoral de Vieux-Fort (Source : Tropisme)



Figure 73 : Anse Canot (Source : Tropisme)



Figure 74 : Vue maritime sur les falaises du plateau des Bas (Source : Tropisme)

10.2 Éléments caractéristiques

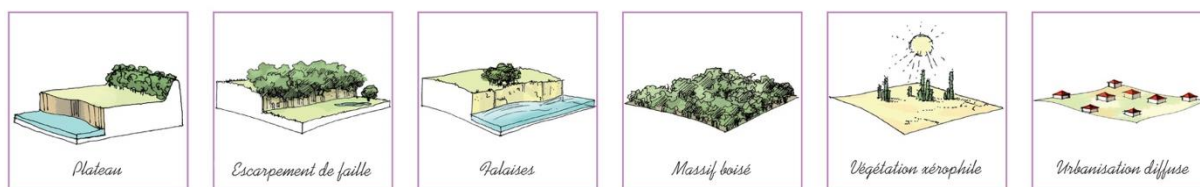


Figure 75 : Pictogrammes des éléments identitaires de l'unité paysagère (Source : Atlas des paysages de Guadeloupe)

En plus des éléments paysagers constitutifs ci-dessus, l'unité paysagère compte certains éléments caractéristiques :

10.2.1 L'escarpement boisé de la Barre de l'île



Figure 76 : Partie orientale de la Barre de l'île (Source : Tropisme)

La Barre de l'île a une présence très forte sur l'ensemble de l'unité paysagère qu'elle surplombe et délimite. Elle permet une lecture géologique aisée de l'histoire du basculement des plateaux de Marie-Galante.

Elle a fait l'objet d'un inventaire ZNIEFF I sur sa partie occidentale (2003) mais ne bénéficie d'aucune protection pour ses paysages ou ses milieux naturels.

Elle est également répertoriée comme « Curiosités géologiques de la Guadeloupe » dans l'Inventaire du patrimoine géologique de Guadeloupe (BRGM, 2007).

10.2.2 Site classé des falaises de l'est

Une grande partie de l'unité paysagère fait partie du **site des falaises de l'est**, classé depuis le 8 septembre 2004 pour son **caractère pittoresque**. Ce classement a pour objectif la protection, la reconnaissance en tant qu'identité paysagère partagée, la reconquête, l'amélioration des équilibres paysagers, ruraux et écologiques.

Le site classé présente des caractéristiques paysagères remarquables. Son littoral est sauvage et naturel, et l'arrière littoral garde encore des modes d'occupation ruraux traditionnels avec les activités agropastorales. Les boisements sont relativement bien préservés. Des vestiges amérindiens témoignent de la présence très ancienne de l'Homme sur ce secteur de Marie-Galante.

10.2.3 Espaces Remarquables du Littoral



Gueule Grand Gouffre : Ce site emblématique est spectaculaire car il présente un vaste aven d'effondrement circulaire d'un diamètre d'environ 50 mètres à la base, créé par l'érosion marine due à la houle. Ce monument naturel et sauvage est très fréquenté et rendu accessible par un chemin et une signalisation. Il serait visité par 6 000 à 7 000 visiteurs par an.

Figure 77 : Gueule Grand Gouffre (Source : Tropisme)

Caye Plate est un site légendaire, faisant parti des passages obligés pour les visiteurs de Marie Galante. Les habitants et les touristes se baignent et pratiquent également la pêche à Caye Plate. Une avancée rocheuse s'échappe des falaises monumentales et crée une proéminence dans l'océan qui permet de découvrir un panorama splendide. La falaise, haute de 50 m, dessine une anse semi-circulaire, entièrement cernée de hautes parois abruptes

Anse Bois d'Inde s'impose dans un profil de falaises calcaires en une profonde échancrure délimitée par deux avancées rocheuses : la Grosse Pointe et la Pointe à Nègre. Cette profonde anse, la plus profonde de ce linéaire côtier, présente des intérêts liés à la préservation d'un environnement naturel. La beauté de ce site tient à la fois aux couleurs bleu océan, vert forestier et ocre des falaises qui s'y mélangent et au brutal affrontement d'une mer souvent forte qui érode peu à peu les falaises.

Anse du Coq : Cette petite anse tapissée de sable blanc est bordée d'une forêt littorale, et fait face à deux îlots émergeant de la mer. Cette anse est encadrée par deux pointes (l'une dont la base s'effondre peu à peu en arche, l'autre prolongée par un îlet) et est protégée par une caye en avant. L'arrière de l'Anse du Coq est occupé par une forêt littorale sur sable, bien préservée et à base d'essences. Les dégradations (défrichements, labours), sont d'autant plus douloureuses qu'elles viennent altérer directement les qualités naturelle, paysagère et patrimoniale de ce site très riche mais aussi très vulnérable.

Anse du Vent : Dans ce paysage rural, la ravine se distingue par un toupet boisé qui souligne son cours jusqu'à l'anse. D'abord ténu et réduit à un fin liseré par la mise en valeur agricole, cette ligne boisée tend à s'étoffer pour gagner les pentes des plateaux qui la ceignent et à s'étendre plus largement à proximité de la ligne de côte. Le lit de la ravine apparaît plus chaotique dans sa partie aval, fortement encombrée par des éboulis et des éléments de démantèlement des falaises plus ou moins grossiers, annonciateurs de l'anse dans laquelle elle débouche.

La qualité du site est essentiellement paysagère. Cette petite enclave de sable blanc protégée par d'épaisses pointes rocheuses et baignée par un océan profond et parfois tumultueux, a une valeur paysagère dont on apprécie tout le cachet depuis les plateaux qui la surplombent.

Grosse Pointe : Il constitue le point le plus au Nord de Marie Galante et s'étend entre l'Anse Madame et l'Anse la Cuve. Le site se construit sur une frange littorale de hautes falaises calcaires et d'un plateau de verdure xérophile. Il est totalement préservé de toutes activités anthropiques. On ne compte que quelques habitations en arrière du plateau.

On y retrouve trois ruines **d'indigoterie**, datant de la fin du 17^{ème} – début du 18^{ème} siècle, dissimulées sous le couvert végétal. Ces vestiges témoignent de l'importance de cette industrie dans le secteur. Le littoral Est était

une zone très propice au commerce illégal de l'indigo (ce secteur n'était pas surveillé, car l'accès à la côte était très risqué par bateau, ce qui éloignait l'idée d'une possibilité de commerce).

Pointe Cavalle : L'avancée rocheuse de la Pointe Cavalle constitue l'un des meilleurs points de vue pour apprécier la qualité paysagère des falaises. Le spectacle de ces hautes falaises est grandiose et le tableau paysager n'est que plus grandiose lorsque l'on se risque à emprunter le sentier jusqu'au bout de la Pointe Cavalle. Cette avancée rocheuse apparaît alors comme la ponctuation de deux cirques marins qu'elle sépare : l'Anse Chapelle et l'Anse Pineau.

Le long du sentier des falaises sont visibles les ruines d'un moulin ainsi que celle d'une sucrerie. Un site amérindien vers la Pointe Saragot (cedrosansaladoïde : 0 à +900) est supposé du fait de la découverte de lames de haches isolées, datant de l'époque précolombienne.

Rivière de Vieux-Fort : La rivière du Vieux-Fort recèle plusieurs intérêts liés à sa nature pérenne et à un environnement peu dégradé lui conférant une dimension paysagère et récréative intéressante. Malgré une artificialisation importante des plateaux liée à une implantation humaine éparse, la rivière Vieux-Fort présente un linéaire important aux abords relativement peu dégradés, le long duquel se succèdent plusieurs types de milieux, conférant à l'ensemble une variété et une richesse écologique et paysagère soulignée.

10.2.4 La zone humide de la rivière de Vieux-Fort

La zone humide de la rivière de Vieux-Fort a un rôle écologique et biologique fondamental dans l'écosystème marie-galantais. Les oiseaux viennent s'y reproduire et se nourrir. Le site est également une nurserie pour les poissons. La plage est un lieu de ponte reconnu pour la tortue imbriquée.

En arrière de la plage de Vieux-Fort, l'embouchure de la rivière vient créer de larges plans d'eau entre les bras sinueux de mangrove. Ces paysages sont uniques sur l'île. Le Centre d'Insertion Spécialisé de Marie-Galante (CISMAG) propose la location de kayaks ou de pédalos afin de remonter une partie de la rivière du Vieux Fort et ainsi d'admirer de l'intérieur la mangrove et la forêt marécageuse. Le sentier de Vieux-Fort permet également de découvrir cette zone humide, ainsi que les plages de l'anse Canot et de l'anse Moustique. Des aménagements ont été réalisés en 2013 par l'ONF. Ils comprennent, entre autres, un observatoire ornithologique donnant une vue très large sur un grand plan d'eau.

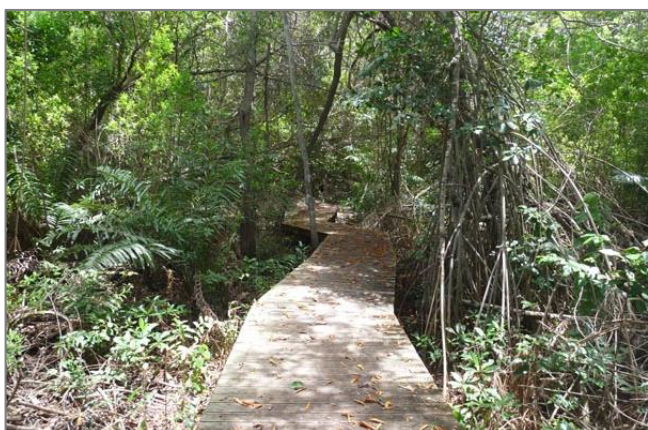


Figure 78 : Platelage sur sentier aménagé (Source : Tropisme)



Figure 79 : Observatoire ornithologique parmi les palétuviers rouges (Source : Tropisme)

10.2.5 La retenue d'eau de Grand Bassin

Au pied de la barre de l'île, sur sa partie orientale, le site présente un intérêt considérable sur le plan écologique, mais aussi sur le plan agricole. Le Conseil Départemental a créé cette retenue d'eau permettant d'alimenter un réseau d'irrigation agricole collectif composé d'un barrage de stockage de 80 000 m³ d'eau, d'une station de pompage et d'un circuit de distribution permettant de desservir une vingtaine d'hectares bénéficiant aux agriculteurs et aux maraîchers.

De l'autre côté de la route, se trouve l'Habitation Grand Bassin, ancienne habitation-sucrière créée en 1827.



Figure 80 : Plan d'eau de Grand Bassin (Source Tropisme)

10.2.6 L'usine de Dorot

L'usine fut d'abord une petite exploitation de coton et de café vers 1750, puis une habitation sucrière vers 1850 et enfin une sucrière-distillerie vers 1920. Devenue distillerie en 1932, elle ferme définitivement en 1961. Le site comporte les vestiges de machines industrielles de la succession de trois usines. C'est le plus riche de Marie-Galante en vestiges industriels.

Les machines sont bien conservées, mais envahies par une végétation luxuriante. Les figuiers maudits enserrant le site et donnent au lieu un caractère hors du temps.

Le site appartient au Département et sous gestion de l'Ecomusée. Il n'est pas aménagé pour l'accueil du public et présente en l'état actuel des problèmes de sécurité (chutes possibles...).

Ce site est à préserver au titre du patrimoine culturel et industriel. Il a d'ailleurs fortement été évoqué lors des réunions de concertation publique, comme « Paysage à mettre en valeur » et « paysage dégradé à revaloriser ».



Figure 81 : Vestiges de machines sur le site de Dorot (Source : Tropisme)

10.3 Dynamiques observées

L'études des dynamiques paysagères est réalisée d'après les photographies aériennes historiques de l'IGN, ainsi que d'un travail de prospection de terrain.

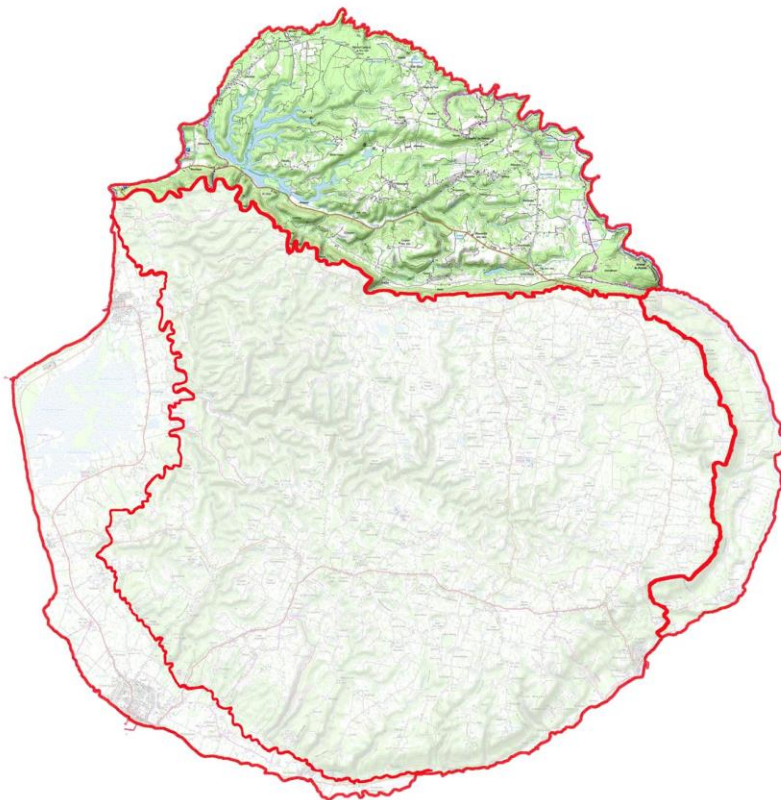
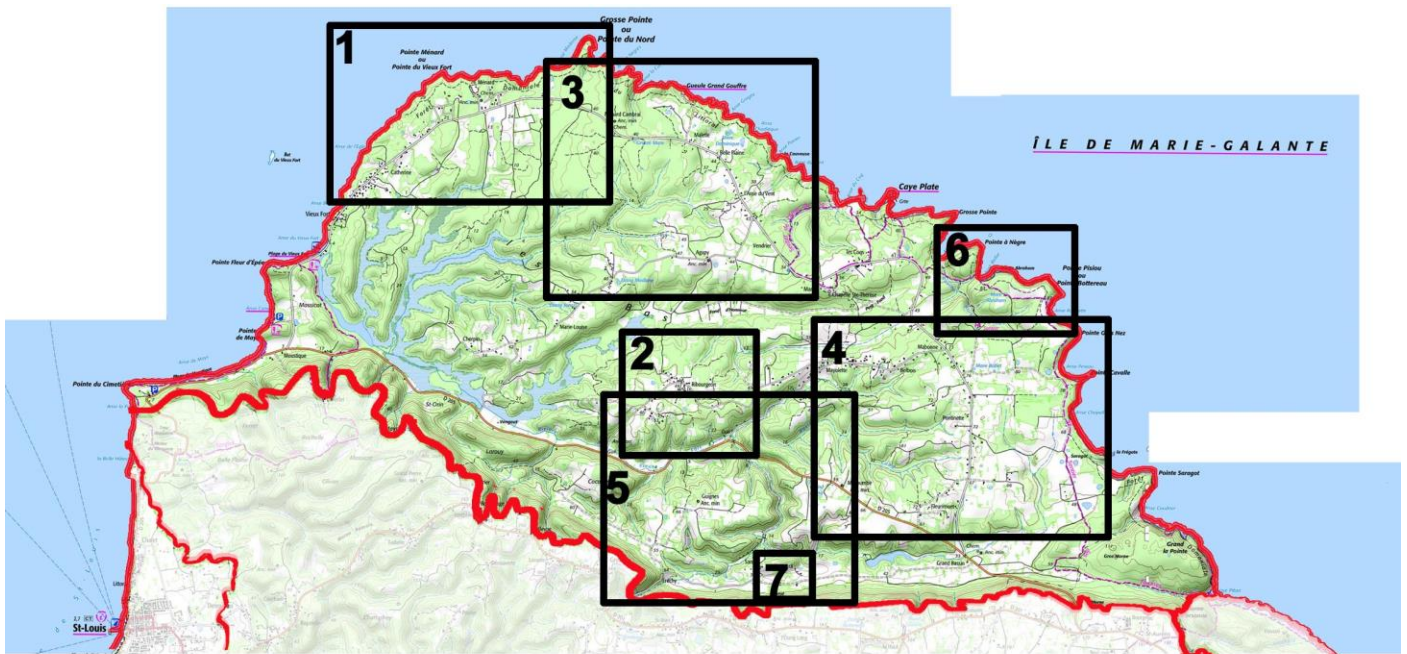


Figure 82 : Localisation des encadrés pour les analyses diachroniques suivantes (Source : Tropisme)

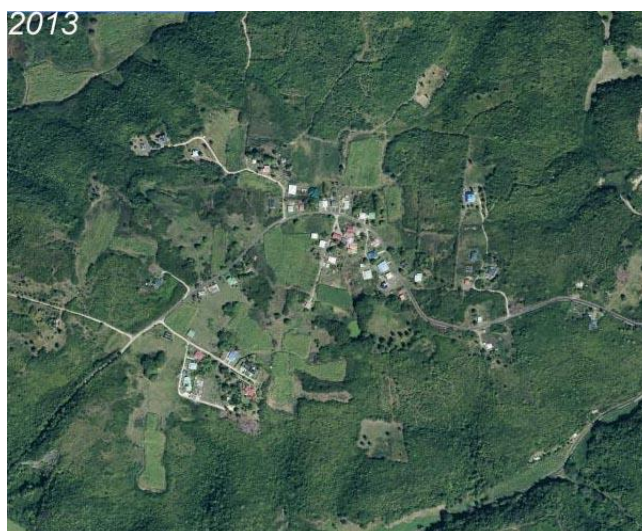
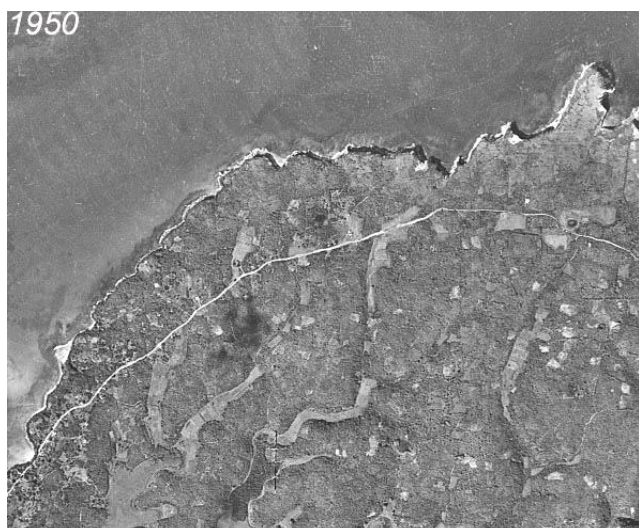
10.3.1 Le développement urbain modéré -ENCADRES 1 ET 2

L'urbanisation reste relativement peu étendue sur le plateau des Bas, isolé du reste de l'île.

Néanmoins, cette urbanisation s'est étendue ces dernières décennies. On observe un développement urbain linéaire sur le secteur de Catherine ou Mayolette-Belbois-Mabonne, ainsi qu'un développement en poches d'habitat sur le secteur de Ménard mais aussi sur d'autres secteurs comme Ribourgeon par exemple.



Figure 83 : Zone urbanisée de Ménard (Source : Tropisme)



10.3.2 Les défrichements à des fins agricoles – ENCADRES 3 ET 4

Le plateau des Bas a connu d'importants défrichements pour la mise en culture des sols (canne à sucre). Les secteurs les plus touchés sont situés à l'est, au niveau des sections

- Belle Plaine, Anse du Vent, Agapy

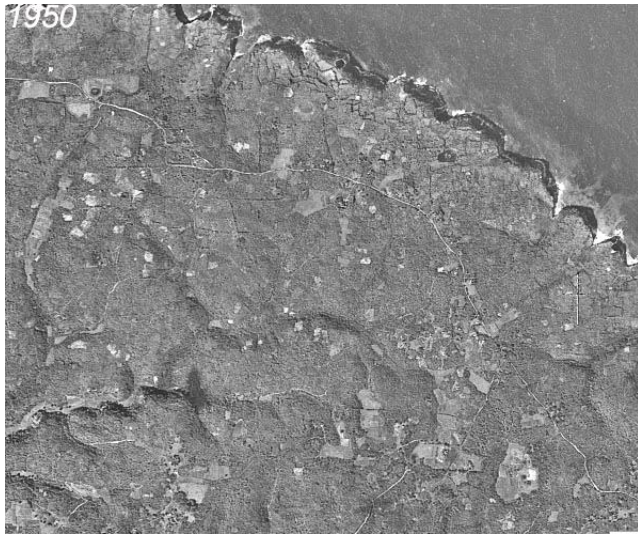
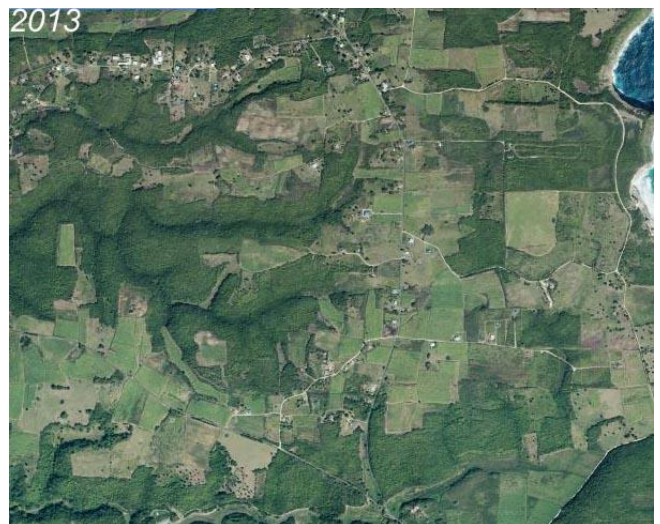
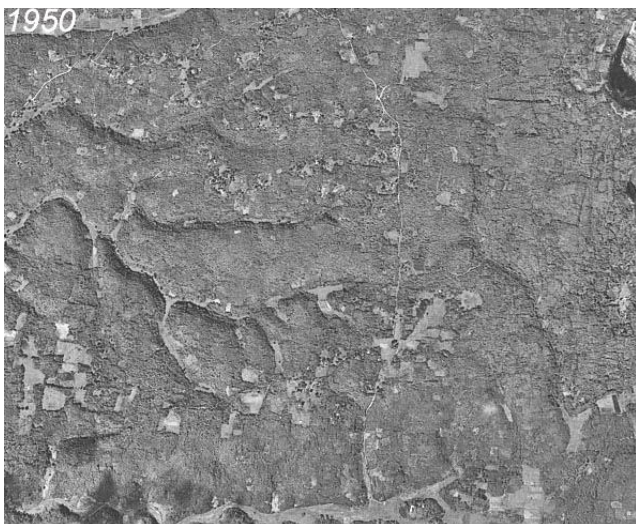


Figure 84 : Défrichements récents sur le secteur de Ménard (Source : Tropisme)

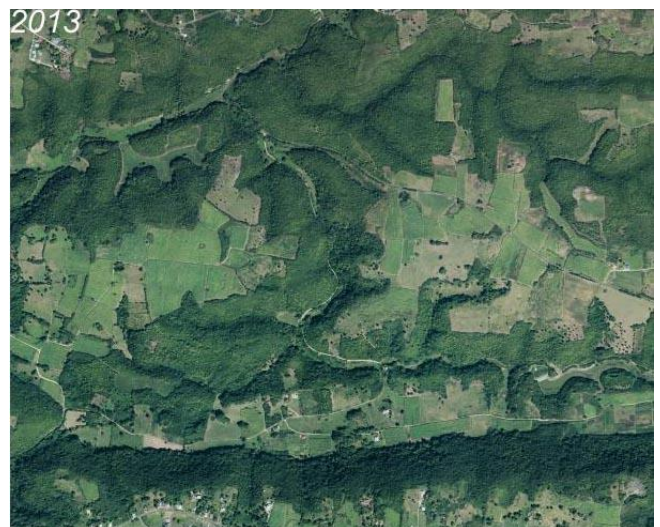
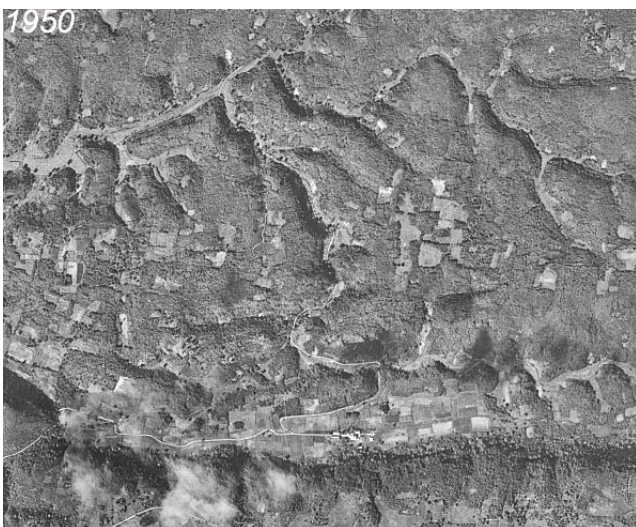
- Fleurimont, Saragot, Pontinette



10.3.3 Regroupement parcellaire – ENCADRE 5

Les secteurs canniers de l'unité paysagère ont fait l'objet de regroupement du parcellaire agricole pour des raisons d'optimisation et de mécanisation de la récolte de la canne. Les parcelles sont donc plus étendues aujourd'hui. Ces regroupements parcellaires ont impliqué des défrichements et ont contribué à l'ouverture actuelle des paysages du plateau.

C'est le cas par exemple sur le secteur de Fréchy-Dorot-Mayoumbé.



10.3.4 Dynamisation et diversification agricole

La création de la retenue d'eau de Grand Bassin, aménagée par le Département Guadeloupe, en installant un réseau d'irrigation agricole sur Grand bassin, a été un premier pas vers la diversification agricole et l'évolution des paysages.

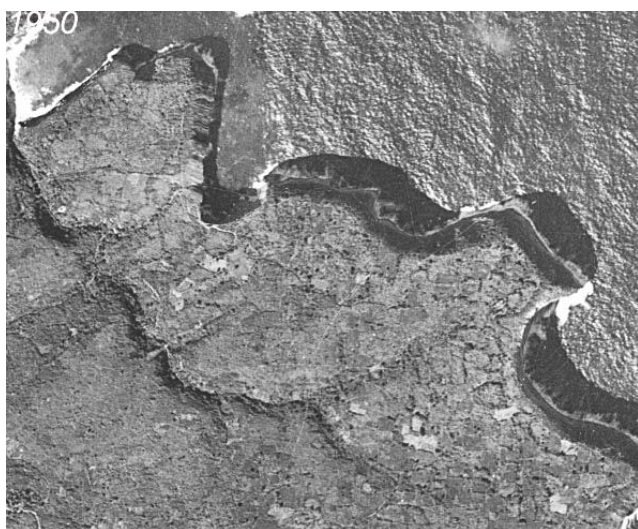
Toutefois, un certain nombre de parcelles irriguées était jusqu'à récemment encore cultivées en canne, l'irrigation permettant de meilleurs rendements.

En poursuivant l'objectif d'autonomie alimentaire du projet Marie-Galante Ile Durable, ce secteur de Grand Bassin pourrait devenir un site pilote pour l'installation d'unités de production vivrières. Les exploitants agricoles devront toutefois être accompagnés.

Plus récemment, un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé par le Département Guadeloupe en vue de « la réalisation d'un projet agricole et énergétique sur le site de grand bassin pour Marie-Galante Ile Durable en vue de conclure une convention d'occupation ». Ce projet devrait permettre de poursuivre la dynamique initiée en développant la diversification agricole mais aussi les ENR.

10.3.5 La déprise agricole et la fermeture des paysages - ENCADRE 6

Non loin des défrichements vus plus hauts, il est observé la fermeture de parcelles jadis ouvertes et vouées à l'agriculture, au plus près des falaises de l'est aujourd'hui site classé. Avec le temps, la végétation a repris ses droits et les milieux se sont entièrement reboisés et refermés. Cette évolution illustre bien la résilience des paysages, ici, au niveau des Pointe à Nègre, Pointe Abraham, Pointe Bottereau.



10.3.6 L'évolution du littoral – érosion marine

Les plages de l'unité paysagère (anse Canot, anse Moustique, anse de Mays, plage de Vieux-Fort) sont concernées par une érosion du littoral moyenne de moins de 30 m (Evolution et dynamique du trait de côte de l'archipel guadeloupéen, étude de 1956 à 2004 – BRGM, juillet 2010).

Ces effets de l'érosion sont visibles notamment au niveau de l'ancien cimetière de Vieux-Fort. La plage se rétrécit. Le cordon dunaire rompt lors des fortes précipitations ou tempêtes.

Pour limiter les effets de l'érosion marine et le recul du trait de côté, des aménagements ont été réalisés par l'ONF, le cordon dunaire a été revégétalisé. Les racines des plantes devraient permettre de stabiliser les sols et de limiter les départs de plage.

10.3.7 Aménagements qualitatifs

Il est à souligner les aménagements qualitatifs réalisés sur le littoral de l'unité paysagère. En plus des replantations permettant de limiter l'érosion marine sur le secteur de Vieux-Fort, création d'une aire de stationnement à l'anse Canot, réalisation de carbets, pose de toilettes sèches, aménagement du sentier de Vieux-Fort (observatoire ornithologique, platelage bois...). Ces aménagements sont appréciés des habitants et des visiteurs.

10.3.8 Disparition du patrimoine – ENCADRE 7



Figure 85 : Moulin – secteur de Grand Bassin (Source : Tropisme)

De la même manière que sur les autres unités paysagères de l'île, le plateau des Bas est concerné par une dégradation progressive de son patrimoine non protégé comme les moulins qui tombent en ruine. Le cas le plus frappant est celui de l'ancienne usine de Dorot qui est aujourd'hui noyée dans la végétation.

Certaines atteintes sont déjà constatées : emprise de la végétation, érosion des machines et des murs, emprise du foncier construction de maison à proximité, détournement du site pour en faire une porcherie et pillage des objets.

Usine de Dorot



11 Unité paysagère de la plaine littorale

11.1 Description générale

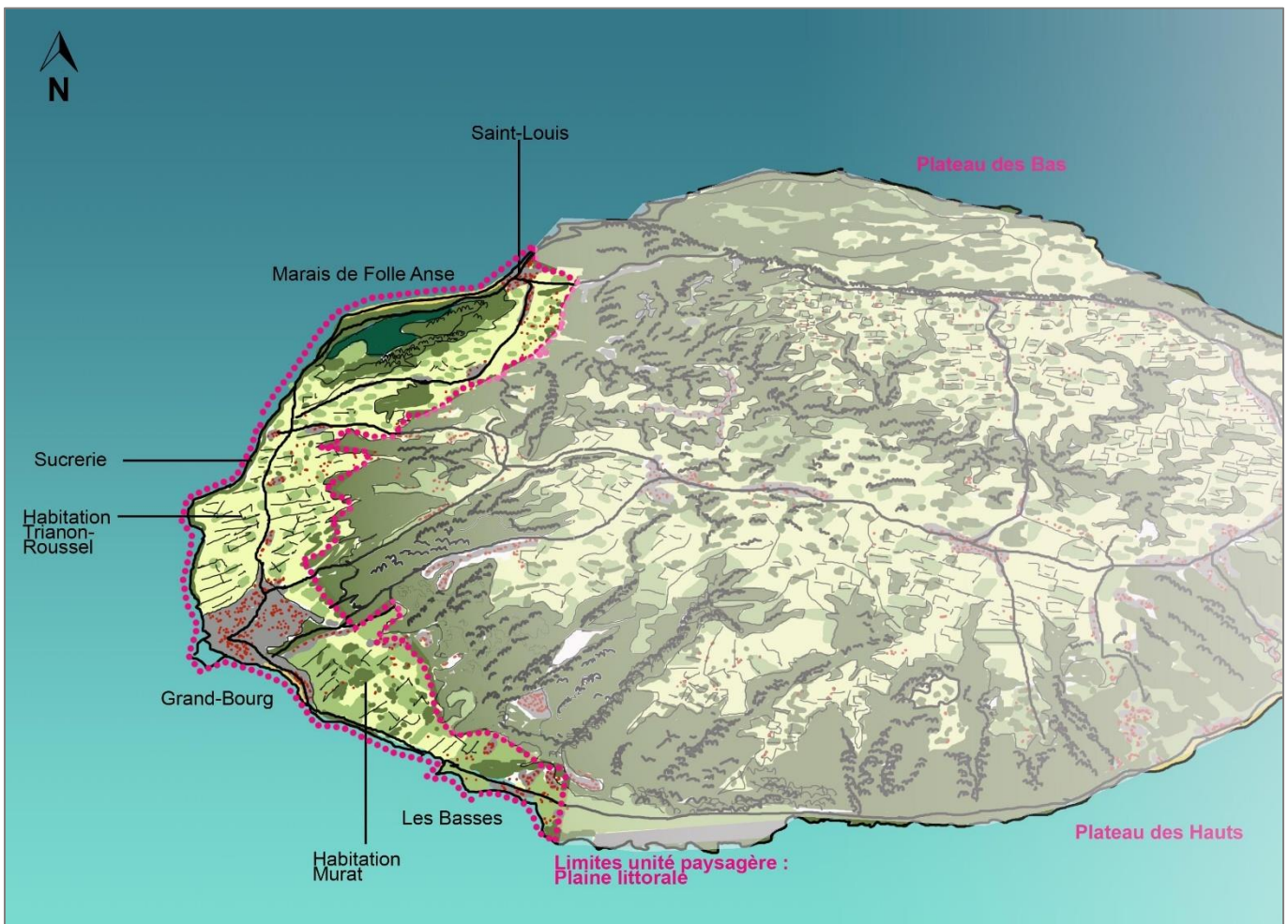


Figure 86 : Bloc diagramme de l'unité paysagère de la Plaine littorale de Grand-Bourg (Source : Tropisme)

L'unité paysagère de la plaine littorale occupe un **socle calcaire récent** issu du soulèvement d'anciens fonds marins côtiers constitués des formations coralliennes.

Elle se trouve à l'ouest-sud-ouest de l'unité paysagère du plateau des Hauts.

Le **relief** y est doux, **peu marqué** et les paysages globalement **très ouverts**. Ces conditions sont sans doute la raison de l'installation très rapide des colons sur ce secteur, au XVIIème siècle.



Figure 87 : Vue maritime de la plaine littorale, au pied de l'escarpement boisé qui la sépare du plateau des Hauts, secteur entre la sucrerie de Grande Anse et Grand-Bourg (source : Tropisme)

La topographie de l'île, inclinée d'est en ouest, oriente les eaux provenant du plateau des Hauts vers cette zone plane qui recueille alors les **alluvions**. Les sols sont donc ici relativement riches.

Une partie des alluvions ramenées par les cours d'eau et en particulier par la rivière Saint-Louis s'est concentrée sur son **embouchure**, imperméabilisant les sols et favorisant la stagnation des eaux sur cette **vaste zone plane**. C'est ainsi que s'est créé le **marais de Folle Anse**, site unique sur l'île, regroupant **savanes inondées, prairies humides, forêt marécageuse, mangrove à palétuviers rouges**.

Sur cette vaste zone ouverte de plus de 450 hectares, quelques parcelles sont cultivées. **Le site présente un grand intérêt écologique, à la fois floristique et faunistique** et a donc fait l'objet d'inventaires ZNIEFF I et II, est classé en espace remarquable du littoral et a été **acquis par le Conservatoire du Littoral en 2003**.

Avec un bon potentiel agronomique des sols, le reste de l'unité est donc fortement consacré à **l'agriculture et particulièrement la culture de la canne à sucre** depuis le XVIIème siècle, comme en témoignent les vestiges de moulins de l'unité. C'est d'ailleurs ici que se trouve, en plus de la **distillerie Poisson** produisant le rhum du Père Labat, la seule unité de transformation de sucre de l'île, **l'usine sucrière de Grande Anse**. Le secteur est donc particulièrement animé lors de la campagne de récolte.

Par ailleurs d'autres sites historiques majeurs liés à l'histoire de la canne sont présents sur l'unité : **Habitation Murat, Habitation Roussel-Trianon...**

Le littoral de l'unité est fait de **longues plages de sable blanc**, s'étirant au bord d'eaux calmes et peu profondes. L'arrière littoral est bien boisé et apporte ombre et fraîcheur aux baigneurs. Malgré la nette ouverture des paysages de la plaine littorale, il est rare de pouvoir observer l'océan depuis la RD206 longeant pourtant la côte, en raison de l'obstacle visuel du **cordons boisés**.

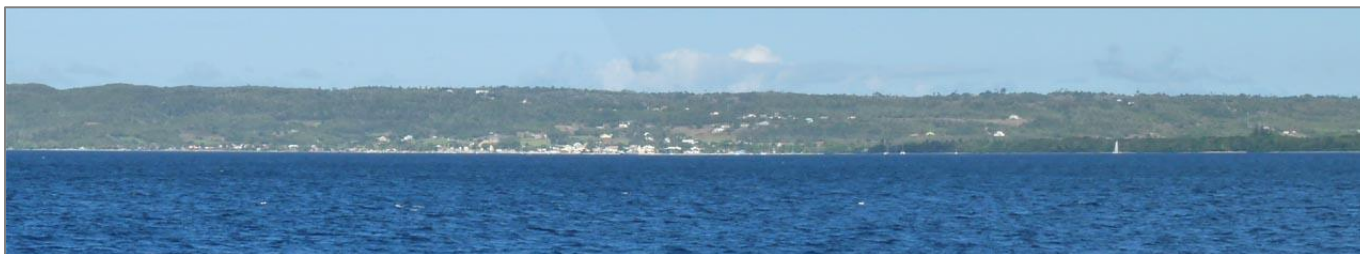


Figure 88 : Vue maritime de la plaine littorale, au pied de l'escarpement boisé qui la sépare du plateau des Hauts, au centre le village de Saint-Louis, à droite le cordon boisé littoral (source : Tropisme)

Il est à souligner que les plages de l'unité et en particulier le secteur de Trois-Ilets sont **d'importants sites de ponte des tortues marines**.

Le secteur des **Basses** se différencie du reste de l'unité. En effet, les conditions agronomiques et climatiques moins favorables que sur le reste de l'unité ont entraîné des **usages différents**. Les sols sont donc occupés par des **prairies pâturées**. Avec un cordon végétal littoral réduit, les **vues sont également bien ouvertes** sur l'espace maritime.

En matière d'urbanisation, l'unité compte la présence de deux « pôles » urbains : Grand-Bourg et Saint-Louis.

Grand-Bourg regroupe les principales fonctions administratives, économiques et commerciales de l'île et Saint-Louis constitue un pôle urbain secondaire. Les deux bourgs continuent de se développer en arrière de la trame urbaine historique.

L'attractivité de ces bourgs a entraîné l'étirement de l'urbanisation le long des principaux axes routiers :

- Le long de la RD205 à Chalet, au nord de Saint-Louis ;
- Le long de la RN9, par petits hameaux discontinus, entre Saint-Louis et Gay ;
- Le long de la RD203, aux Basses, à l'est de Grand-Bourg ;
- Le long de la RN9, à Bonneval, à l'ouest de Grand-Bourg.

Le secteur de la plaine littorale tient une place particulière dans **le fonctionnement économique et administratif de l'île**. En plus de compter la principale unité d'agrotransformation locale, c'est également l'unité paysagère sur laquelle se concentrent les **principales infrastructures nécessaires à la vie de l'île** : centrale électrique de Folle Anse, port autonome, pôle urbain et économique de Grand-Bourg avec le siège de la Communauté de Communes... C'est également **la porte d'entrée de tout arrivant sur l'île**, par la navette maritime à Grand-Bourg et à Saint-Louis. **C'est donc l'unité paysagère que l'on découvre en premier lieu.**

11.2 Eléments caractéristiques

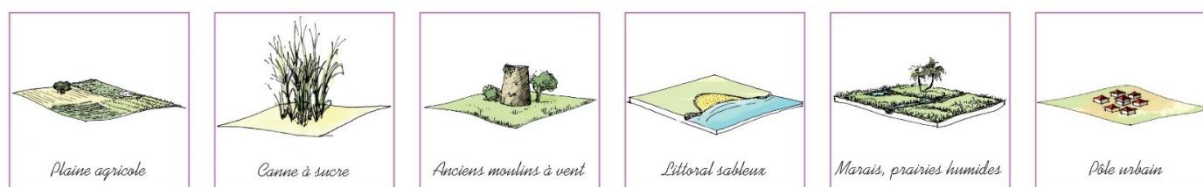


Figure 89 : Pictogrammes des éléments identitaires de l'unité paysagère (Source : Atlas des paysages de Guadeloupe)

En plus des éléments paysagers constitutifs ci-dessus, l'unité paysagère compte certains éléments caractéristiques :

11.2.1 Le bourg de Grand-Bourg

En 1654, les colons français emmenés par le gouverneur Houël fondent le fortin de « Marigot » en lieu et place de l'actuelle ville de Grand-Bourg. Grand-Bourg est encore aujourd'hui le plus important pôle urbain et économique de l'île.

Notons qu'en 1850, Grand-Bourg est le 4^{ème} pôle urbain de la Guadeloupe après Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et Le Moule.

Le bourg historique s'est construit autour de l'ancien hôpital, de l'embouchure de la ravine Bambara et de l'église.



Figure 90 : Perspective rue de l'Eglise (Source : Tropisme)

Ce cœur historique est structuré par deux grands axes parallèles : la rue Beaurenom et la rue Jeanne d'Arc. Les voies secondaires leurs sont perpendiculaires : rue du Presbytère, rue de l'église, rue de la savane. Les parcelles sont étroites et organisées en îlots rectangulaires.

Ce centre bourg est également la principale voie d'entrée sur l'île avec le port de transport de passagers, et le port de plaisance.

Dégradé ou détruit par différents événements, le bourg a été reconstruit après l'incendie du 17 mai 1838, le tremblement de terre de 1848, le cyclone dévastateur de 1865, l'incendie de 1902 et le cyclone de 1928.

3 grands secteurs se distinguent aujourd'hui :

- **Le cœur historique**, concentrant les principales artères commerciales de la ville ;
- **La zone d'équipements publics** : collège, lycées, équipements sportifs ;
- **La périphérie** comptant la majorité des programmes de **logements collectifs**.

Le cœur historique est toujours celui qui regroupe les grands bâtiments ayant une fonction administrative et sociale forte : la Mairie, la Communauté de Communes, l'Eglise, le marché.



Figure 91 : Eglise de l'Immaculée Conception (Source : Tropisme)



Figure 92 : Place de l'Eglise (Source : Tropisme)



Figure 93 : Mairie de Grand-Bourg (Source : Tropisme)



Figure 94 : Office du Tourisme Place Victor Schoelcher (Source : Tropisme)



Figure 95 : Place Schoelcher (Source : Tropisme)



Figure 96 : Marché couvert (Source : Tropisme)

Bien que le bourg se soit nettement étendu ces dernières décennies, l'hyper centre montre des signes de **déprise du bâti**. La vacance y est importante et les bâtiments concernés sont pour la plupart dégradés. Lorsqu'ils sont démolis, les espaces vacants laissés forment des dents creuses, rapidement envahies par la végétation spontanée et la plupart du temps fermées rapidement par des tôles.

Ces dents creuses posent des problèmes d'image du centre-ville mais surtout des problèmes de foncier et d'habitat puisque les parcelles sont bloquées et ne peuvent être construites, et surtout de santé et de salubrité publique (risques d'effondrement, prolifération des rats...).



Figure 97 : Dents creuses à Grand-Bourg (Source : Tropisme)

Ces bâtiments vacants et dents creuses ont un rôle à jouer dans le **renouvellement urbain de Grand-Bourg** mais aussi dans **l'aération de la trame bâtie dense**. Certains d'entre eux sont anciens et présentent un intérêt patrimonial et architectural.



Figure 98 : Habitat traditionnel en bois plus ou moins dégradé, Grand-Bourg -Source : Tropisme)

L'étude « Embellissement des façades des rues commerçantes de Grand-Bourg, réalisée par le CAUE en 2015 permet de disposer d'un inventaire complet du bâti en centre-bourg, regroupant des informations essentielles telles la localisation, l'état d'occupation, l'état d'entretien, les matériaux, la hauteur, la fonction de l'ouvrage.

De plus, lors de l'élaboration du Protocole d'Intervention Foncière de Grand-Bourg, l'EPF a mis en évidence une surface totale de 3,8 hectares potentiellement mobilisables par la collectivité.

FOCUS : Le projet de revitalisation de Grand-Bourg

« Le projet de revitalisation vise au développement de la centralité urbaine, par le réaménagement et la densification du centre-bourg ainsi que l'ouverture du littoral sur les espaces d'habitats futurs.

La stratégie de revitalisation se concentre principalement sur le centre-ville de Grand-Bourg mais se réfléchit à une échelle plus globale : celle de l'intercommunalité. C'est pourquoi la communauté de communes s'est très tôt impliquée sur le sujet en menant à bien plusieurs études.

La stratégie repose sur trois grands axes structurants :

- **conforter et densifier l'activité économique** de Grand-Bourg en s'appuyant sur le fait que la commune est la « **porte d'entrée** » de l'île de Marie Galante ;
- **améliorer le cadre de vie** de la population en réhabilitant les **logements**, en proposant une offre adaptée et nouvelle sur les **dents creuses en centre-ville**, en valorisant le **patrimoine historique** et en développant des **commerces et des services de qualité** ;
- mobiliser l'**investissement privé** sur le centre-ville.

La question du **réaménagement littoral** et sa reconnexion au centre-ville est centrale. En effet, la commune souhaite restaurer la fonction historique de cette ville portuaire et offrir une perspective sur la mer en créant des connexions. Le projet repose sur la **restructuration d'une esplanade**, qui fait aujourd'hui obstacle **entre le centre-bourg et le front de mer**. Elle représente un atout pour la création d'un **futur espace public**. Il s'agit également de **requalifier les voies de circulation** tel que le boulevard du Littoral. Le réaménagement de celui-ci se présente comme une amorce du renouvellement urbain, régénérant l'ensemble des tissus urbains qu'il traverse. Il permet de valoriser le littoral, de connecter la mer et le centre-bourg en favorisant l'accès de manière sécurisée. Il permet aussi de traiter les espaces publics, d'améliorer l'habitat. **La requalification du boulevard maritime doit devenir un vecteur de développement pour l'ensemble du bourg.** »

Source : Programme national d revitalisation de Grand-Bourg, Juin 2017 - <http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr>



Figure 99 : Littoral urbain de Grand-Bourg (Source : Tropisme)

Diverses préconisations de mise en valeur urbanistique, architecturale et paysagère du bourg se trouvent dans l'étude « Embellissement des façades des rues commerçantes de Grand-Bourg », réalisée par le CAUE de Guadeloupe en 2015. L'étude décline des propositions concrètes à mettre en œuvre concernant le stationnement, la circulation, l'optimisation de l'environnement urbain, le littoral, le mobilier urbain, la scénographie nocturne, la mise en valeur paysagère, le traitement des entrées de bourg, le traitement chromatique des façades.

Un travail conséquent et fin d'analyse et de relevé ayant été réalisé pour cette étude, la préconisation du plan de paysage pour les centres-bourgs est donc de prendre en compte et suivre ces recommandations dans les nouveaux projets.

11.2.2 Le bourg de Saint-Louis

Le centre-bourg de Capesterre se situe sur le littoral, sur la façade ouest de l'île.

La configuration du site est restreinte par un certain nombre de contraintes littorale, maritime et topographique avec la présence de l'escarpement du plateau des Hauts sur lequel s'appuie le village actuel.

La première implantation coloniale de l'île a eu lieu à Vieux-Fort en 1648 mais fut malheureusement décimée par les Caraïbes en 1653 (Anse Massacre). L'implantation s'est alors déplacée vers la Savane, soit Grand-Bourg.

Le bourg est alors déplacé vers le sud pour faciliter le lien avec l'espace maritime de la baie de Saint-Louis.

Au XIXème siècle, la structure du bourg s'organise autour de 3 espaces reliés par 2 rues : l'église au nord, le secteur de l'actuelle mairie et le secteur de Courbaril où était la mairie et la gendarmerie.



Figure 100 : Eglise de Saint-Louis (Source : CAUE 971)



Figure 101 : Ancienne Poste de Saint-Louis (Source : CAUE 971)

Ravagé par le cyclone de 1865, Saint-Louis est reconstruit et l'implantation actuelle apparait. 2 pôles sont séparés par le milieu marécageux du littoral. : le pôle église, batterie et ancienne prison, le pôle mairie, débarcadère près de la mer. Les Hommes gagnent alors sur le territoire marécageux. La route littorale est créée au XVIIIème siècle (rue Hégésippe Légitimus). Entre 1930 et 1950, des travaux d'assainissement des marécages et de construction de la Jetée ont lieu.

Dans les années 1950, la mare Desmarais jouait un rôle important pour l'approvisionnement en eau.



Figure 102 : Rue Légéimus, Saint-Louis (Source : CAUE 971)

Le bourg s'est structuré autour des 3 voies principales : la rue Jerpan, la rue Légéimus, la rue de la République qui concentrent la plupart des activités et aménités du bourg.

Les bâtiments s'y élèvent jusqu'en R+2 et structurent l'espace urbain, constitué essentiellement de constructions contemporaines, de maisons de ville et d'immeubles.



Figure 103 : Rue de la République Saint-Louis (Source : CAUE 971)



Figure 104 : Avenue Jerpan, Saint-Louis (Source : CAUE 971)

Différentes familles de bâtiments s'observent : les constructions béton, les maisons « ho té bas » à étage, avec une partie bois et une partie maçonnée, les cases en bois ou durcies par extension ou adjonction de galeries. Ces cases ont la particularité d'avoir pour certaines 4 ouvertures sur la façade principale au lieu de 2. Cela favorise leur fonction commerciale avec une large vitrine sur la rue.

De manière générale, le centre-bourg est faiblement végétalisé. Les activités se tournent progressivement vers le littoral dont le traitement est relativement hétérogène et dont les connexions physiques et visuelles avec le cœur de ville sont à travailler.



Figure 105 : : Littoral de Saint-Louis (Source : CAUE 971)



Figure 106 : Venelles à Saint-Louis (Source : CAUE 971)

Après une forte croissance urbaine entre 1950 et 1982, cette dernière a ralenti et se dirige en direction des terres, sur les espaces naturels et agricoles.

Le parcellaire urbain est dense, avec des ilots orthogonaux typiques du damier colonial. Les unités foncières sont de petite taille de forme rectangulaire, avec une végétation présente en cœur d'îlot. C'est dans ce noyau que se concentrent les services publics et les services aux particuliers du bourg.

Autour se greffent, à l'est et au nord, des équipements structurants (écoles, stade...) et des opérations de lotissements plus récentes comme au Bas de la Source et à Desmarais. L'organisation du tissu bâti révèle un dynamisme d'urbanisation progressive que limitent aujourd'hui les reliefs vallonnés et les poches de cane.

Bâti remarquable :

- L'église, XIXème - XXème siècle ;
- Les vestiges de la prison du XIXème siècle ;
- La croix commémorative de l'Abolition de 1848 ;
- La mairie ;
- L'école maternelle ;

- L'école primaire ;
- Le collège Albert Baclet ;
- Les cases créoles ;
- L'ancienne poste
- L'ancien hôtel de ville
- L'hôtel Coin tranquille ;
- L'espace d'animation.

Espaces urbains patrimoniaux :

- Le port et son mouillage ;
- La place de l'Eglise et ses rues adjacentes ;
- Le terrain du presbytère ;
- L'esplanade littorale et la croix ;
- L'ensemble urbain place de la Mairie ;
- La rue Jerpan et la Jetée ;
- La rue de la République ;
- Le cimetière marin ;
- La mare de Desmarais.

Entrées de bourg

Depuis Grand-Bourg, la mare Desmarais est riche d'une belle diversité floristique et de sa valeur historique. C'est un élément fort du patrimoine paysager de Saint-Louis.

Depuis Vieux-Fort, les ouvertures maritimes sont remarquables mais la liaison cœur de ville - littoral reste à améliorer.

Vacance

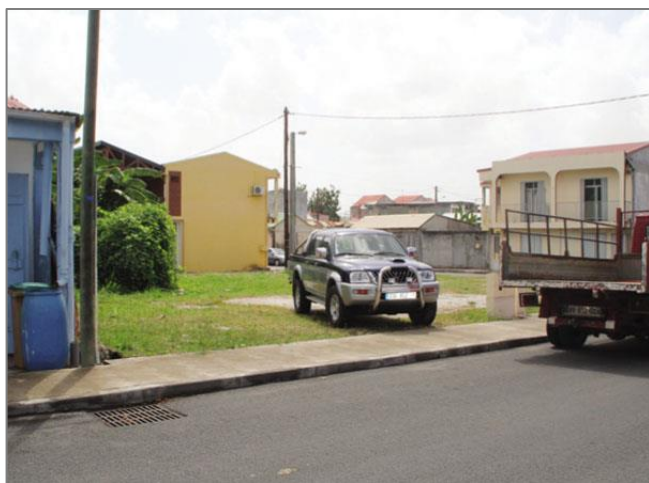


Figure 107 : Dent creuse à Saint-Louis (Source : Tropisme)

Le bourg est touché par la vacance et des dents creuses s'observent. Cette vacance s'explique à la fois par la baisse de population sur la commune mais aussi en raison d'une offre de logements qui n'est pas toujours adaptée aux attentes des familles actuelles (surfaces, jardins...).

Des bâtiments présentant une architecture vernaculaire (cases créoles) sont particulièrement menacés de disparition.

La situation de l'habitat précaire et insalubre est particulièrement mise en évidence dans les quartiers Nord (Chalet) et Sud (Bas de la Source). Elle renvoie à la démarche RHI Multisites engagée par la collectivité.

Diverses préconisations de mise en valeur urbanistique, architecturale et paysagère du bourg se trouvent dans l'étude « Embellissement des façades des rues commerçantes de Saint-Louis », réalisée par le CAUE de Guadeloupe en 2015. L'étude décline des propositions concrètes à mettre en œuvre concernant le stationnement, la circulation, l'optimisation de l'environnement urbain, le littoral, le mobilier urbain, la scénographie nocturne, la mise en valeur paysagère, le traitement des entrées de bourg, le traitement chromatique des façades.

Un travail conséquent et fin d'analyse et de relevé ayant été réalisé pour cette étude, la préconisation du plan de paysage pour les centres-bourgs est donc de prendre en compte et suivre ces recommandations dans les nouveaux projets.

11.2.3 Château Murat

Murat est le lieu d'une ancienne habitation sucrière datant de 1660, reconstruite en 1814, appartenant désormais au Département Guadeloupe.

Le site se compose d'une maison de maître, de la sucrerie, d'un moulin à bête, d'un moulin à vent (classé Monument Historique depuis le 23/08/1991), d'un ancien hôpital des esclaves, de cases en gaulette, des cuisines, de la mare et d'un jardin médicinal dans un parc arboré de 7ha, donnant à voir les Saintes au loin. De plus, des restes de villages amérindiens, de poteries et deux sépultures ont été trouvés sur le site. Il recèle donc un grand nombre de richesses et est un lieu important pour l'histoire de l'île.

Il accueille l'Ecomusée de Marie-Galante qui accueille environ 60 000 visiteurs par an avec sa collection d'archives, d'ouvrages, et d'objets ethnographiques. C'est aussi là qu'a lieu l'évènement annuel Festival Terre de Blues. C'est un site auquel les marie-galantais sont attachés.

L'écomusée a un projet scientifique et culturel validé qui consisterait à présenter toute l'histoire de Marie-Galante sur un même lieu.



Figure 108 : Maison de maître Château Murat (source : Tropisme)



Figure 109 : Vestiges de la sucrerie Château Murat (Source : Tropisme)

11.2.4 Habitation Roussel Trianon



Figure 110 : Site de Roussel-Trianon (Source : www.destination-marie-galante.fr)

Sur l'emplacement de l'une des plus anciennes habitations sucrières de l'île, l'habitation Trianon (1669), la sucrerie Roussel-Trianon est fondée à la fin du XVIII^{ème} siècle. Le site voit son moulin à bêtes remplacé par un moulin à vent dès 1800. Puis, le domaine est modernisé avec la construction d'une usine à vapeur dès 1845.

Avec le déclin de l'industrie sucrière, la sucrerie ferme en 1874 au profit de l'usine de Grande-Anse toute proche. Le site compte d'imposantes ruines riches de l'histoire industrielle du site.

Aujourd'hui, l'habitation appartient au Département de Guadeloupe et est classé Monument historique depuis 1981.

Le site comprend une cheminée, les vestiges du moulin à bêtes et du parc à mulets, la balance, un moulin à vent en pierre de taille calcaire de 1800, la maison de maître, les cuisines, les vestiges de la sucrerie, la distillerie, les écuries, d'une remarquable qualité architecturale, unique en Guadeloupe avec l'emploi de la pierre et de la brique.

L'ensemble s'érigeant sur une plaine ouverte en bordure de la RN9 avec, en arrière-plan, les champs de canne et les pâturages, présente une scénographie paysagère de qualité. Le site est également accessible aux randonneurs par le sentier du Conservatoire du littoral.

Bien que ce site fasse partie des plus emblématiques de l'île (résultats questionnaires), il apparaît quand même qu'il manque d'animation et que des attentes existent pour faire vivre ce lieu.

11.2.5 Les points de vue maritimes

Au sud de Marie-Galante, les paysages ouverts de l'unité permettent des vues panoramiques maritimes remarquables. Ces paysages maritimes sont animés par la présence des Saintes et de l'île de la Dominique.

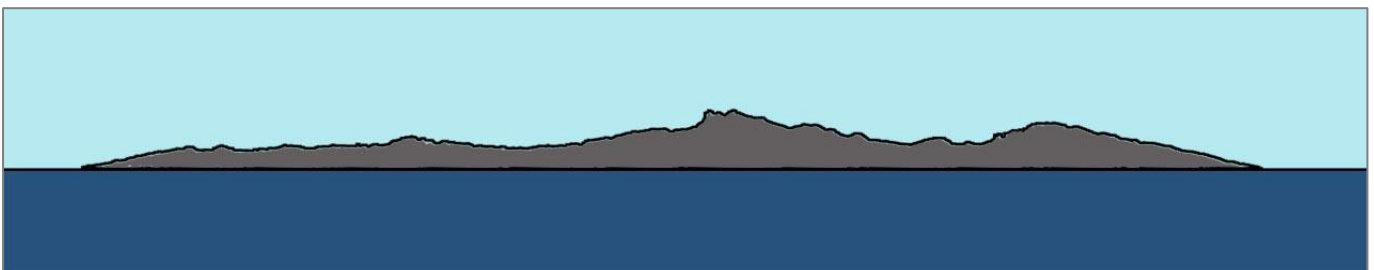


Figure 111 : Croquis de la silhouette de la Dominique depuis la plaine littorale (source : Tropisme)



Figure 112 : Croquis de la silhouette des Saintes depuis Grand-Bourg (source : Tropisme)

11.2.6 Sucrierie de Grande anse

Apparue dès 1845, elle produit autour 100 à 150 000 tonnes par an. Générant d'importants besoins énergétiques pendant les 3 mois de récolte sucrière, il est prévu de construire une centrale thermique biomasse à ses côtés, pour 2021-2022.

La centrale brûlera uniquement de la bagasse locale. La production électrique de la centrale bénéficiera en priorité à l'unité sucrière. Hors campagne, l'énergie sera revendue à EDF qui la réinjectera dans le réseau.



Figure 113 : Vue maritime sur la sucrierie Grande Anse (source : Tropisme)

FOCUS : Le projet « Marie-Galante : Ile Durable »

Le projet a pour objectif principal **l'autonomie énergétique de l'île avec 100 % d'énergie renouvelable**. Afin d'optimiser la gestion de la production, du stockage et de la consommation d'électricité, des nouvelles technologies propres et des réseaux électriques intelligents seront utilisés. Ils permettront également la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, de maîtrise et de flexibilité de la demande en électricité.

Une centrale thermique, adossée à l'usine sucrière et utilisant la biomasse locale, dont notamment la bagasse issue de la production sucrière, doit voir le jour. Elle fournira 6,5 MW et sera complétée par de l'énergie solaire photovoltaïque (en 2015, c'est déjà 2 170 kWh qui sont produits en énergie solaire photovoltaïque) et de l'énergie éolienne (en juin 2016 a été inauguré un parc éolien d'une capacité de 2,5 MW). Marie-Galante pourra ainsi être la première île française autonome en énergie renouvelable.

11.3 Dynamiques observées

L'études des dynamiques paysagères est réalisée d'après les photographies aériennes historiques de l'IGN, ainsi que d'un travail de prospection de terrain.

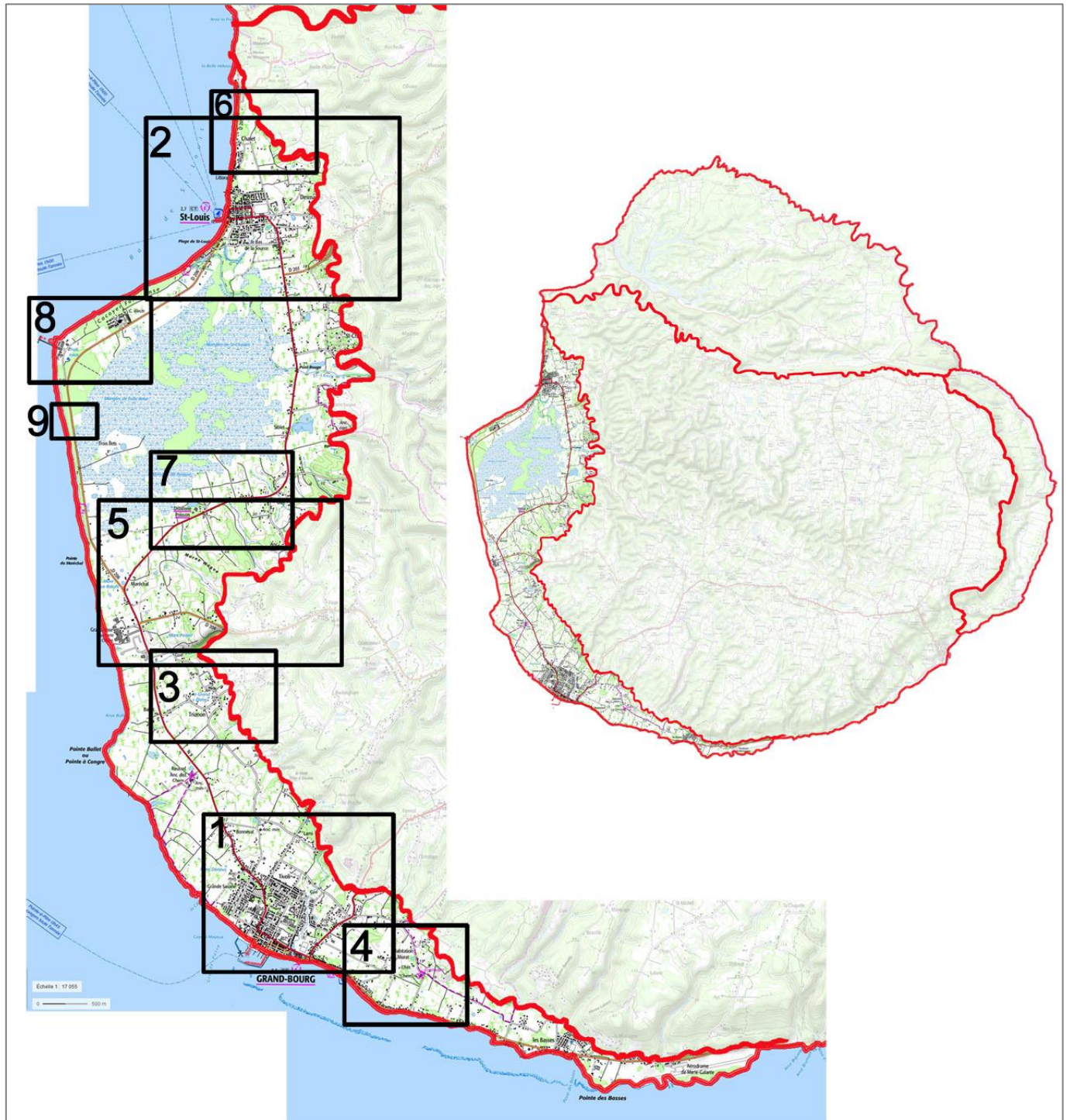


Figure 114 : Localisation des encadrés pour les analyses diachroniques suivantes (Source : Tropisme)

11.3.1 L'extension urbaine de Grand Bourg – ENCADRE 1

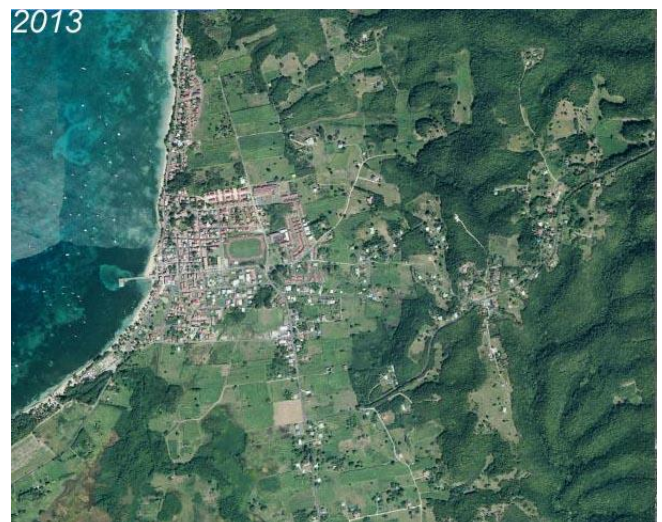
Grand-Bourg s'est nettement étendu sur la plaine littorale. Après une première extension du cœur historique ayant produit un tissu urbain peu dense et rassemblant de grands équipements structurants : collèges, lycée, écoles, stade... Grand-Bourg a produit de nouveaux quartiers d'habitat plus dense, comptant des logements collectifs, à l'ouest (Grande Savane), au nord (Tivoli) et à l'est (Bambara).

Grand-Bourg dispose encore de possibilités d'extension en vue de répondre à la demande de logements et d'équipements.



11.3.2 Extension urbaine de Saint-Louis – ENCADRE 2

Petit village blotti autour de son port de pêche dans les années 1950, Saint-Louis s'est nettement développé et étendu, venant gagner progressivement sur les terres agricoles en arrière du bourg.



11.3.3 L'extension urbaine diffuse – ENCADRE 3

L'unité a connu un développement urbain diffus sur le secteur de Trianon-Passonne représenté ci-dessous ainsi que sur celui de Gay, Saint-Charles et Murat. Ce développement urbain diffus se trouve toujours en bordure de la frange forestière afin d'empiéter le moins possible sur les bonnes terres agricoles.



11.3.4 L'extension urbaine linéaire – ENCADRE 4

Comme ailleurs sur l'île, les axes routiers structurants ont été support au développement urbain en bande étroite et continue. C'est le cas notamment aux Basses représentées sur les photographies aériennes ci-après.

Les images montrent également la valorisation du site de Murat qui était complètement sous un couvert forestier en 1950.



11.3.5 La banalisation architecturale

L'important développement urbain connu par les communes marie-galantaises a vu évoluer les formes architecturales produites. Plusieurs phénomènes sont en cause :

- L'architecture traditionnelle a évolué, en vue de répondre d'abord à différentes nécessités techniques (normes paracycloniques, parasismiques, RT...) ainsi qu'à une évolution des besoins des ménages (volumes, nombre de pièces, climatisation...).
- Les « tendances » ou effets de modes font également évoluer forme du bâti, volumes, matériaux utilisés (exemple de l'apparition des toitures en tôle bleues) ...

- L'évolution des besoins avec la nécessité de construire des logements pour tous, tout en intégrant des objectifs nationaux de modération de consommation de l'espace. Cela passe par la construction d'ensemble de logements collectifs et sociaux, principalement sur les centres-bourgs.

En ce qui concerne l'habitat individuel, et bien que la créativité architecturale soit à encourager, il est regrettable d'observer une perte de cohérence architecturale au sein même de certains quartiers, tout comme l'apparition de caractéristiques architecturales ou paysagères « exogènes » menant vers une standardisation progressive du bâti. Ce phénomène n'est pas propre à Marie-Galante mais s'observe également sur le reste de la Guadeloupe.

Sans remettre en cause la réponse apportée aux besoins en logements collectifs et sociaux, il apparaît que ce type d'opérations peut contribuer à la banalisation architecturale et paysagère. Cette banalisation peut venir du site d'implantation du parc de logements (poche peu connectée, mauvaise intégration dans le grand paysage...), par les caractéristiques du bâti lui-même (aspect des façades, monotonie de la répétition, palette chromatique...) ainsi que par la faiblesse du traitement des espaces verts et paysagers (absence d'espaces verts, pas d'arbres, choix peu adapté de la palette végétale, espaces publics minéraux...).

Cette question de l'intégration des logements collectifs et sociaux dépasse le territoire marie-galantais et le plan de paysage mais quelques améliorations pourraient sans difficultés être apportées afin de promouvoir la qualité architecturale et paysagère pour ce type d'opérations.



Figure 115 : Ensemble de logements collectifs à Grand-Bourg (Source : Tropisme)



Figure 116 : Ensemble de logements collectifs à Trianon, Grand-Bourg (Source : Tropisme)

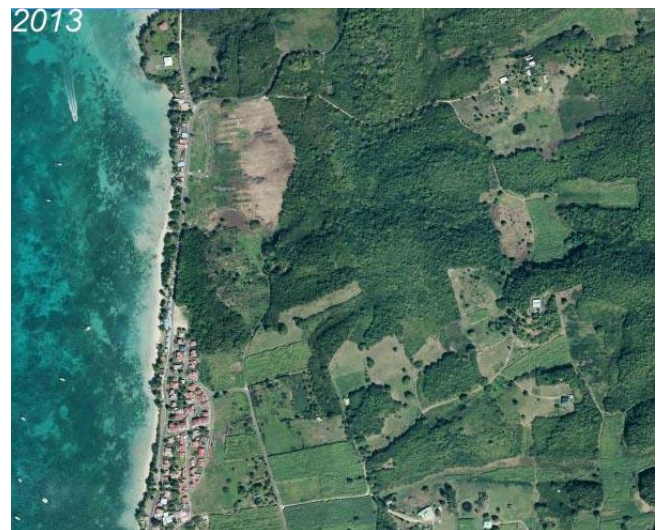
11.3.6 Les défrichements pour l'agriculture – ENCADRE 5

Bien qu'historiquement déjà largement valorisée par l'agriculture, l'unité paysagère a connu des défrichements en vue de l'extension des cultures de canne, sur le secteur de Morne Wagon.



11.3.7 Les défrichements pour l'extension urbaine – ENCADRE 6

Les alentours des bourgs de Saint-Louis et de Grand-Bourg continuent de se développer, des défrichements plus récents sont constatés et ont pour but de répondre à la demande en logements et équipements de la population marie-galantaise. C'est le cas sur cet exemple sur le secteur de Chalet, au nord du village de Saint-Louis



11.3.8 Le regroupement parcellaire – ENCADRE 7

Le secteur (essentiellement le nord de l'unité paysagère) a fait l'objet de regroupement du parcellaire agricole pour des raisons d'optimisation et de mécanisation de la récolte de la canne. Les parcelles sont donc plus étendues aujourd'hui. Néanmoins, sur la plaine, les bosquets et arbres isolés entre les parcelles cultivées étaient déjà très rare en 1950.



11.3.9 L'évolution des marais de Folle Anse – ENCADRE 8

La forêt bordant la plage de Cocoyer semble avoir fait l'objet d'un déboisement dans les années 1950, qui n'est plus observable en 1982. La surface de forêt marécageuse a grandement diminué entre 1956 et 1969, et le milieu est resté ouvert depuis. La forêt départementale a, quant à elle, été déboisée dans les années 1970 puis a fait l'objet d'un programme de reboisement dans les années 2000.

Des infrastructures majeures pour l'île ont été développées sur la façade maritime ouest, à proximité directe de la zone humide de Folle Anse. Il s'agit de la centrale électrique sur laquelle est raccordé le câble sous-marin alimentant l'île en énergie, ainsi que le port autonome, alimentant également l'île en denrées et produits divers, et l'hôtel Kawann Beach, désormais fermé.

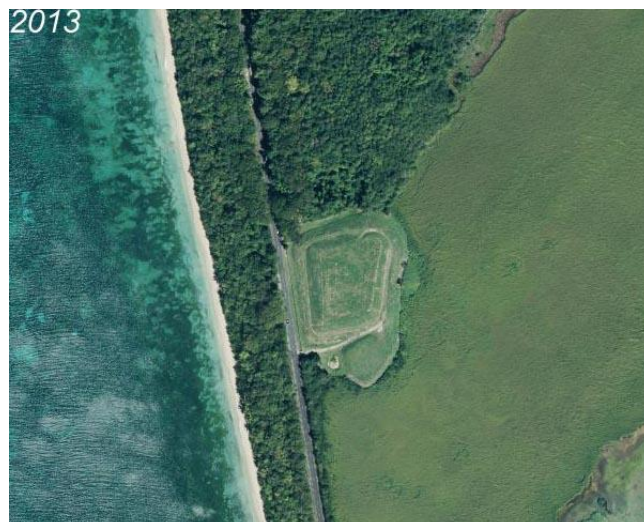


Depuis 2013, l'hôtel Kawann Beach est donc une friche « touristique » qui se dégrade rapidement. La question se pose du devenir de ce site.

Toutefois, la mise en œuvre du plan de gestion du site devrait permettre de garantir sa bonne préservation et la mise en cohérence des activités avec sa qualité écologique.

11.3.10 La fermeture et la réhabilitation de la décharge – ENCADRE 9

La décharge de Grand-Bourg a été exploitée jusqu'en 2010 sur le secteur de Trois Ilets. Les travaux de réhabilitation ont été réalisés, les déchets ont été triés et le site recouvert d'une géomembrane enherbée. Les eaux pluviales sont récupérées et traitées.



11.3.11 L'augmentation de la vacance et des dents creuses et la dégradation du patrimoine bâti dans les bourgs



Les bourgs de Saint-Louis et Grand-Bourg sont concernés par une dégradation de leur patrimoine bâti.

Ce phénomène est partiellement dû à la vacance puisque les communes présentent des taux de logements vacants respectifs de 36,4% (Saint-Louis) et 22,3% (Grand-Bourg), ce qui implique des logements fermés, non occupés et non entretenus.

Figure 117 : Habitat vacant délabré à Grand-Bourg (Source : Tropisme)



Figure 118 : Dents creuses à Grand-Bourg (Source : Tropisme)

11.3.12 L'évolution du littoral - érosion marine

Les plages de l'unité sont fréquentées au niveau de Folle Anse, de la baie de Saint-Louis et à Grand-Bourg, avec la plage du 3^{ème} pont.

Alors que la baie de Saint-Louis est concernée par un phénomène d'accrétion (accumulation d'éléments inorganiques sur la côte), le littoral, au droit de Grand-Bourg, est concerné par une dynamique plurielle.

En allant vers l'est (plage du 3^{ème} pont), le littoral est soumis à un régime érosif mis en évidence vers 1990 (année de construction du port de Grand-Bourg), ainsi qu'à une zone d'accumulation sédimentaire plus à l'est (Les Basses). Cette dynamique naturelle est vraisemblablement influencée par l'ouvrage portuaire (Evolution et dynamique du trait de côte de l'archipel guadeloupéen, étude de 1956 à 2004 – BRGM, juillet 2010).

Cette dernière a fait l'objet d'aménagements récents et appréciés des marie-galantais et des visiteurs. En plus des sanitaires publics, des carbetts et des terrains de sport ont été installés sur la plage, à proximité immédiate de la base nautique existante et de la piscine de mer. La plage est bien éclairée et est alors très fréquentée.

Notons que ces aménagements bénéficient aussi aux scolaires qui y pratiquent leur cours de sport et constituent une aménité très importante à proximité immédiate d'un centre-bourg.



Figure 119 : Plage du 3^{ème} pont à Grand-Bourg (Source : Tropisme)

11.3.13 Les aménagements et embellissements



D'autres aménagements qualitatifs sont à souligner et contribuent à qualifier le cadre de vie et les déplacements dans les centres-bourgs. C'est le cas des aménagements routiers et paysagers réalisés sur le boulevard Etzol à Grand-Bourg et, plus récemment, la place du débarcadère, ainsi que des aménagements des abords de l'hôtel de ville de Saint-Louis et de l'avenue des Caraïbes.

Figure 120 : Aménagements boulevard Etzol, Grand-Bourg (Source : Tropisme)



Figure 121 : Aménagements urbains avenue des Caraïbes, Saint-Louis (Source : CAUE 971)

11.3.14 La valorisation du patrimoine

C'est sur cette unité paysagère que se trouvent 2 sites emblématiques de l'île, récemment valorisés par le Département Guadeloupe : Murat et Roussel-Trianon. Depuis les travaux de valorisation, les sites sont des étapes touristiques incontournables.

Néanmoins, bien que Murat accueille l'Ecomusée de Marie-Galante et annuellement le festival Terre de Blues, il est à regretter l'absence d'animation sur le site de Roussel-Trianon.

12 Le paysage perçu

12.1 La démarche

Un des objectifs du plan de paysages de Marie-Galante est de construire un projet qui tienne compte de la vision et des attentes des habitants, afin de mettre en cohérence les politiques publiques et les attentes des usagers du territoire.

Cette démarche et son analyse ne se veulent pas scientifiques, il ne s'agit pas d'enquête sociologique. Il s'agit d'identifier des tendances, des points de consensus/dissensus ainsi que des idées d'actions souhaitées par les habitants. Pour cela, en phase de diagnostic, deux modes d'échanges ont été mis en place pour toucher les habitants et visiteurs et les impliquer dans la démarche.

Ces 2 dispositifs de concertation complémentaires permettent des résultats qualitatifs et quantitatifs, les ateliers de concertation ayant permis de développer les données chiffrées des questionnaires.

12.2 Le questionnaire paysager

Un questionnaire a été élaboré et distribué aux habitants et visiteurs, approchés essentiellement lors des traversées en bateau depuis et vers la Guadeloupe. 93 questionnaires ont ainsi été remplis.

Plan Paysage de Marie-Galante

La qualité de notre cadre de vie nous concerne tous!

Le paysage constitue notre cadre de vie, et est, de ce fait, de plus en plus pris en compte dans les aménagements et politiques publiques (plans locaux d'urbanisme).

Pour aller plus loin, la communauté de communes de Marie-Galante s'est lancée dans la démarche de plan paysage, pour laquelle elle a été lauréate auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

En plus de témoigner de la reconnaissance de la qualité des paysages de notre île, ceci est une formidable opportunité pour nous de valoriser les paysages, préserver le cadre de vie, tout en cherchant à renforcer l'attractivité de l'île.

Ainsi, le thème du plan paysage est le suivant :

«Les paysages du bien-vivre : Marie-Galante, un développement socio-économique nécessaire, mais pas au détriment de la qualité du cadre de vie et du bien-être».

Cette démarche implique une construction commune, pour laquelle vous serez sollicités à plusieurs reprises au cours de cette année. Ce questionnaire constitue une première étape permettant de connaître vos usages et les valeurs que vous accordez aux paysages.

Maryse ETZOL, Présidente CCMG

? Le plan paysage, qu'est ce que c'est?

Un plan paysage permet d'appréhender les évolutions à venir de l'île au travers de ses paysages.

Il sera élaboré par la CCMG au cours de l'année 2017, en concertation avec les acteurs locaux et les habitants de l'île.

Son rôle est de déterminer la politique et les actions en faveur des paysages de Marie-Galante.

Les 3 étapes de la démarche sont les suivantes:

- 1- Diagnostic paysager et perceptions des paysages (en cours)
- 2- Définition des enjeux et objectifs de qualité paysagère
- 3- Elaboration du plan d'actions (réglementaires, opérationnelles, financières, pédagogiques...)

Qui êtes-vous?

1. Sexe :

Femme
 Homme

2. Age:

Moins de 25 ans
 De 26 à 45 ans
 De 46 à 60 ans
 Plus de 60 ans

3. Où résidez-vous ?

A Capesterre de Marie-Galante
 A Grand-Bourg
 A Saint-Louis
 Sur une autre commune de Guadeloupe
 Ailleurs en France
 A l'étranger

4. Est ce votre résidence ?

Principale
 Secondaire
 Logement de vacance / touristique

5. Si vous vivez à Marie-Galante, depuis combien de temps ?

.....

6. Activité(s) :

Artisan, commerçant, chef d'entreprise
 Agriculteur
 Ouvrier
 Cadre, profession libérale
 Employé

Profession intermédiaire
 Au foyer ou sans emploi
 Etudiant
 Retraité
 Autre, précisez :

Comment percevez vous les paysages?

7. Qu'est-ce que pour vous le paysage ?

La nature, l'environnement
 Les sites emblématiques et points de vue
 Un endroit qui compte pour vous
 Ce que l'on voit
 Autre, précisez :

8. Pour vous, la qualité du cadre de vie et des paysages représente un enjeu :

Majeur et prioritaire
 Important
 Moyennement important
 Peu important
 Pas du tout important

9. Quelles pour vous sont les principales richesses de l'île ? Numérotez de 1 à 5 : du plus important au moins important

Son cadre de vie, sa paisibilité
 Sa vie sociale
 Ses habitants
 Sa beauté
 Son environnement naturel
 Son positionnement
 Son histoire et son patrimoine
 Sa ruralité
 L'océan
 Ses productions (sucre, rhum, viande bovine...)
 Autres, précisez :

10. Comment estimez-vous le paysage et le cadre de vie de Marie-Galante ?

Très beau
 Plutôt beau
 Banal
 Plutôt laid
 Laid

Vos usages des paysages

15. Quels sont les 3 endroits où vous aimez aller vous promener, passer du temps ?

- a-
b-
c-

16. S'il existe un paysage marie-galantais que vous appréciez particulièrement, pouvez-vous nous le décrire en précisant ce qui vous plaît ?

Quelles actions pour les paysages

17. Selon vous, quelles sont les axes d'actions prioritaires à mettre en œuvre pour les paysages marie-galantais ? Numérotez de 1 à 5 : du plus important au moins important

- Préservation / requalification des zones humides : ravinées, mares...
 Préservation et reconquête de la biodiversité
 Maintien de l'agriculture existante : canne, élevage extensif
 Préservation et valorisation du patrimoine: moulins, indigoteries, ruines...
 Développement d'une agriculture vivrière locale : maraichage, vergers...
 Intégration paysagère des infrastructures de production d'énergies : éoliennes, solaire.
 Intégration paysagère et qualité architecturale des nouvelles constructions
 Requalification et redynamisation des bourgs
 Amélioration de l'entretien des espaces, préservation de l'environnement
 Aménagement, requalification du littoral urbain
 Autres idées d'actions, précisez :
-
-
-
-

18. Quels sites ou éléments paysagers devraient être mieux gérés, aménagés (3 réponses)?

- a-
b-
c-

19. Souhaitez-vous rester informé des résultats du questionnaire et de la démarche Plan paysage (restitutions, réunions de concertation, etc.) ?

- Non
 Oui, j'indique mon adresse mail ou adresse postale :

Merci pour votre participation!
✉ paysage@paysmariegalante.fr

11. Quels éléments paysagers caractérisent et contribuent le plus à la qualité et la richesse des paysages marie-galantais ? Numérotez de 1 à 5: du plus important au moins important

- Les prairies
 Les champs de canne à sucre
 La Barre de l'île
 Les bourgs et paysages urbains
 Les hameaux
 Les nouveaux quartiers d'habitation
 Le patrimoine : les moulins, les ruines, les cases anciennes
 Les points de vue
 Les falaises du Nord
 Le littoral, les plages
 Les mares et zones humides
 Les forêts et bosquets
 Les rivières
 Autres, précisez :

12. Quels paysages ou éléments paysagers vous semblent en danger et souhaitez-vous préserver à Marie-Galante (plusieurs réponses possibles):

- Les centres villes, paysages urbains
 Les champs de canne
 Les prairies
 Les mares
 Les forêts
 Le littoral : plages et falaises
 Le patrimoine : moulins, ruines, etc.
 Autres, précisez :

13. Quels sont les 3 sites qui sont selon vous, les plus caractéristiques de Marie-Galante ?

- 1-
2-
3-

Evolutions des paysages

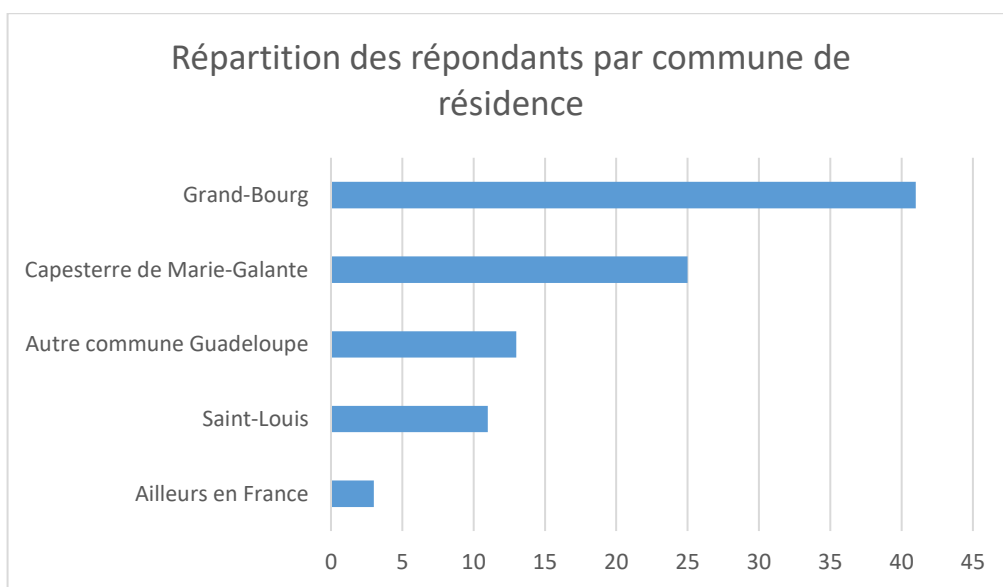
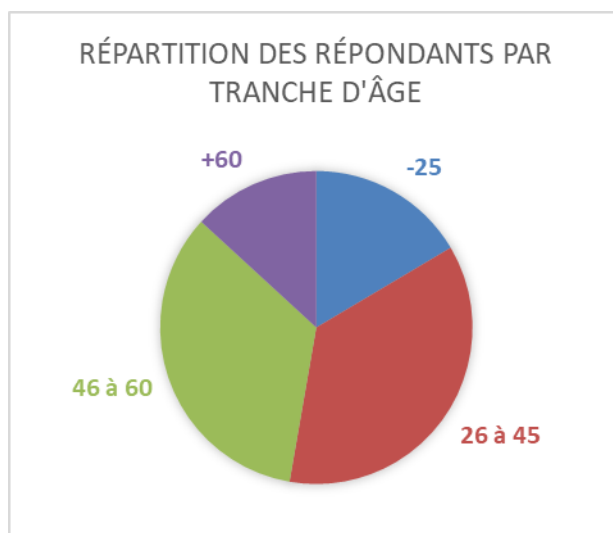
14. Depuis que vous résidez à Marie-Galante, l'évolution des paysages de Marie-Galante a-t-elle été:

- Nulle
 Faible à moyenne
 Plutôt forte
 Très forte
 Sans avis
 Très positive
 Positive
 Neutre
 Plutôt négative
 Très négative
 Sans avis

15. Quelles sont les atteintes majeures portées au territoire ? Numérotez de 1 à 5 : du plus important au moins important

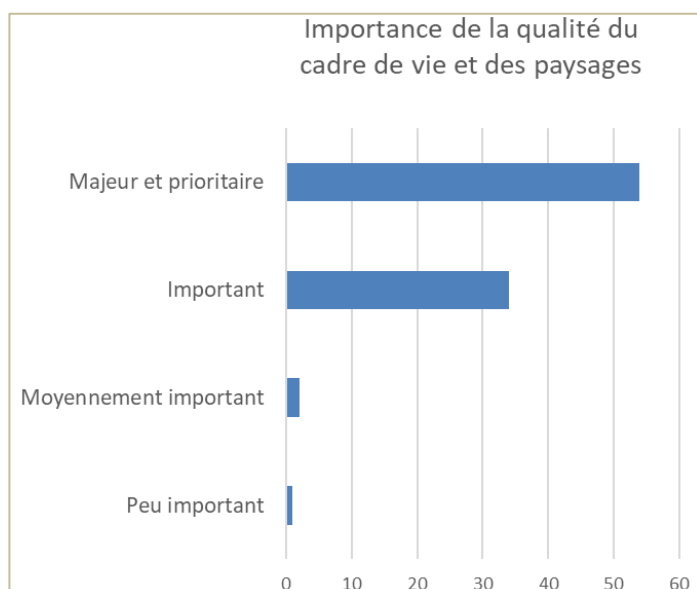
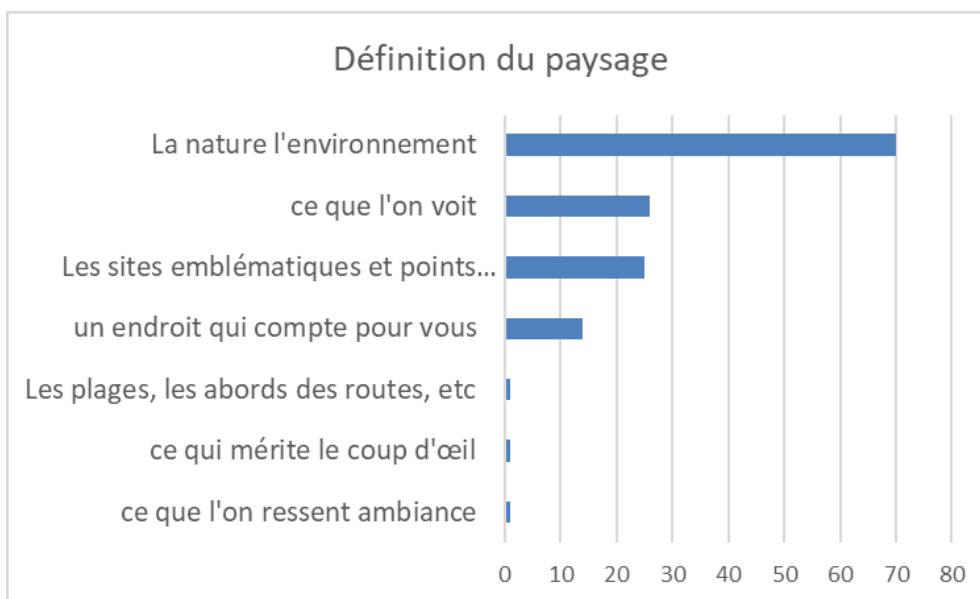
- Evolution des types de bâtiments
 Construction de nouveaux logements
 Constructions de zones d'activités, commerciales
 Non respect des règles d'urbanisme (constructions illicites...)
 Dégradation des zones naturelles (défrichements...)
 Publicité
 Aménagements littoraux inadaptés ou peu qualitatifs
 Intensification du tourisme
 Dégradation du patrimoine bâti
 Fermeture des paysages par des friches à acacias St Domingue
 Banaïisation et perte d'identité architecturale
 Manque de propreté, déchet sauvages
 Productions d'énergies : éolien, solaire
 Dégradation/mauvais entretien des espaces publics
 Manque de connaissance et de prise en compte des paysages dans le développement
 Autres, précisez :
-
-
-

Qui êtes-vous ?



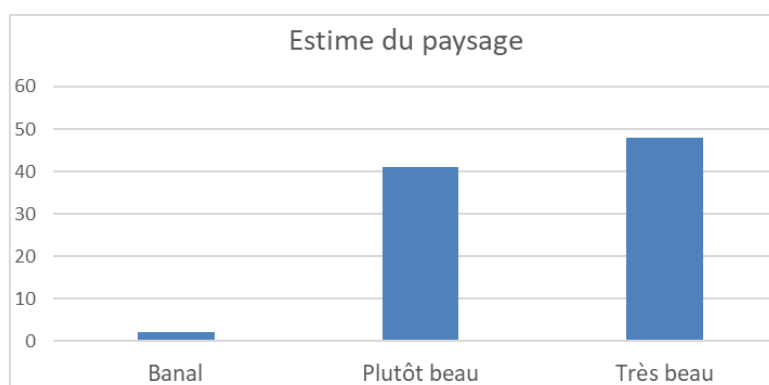
- Bon équilibre répartition H et F
- Tranche d'âge « jeunes » bien représentées
- Faible part de saint-louisiens et de touristes

Comment percevez-vous le paysage ?



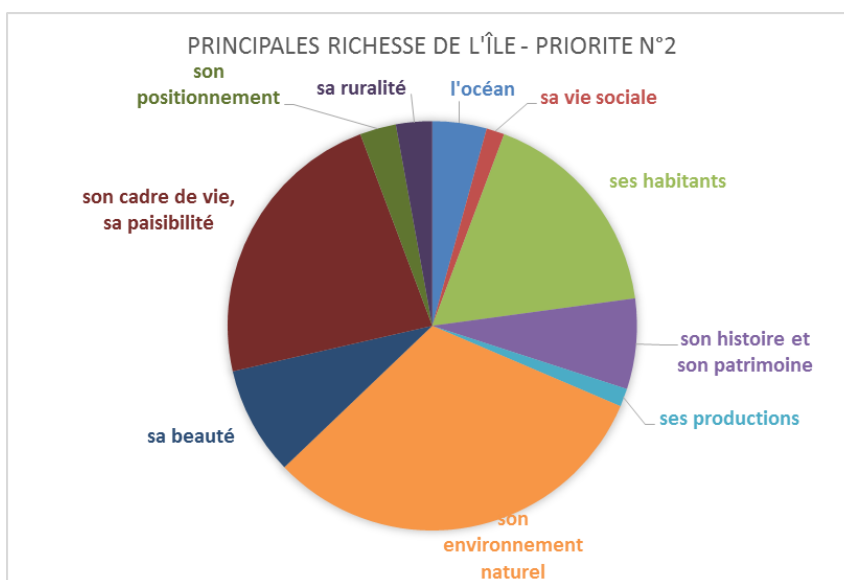
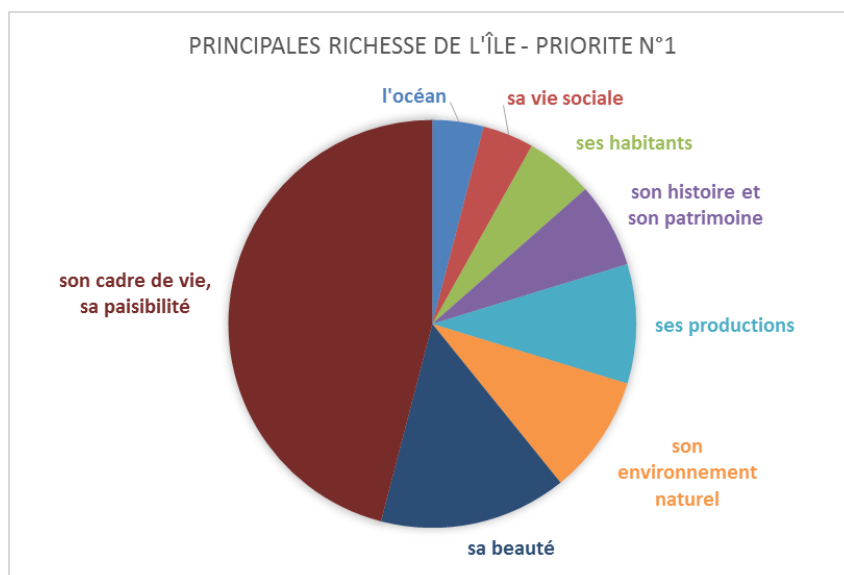
- Paysage = Naturalité, environnement, protection

→ Vision partielle du paysage qui est à la fois ce que l'on voit, la nature, l'urbanisation, l'agriculture etc., les usages du territoire, mais aussi l'ambiance, ce que l'on ressent, notre appréhension et appropriation du territoire



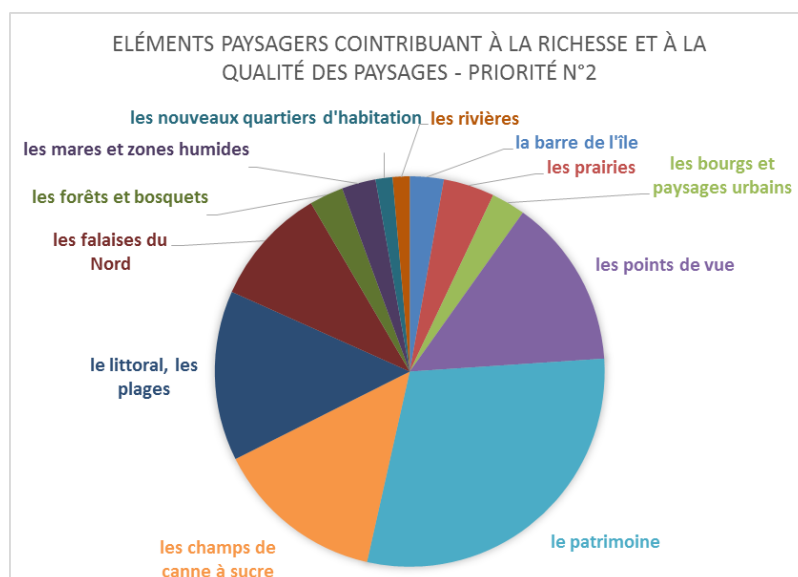
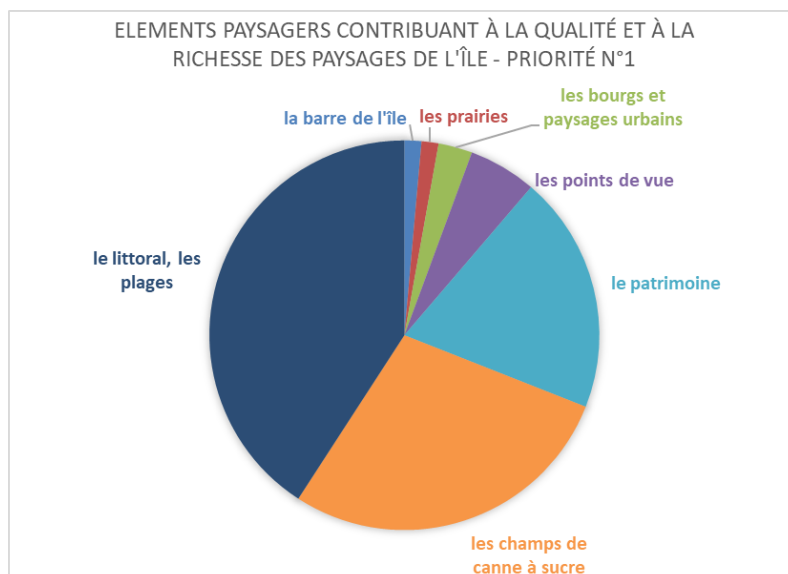
- La qualité et l'importance des paysages avérées.
- Conscience de l'enjeu paysager.
- Faible part de l'attachement et de l'ambiance.

Quelles sont les principales richesses de l'île ?



- Son cadre de vie & sa paisibilité, son environnement naturel
- Océan, vie sociale, ruralité, positionnement, sous-représentés

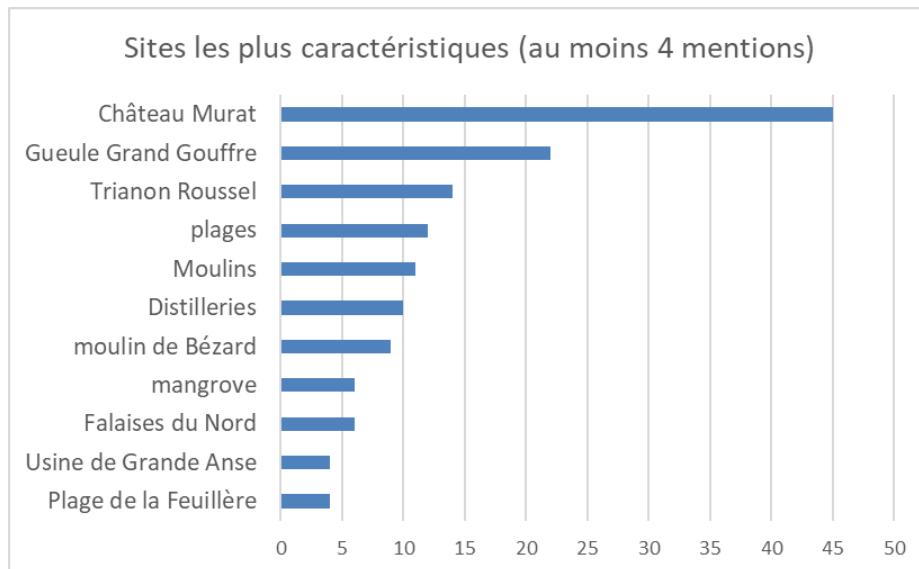
Quels éléments paysagers contribuent à la richesse et la qualité des paysages ?



- Littoral et plage, patrimoine, champs de canne à sucre en tête
- Mares et zones humides, falaises du Nord, forêts et bosquets, rivières, hameaux, nouveaux quartiers absents des priorités n°1!
- Champs de canne apparaissent nettement ici alors que peu présents dans les ateliers
- Faible part des mares et zones humides alors que largement abordées dans les ateliers
- Les points de vue et falaises du Nord gagnent en importance dans les priorités n°2

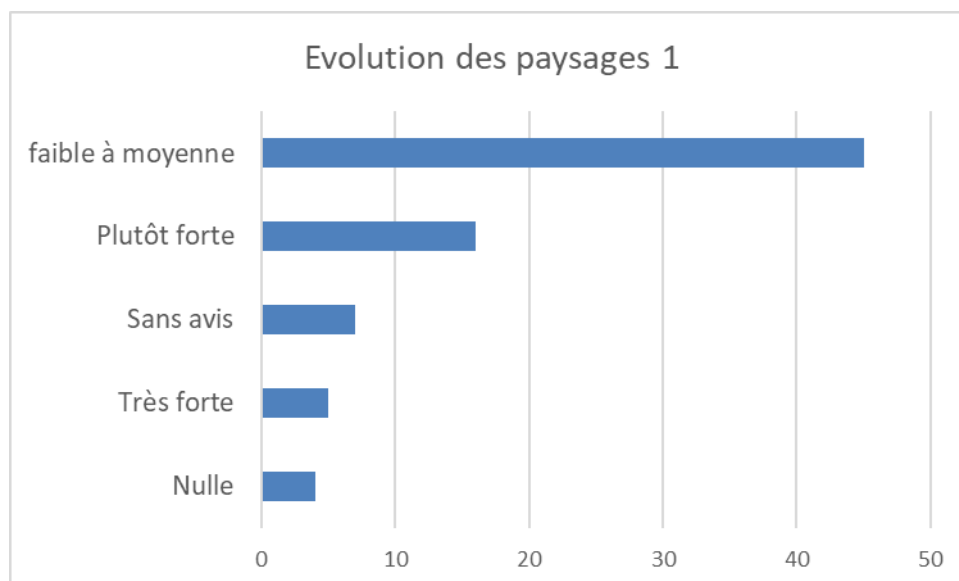
Cadre de vie et paisibilité dominant les réponses (« sérénité », « apaiser », « quiétude », « calme » du nuage de mot), suivi de beauté, productions, environnement naturel et habitants → notion de ressource comme richesse.

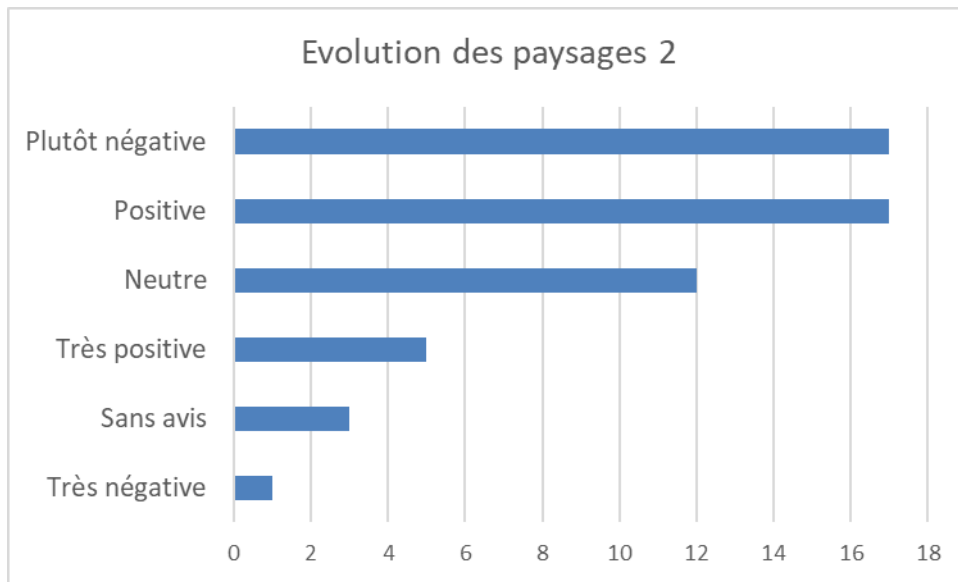
Quels sont les sites les plus caractéristiques ?



➤ Forte part du patrimoine sucrier dans les sites les plus caractéristiques.

Comment caractériser l'évolution des paysages Marie-galantais?

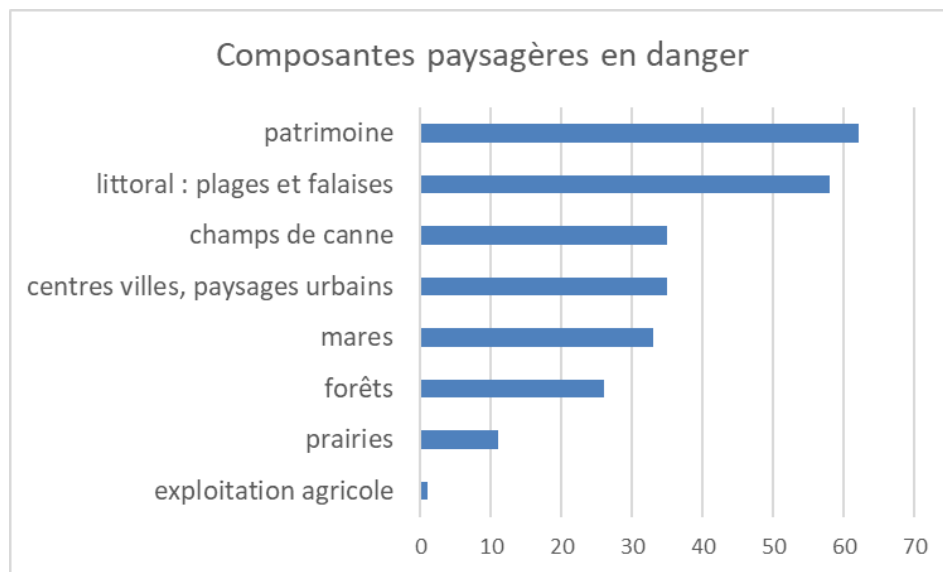




➤ Une évolution moyenne à plutôt forte.

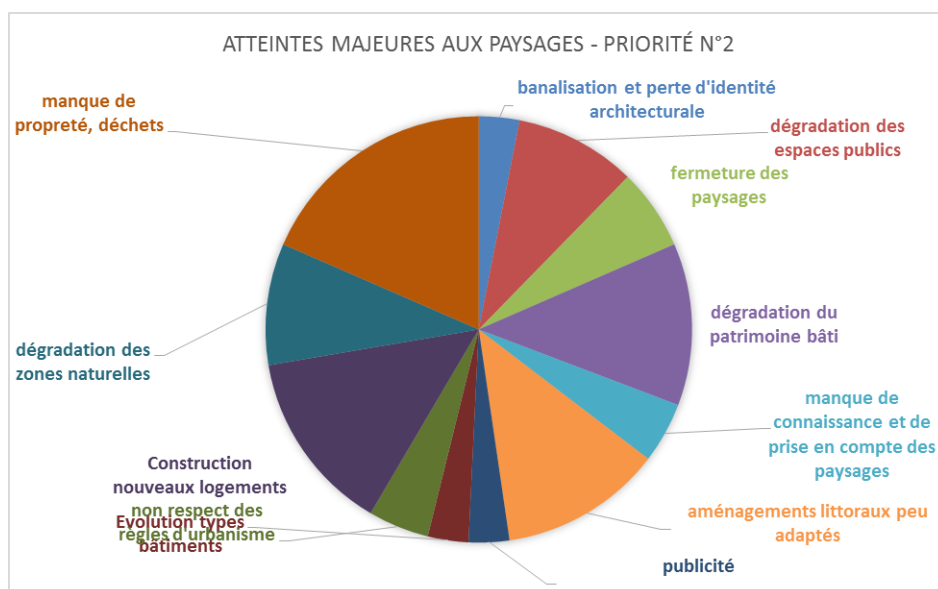
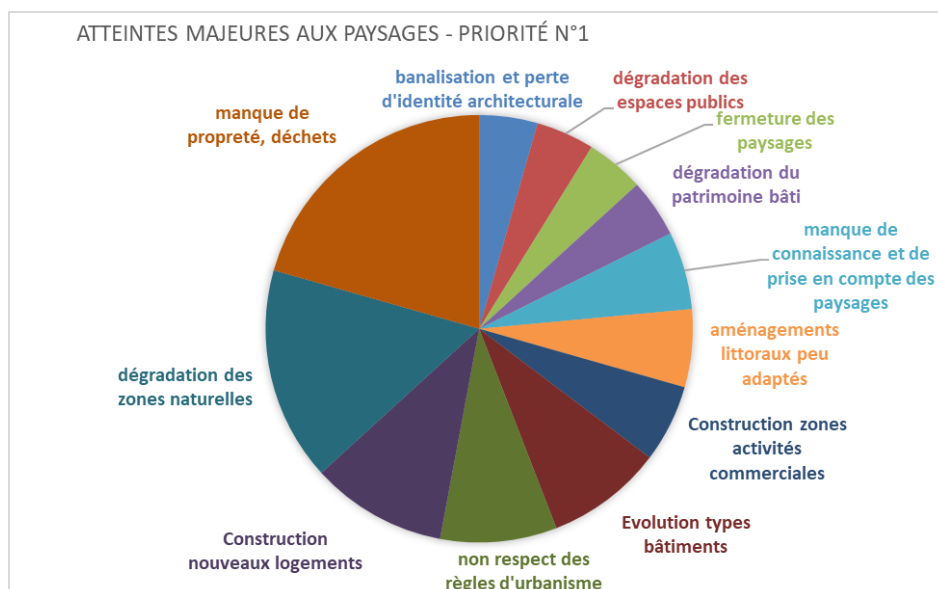
Pas de différence de perception significative dans le type d'évolution, du bon comme du mauvais.

Quelles sont les composantes paysagères en danger ?



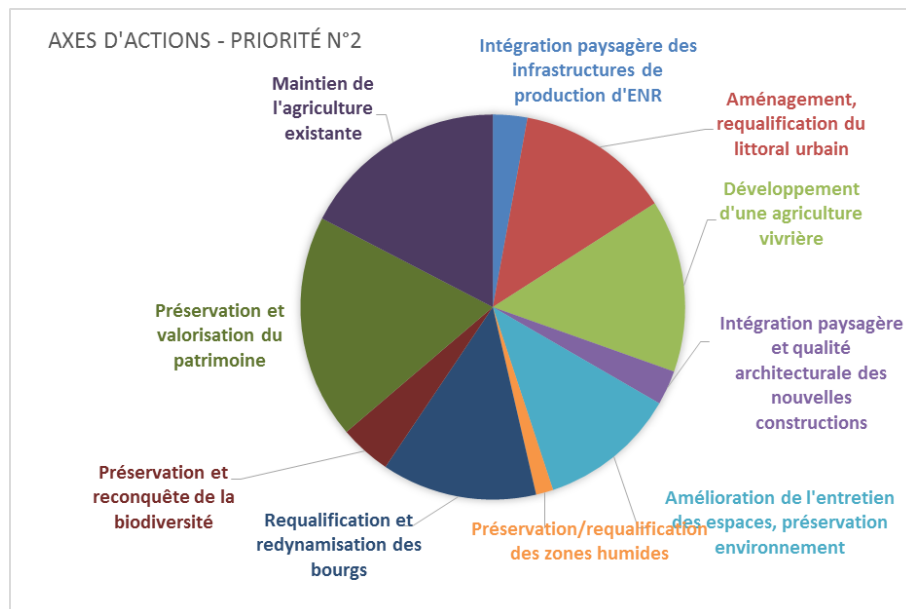
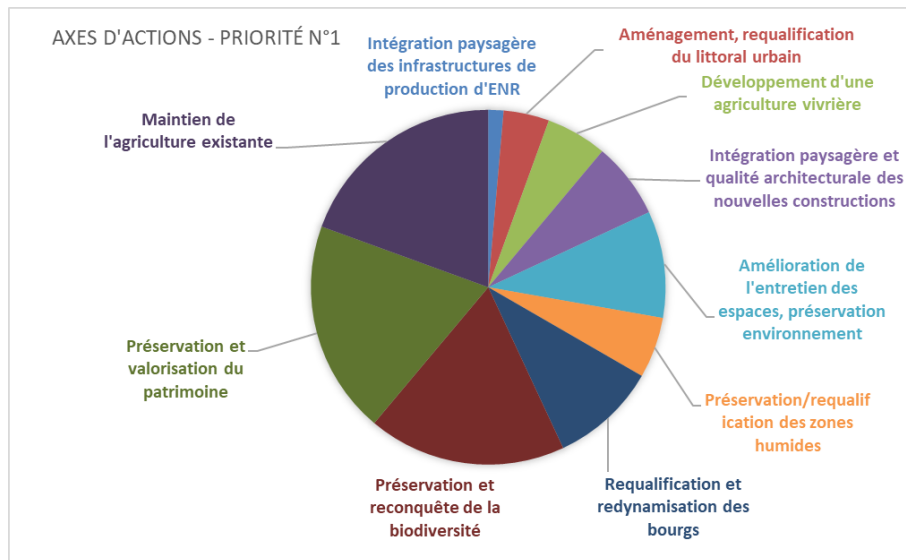
➤ Le patrimoine, le littoral, les champs de canne sont aussi celles qui contribuent le plus à la qualité et la richesse des paysages → problématique ! **Nécessité d'intervention**

Quelles sont les atteintes majeures aux paysages ?



- Corrélation ateliers et questionnaires dans la problématique des déchets et de l'entretien, la dégradation des zones naturelles, les atteintes liées à l'urbanisation
- Atteintes dominantes au paysage quotidien
- Faible représentation des ENR, de la banalisation des paysages, de la publicité
- L'aménagement des littoraux et dégradation du patrimoine bâti gagnent en importance en priorité n°2

Quelles actions pour les paysages ?



- Les axes à déployer en priorité : Patrimoine, agriculture et biodiversité dominent plus de la moitié des réponses.
- Concordance des composantes paysagères en danger avec celles à valoriser mais aussi avec celles qui contribuent le plus à la qualité et la richesse des paysages → problématique! Nécessité d' intervention
- Le développement d'une agriculture vivrière, l'aménagement / requalification du littoral urbain prennent de l'importance en priorité n°2.
- L'amélioration de l'entretien des espaces est un axe d'action fort (gestion des déchets notamment) mais qui n'est finalement pas prioritaire devant le maintien de l'agriculture existante, la préservation et la reconquête de la biodiversité et la requalification / redynamisation des bourgs.

12.3 Le circuit du paysage

L'équipe projet est allée à la rencontre des habitants, grâce à 8 réunions publiques sur diverses sections réparties sur le territoire marie-galantais (10 réunions prévues mais 2 annulées pour des raisons techniques et climatiques).



Au préalable, la communication a été effectuée via des affiches sur les dispositifs d'affichages existants (superettes, stations-services, restaurants), l'affichage sur les écrans des gares maritimes de Pointe-à-Pitre et Grand-Bourg, la diffusion de spots radios sur RCI.



Au total, ce sont au moins 67 personnes qui y ont participé (certaines n'ayant pas laissé leurs coordonnées).



Figure 122 : Réunion de Vidon – 20 juin 2017 (Source : Tropisme)



Figure 123 : Réunion de l'OMCS de Capesterre – 06 juillet 2018 (Source : Tropisme)

Pour toutes les séances, sur les murs de la salle, un panel de photographies de Marie-Galante illustre la diversité des paysages rencontrés.

- Les réunions de concertation débutaient par une introduction à la notion de paysage, et aux paysages et unités paysagères de Marie-Galante. Ainsi, chacun était au même niveau d'information sur la notion de paysage et cette introduction nous permettait de faire un rapide tour des paysages Marie-Galantais.

- Une première question était alors posée aux participants : « *Quels sont les 3 mots qui vous viennent à l'esprit quand vous pensez aux paysages marie-galantais ?* » Pour y répondre, les participants étaient invités à noter individuellement 1 mot par papier.

La restitution commune permettait de faire des regroupements d'idée introduisant les objectifs et la définition du plan de paysage.

- Après cette restitution, la démarche du plan de paysage, ses objectifs, ses grandes étapes et ses finalités étaient présentés.
- Enfin, les participants étaient invités à s'exprimer sur :
 - Les paysages auquel ils sont attachés, qu'ils affectionnent
 - Les paysages à mettre en valeur
 - Les paysages qui se sont dégradés, à revaloriser

Il s'agissait d'un travail sur carte, l'animateur collait des pastilles de couleur correspondant aux types de paysages suggérés. Les suggestions non localisables étaient inscrites à part et visible à côté de la carte. Les remarques et suggestions faisaient alors l'objet de discussions libres entre les participants. Cette phase dynamique d'échange durait en moyenne 1h30 par atelier de concertation.

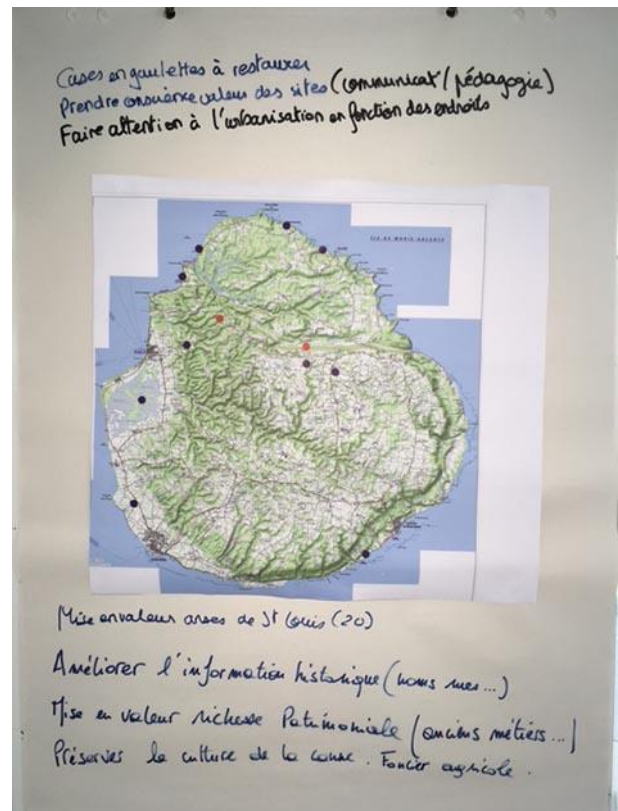
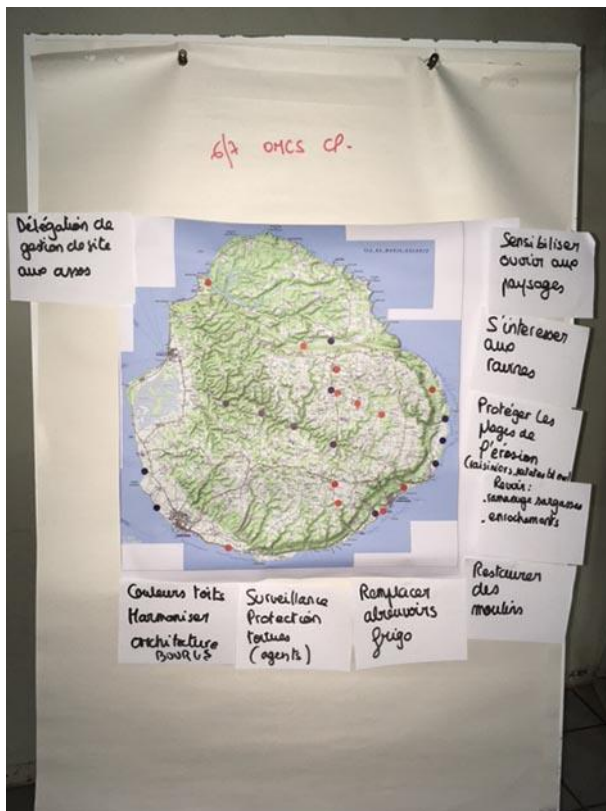


Figure 124 : Cartes de travail élaborées lors des réunions (Source : Tropisme)

12.3.1 Résultats

Bien que les échanges avec les habitants au cours de ces réunions aient été de qualité, nous remarquons très vite que, malgré la communication, la notion de paysage n'attire pas de grandes foules. Fort heureusement la qualité des échanges n'est pas liée à la quantité des personnes présentes !

➤ Nuage de mots

Les 3 mots proposés par participants en début de séance visaient à identifier les premières idées ou images associées aux paysages de Marie-Galante.

En voici les résultats sous forme de nuage de mots.



Figure 125 : Nuage de mots issu des réunions de concertation (Source : Tropisme)

« Protéger » est le mot dominant qui vient à l'esprit des participants lorsqu'ils pensent aux paysages de l'île. Ce mot met à la fois en avant la qualité des paysages mais aussi leur fragilité face à différents facteurs externes, qui impliquent l'action de protection.

« Nature » est également un mot fort, Marie-Galante étant rurale, aux espaces naturels encore largement présents dans les paysages.

Suivent ensuite « Beauté » et « Calme », puis « Embellir », « Moulin », « Préserver », « Rêver »

On est dans l'ambiance, dans le ressenti (quiétude et rêverie) mais aussi dans l'action avec l'embellissement et la préservation. On touche à la notion valorisation mais on reste très lié à la protection, idée dominante.

➤ *L'identification des paysages par les habitants*

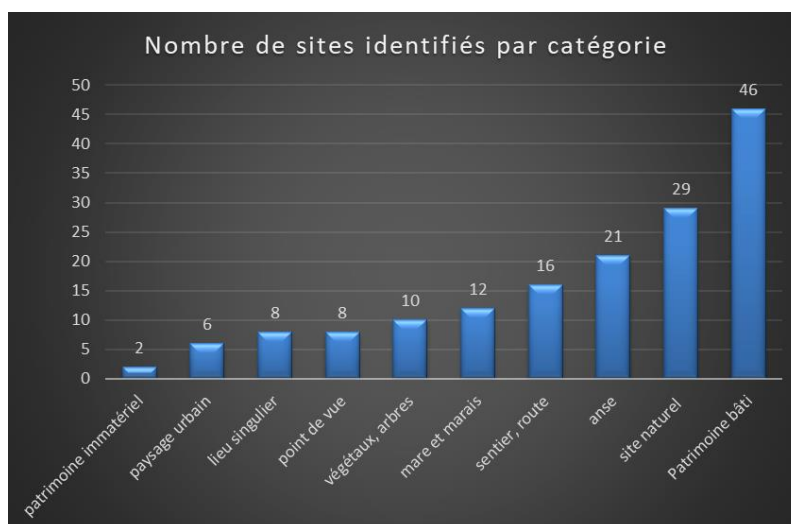
Les résultats nous ont permis d'identifier des points, sites ou éléments paysagers, signalés selon que ce soit :

- Des paysages auxquels ils sont attachés
- Des paysages à valoriser
- Des paysages dégradés à remettre en valeur / requalifier

Tous les points localisables sur carte l'ont été.

Environ **160** sites identifiés et classés en **10** catégories :

- Patrimoine bâti
- Site naturel
- Mare/marais
- Anse / Littoral
- Paysage Urbain
- Sentier / Route
- Point de vue
- Végétaux / arbres
- Lieu singulier
- Patrimoine immatériel



A côté de ce travail, la discussion a permis de mettre en évidence d'autres aspects non localisables et liés à la qualité des paysages.

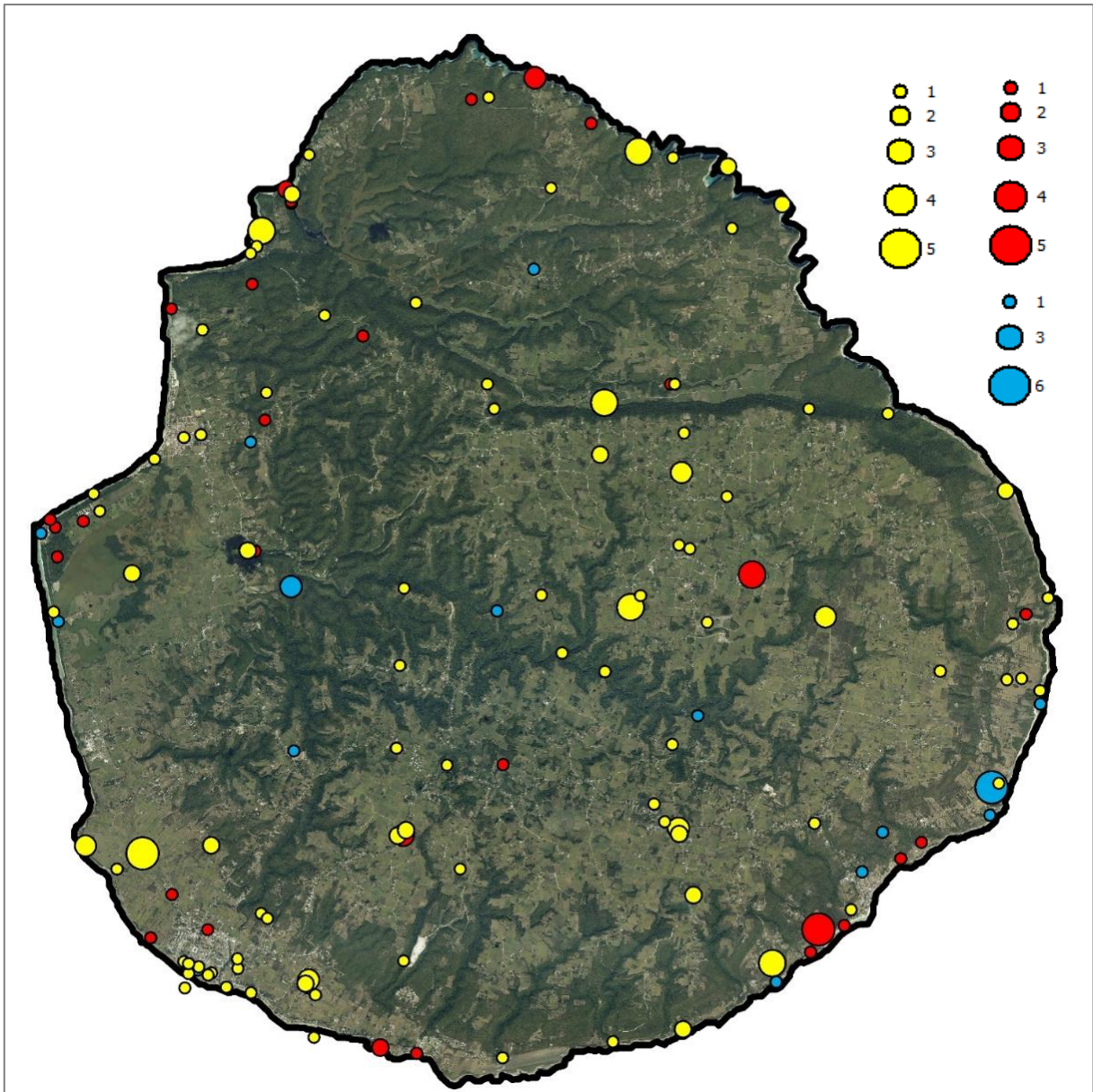


Figure 126



Figure 127 : Localisation des « paysages auxquels je suis attaché »

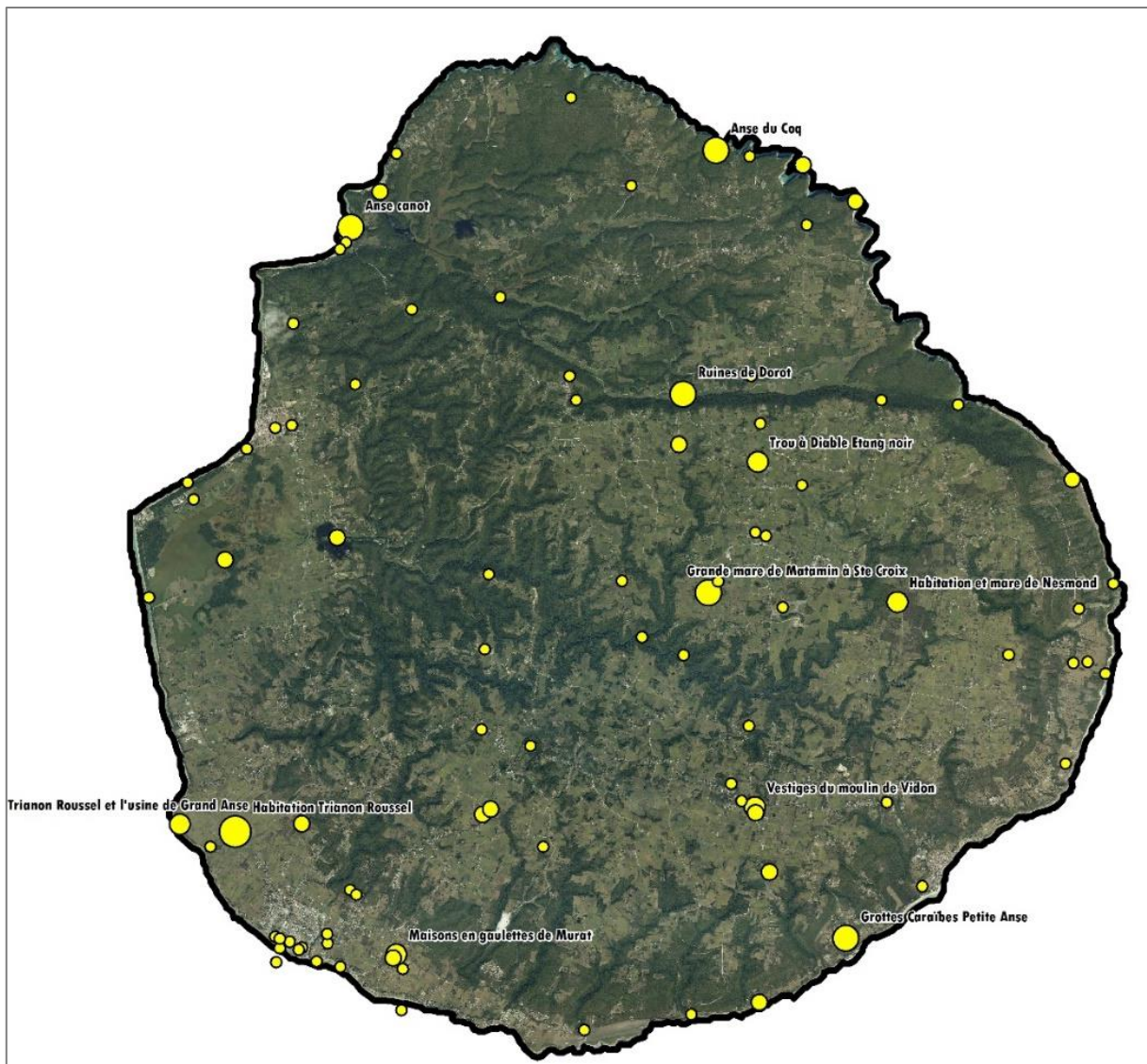


Figure 128 : Localisation des « paysages à mettre en valeur »

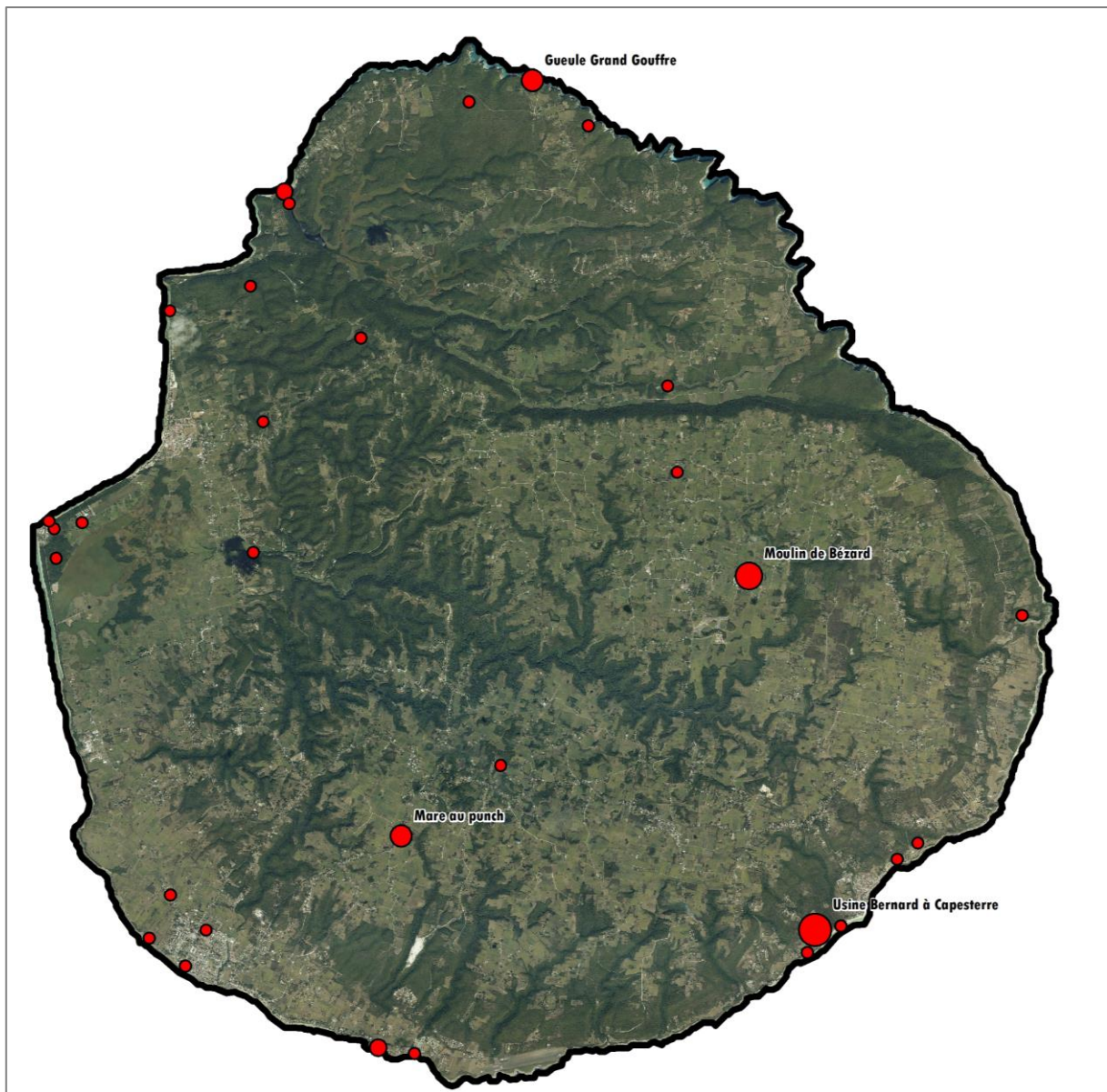


Figure 129 : Localisation des « paysages dégradés qui nécessiteraient d'être revalorisés »

➤ *Mares*

Les mares ont été abordées à de nombreuses reprises. Quelques-unes ont été localisées mais les participants souhaitent des actions de mise en valeur et de protection des mares de manière générale.

Suggestions :

- Mettre en valeur les mares abandonnées pour lesquelles le foncier le permet (voir avec les propriétaires privés ou le département).
- Identifier les mares utiles pour l'agriculture.
- Réaliser un circuit des mares et des actions de pédagogie, des aménagements légers sur certains sites (bancs).

➤ *Déchets*

De nombreux détritiques et dépôts sauvages sont rencontrés sur l'île, malgré les efforts de la CCMG dans leur collecte et leur tri. Ils gâchent certains paysages et polluent l'environnement (ils sont surtout dans les espaces naturels).

Les participants soulignent en particulier la présence de déchets d'appareils ménagers (DEEE, type réfrigérateur, congélateur...) dans les prairies, en guise d'abreuvoirs à bétail.

Suggestions :

- Continuer à sensibiliser les enfants dans les écoles, continuer le tri, la communication.
- Informer plus et mieux sur les plannings de ramassage, sur le tri.
- Faire prendre conscience de l'environnement immédiat avec un travail éducatif de responsabilisation pour tout le monde.
- Accompagner les associations environnementales pour organiser une manifestation sur les déchets dans l'année.
- Mettre en place un cadre opposable en matière de déchets, avec un règlement connu par tous, qui permettra de sanctionner au besoin particuliers artisans, etc.
- Dédier des policiers municipaux à la police de l'environnement.
- Pouvoir signaler l'emplacement des dépôts sauvages ou VHU rencontrés dans la nature et que l'info parvienne aux services techniques pour la collecte.
- Sensibiliser les propriétaires de bœufs à l'utilisation d'autres types d'abreuvoirs (risques de pollution et impacts paysagers des DEEE).

➤ *Végétation*

Il est signalé la « disparition » progressive de certaines espèces végétales dans les paysages. Parmi elles, des arbres fruitiers qui peuplaient autrefois les jardins marie-galantais. On porte également atteinte à l'équilibre de Marie-Galante en important trop de plantes non endémiques

Aussi, en ville surtout, il est remarqué que l'élagage intensif porte atteinte à la qualité paysagère des lieux mais aussi aux arbres qui s'en remettent difficilement.

Par ailleurs, il est constaté un laisser-aller de certains propriétaires quant à l'entretien de l'avant de la maison ou des jardins, notamment devant la voirie, partie visible et parfois hors propriété foncière privée. Les abords étaient mieux entretenus avant, on n'attendait pas que les actions viennent de la collectivité.

Suggestions

- Créer une réserve de fruitier, ou des vergers pour remettre ces espèces dans le paysage : sapotillier, zabricot, corossoliers, pois doux, pyé à col ?
- Encourager les entretiens des cours devants les maisons et les arrières-cours.
- Encourager la création et l'entretien de jardins
- Mettre en place une action publique opérationnelle pour un meilleur élagage
- Replanter des raisiniers sur les plages pour participer à la lutte contre l'érosion des côtes
- Protéger et connaître les arbres centenaires et remarquables
- Structurer les routes et chemins par plantations d'arbres
- Protéger l'acacia (bois noble) du charbonnage
- Entretenir les arbres de ville existants (flamboyants, poiriers, amandiers...) et continuer à embellir les bourgs et les rues

➤ *Patrimoine*

Les participants mettent tous en avant le patrimoine bâti extraordinaire mais qui reste peu valorisé.

Les sites patrimoniaux restent non payants et ne permettent pas de subvenir à leur entretien.

Ils soulignent la nécessité de rechercher des corrélations entre histoire et futur, trouver un fil conducteur pour envisager le futur tout en restant connecté au patrimoine existant.

Suggestions :

- Stopper la dégradation du bâti patrimonial, d'abord en l'inventoriant et en le protégeant
- Faire payer l'accès aux sites (droit d'entrée)
- Sauvegarder des vieilles cases créoles
- Ne pas figer Marie Galante dans son histoire mais imaginer du nouveau, de l'originalité en harmonie avec l'ancien (fresques, mosaïques...) et qui le mettrait en valeur. Les maisons délabrées pourraient devenir des supports artistiques
- Se réapproprier les sites pour les faire vivre
- Créer de l'ombrage, des plantations, valoriser le patrimoine bâti public
- Ramener les vestiges archéologiques à MG (Roussel, Murat)

➤ *Agriculture*

Les participants notent une amélioration ces dernières années des pratiques agricoles. Ces actions en faveur d'une agriculture vertueuse sont à poursuivre.

Ils évoquent l'importance du maintien de la canne à sucre qui crée les paysages marie galantais, et leur crainte de les voir disparaître. Ils souhaitent néanmoins un meilleur entretien de certaines parcelles de canne et une découverte autour de certains moulins.

Suggestions :

- Réintégrer les plantes « disparues » : canne genou, canne biscuit, manioc (plusieurs variétés), tabac cajaco
- Créer un label qualité pour les productions fabrications locales
- Développer la diversification agricole pour intéresser les jeunes, développer de nouvelles agrotransformations, mettre en avant le bio. Autrefois MG fournissait ses produits à la Guadeloupe. Des fruitiers disparaissent peu à peu.
- Préserver de la terre pour la culture de la canne.
- Créer des retenues collinaires pour pallier aux problèmes d'approvisionnement en eau
- Mettre en place une coopérative maraîchère et agricole
- La Chambre d'agriculture devrait encourager la mise en place de formations. Pourquoi ne pas réintégrer l'école d'agriculture à côté de Pirogue (MFR)?
- De nombreuses parcelles sont en friche sur l'île. D'autres sont occupées par des retraités qui gardent leur terrain. Il faut une réelle volonté politique pour aider à l'installation des jeunes agriculteurs. La spéculation existe sur les terres du département. Il faut identifier ces terres du département et les modes de distribution.
- Les agriculteurs doivent respecter les espaces alentours, il faut des contrôles, de l'encadrement des pratiques agricoles.

➤ *Tourisme*

La population est-elle prête à « subir » le tourisme toute l'année ? Quels types de tourisme ?

Marie-Galante est un produit touristique de qualité et facile à vendre, mais il faut savoir le vendre, ne pas brader l'île.

Suggestions :

- Envisager plusieurs thématiques au développement de l'île. Maintenir sa sécurité.

➤ *Patrimoine culturel*

Les liens entre patrimoine culturel et paysage sont forts.

Les participants ont cité les bœufs tirants avec leurs charrettes qui font partie des paysages pittoresques de l'île.

La canne est également citée dans ce patrimoine. Sa récolte anime le territoire et donne une ambiance bien particulière, ouvrant les vues et emplissant l'air de son parfum.

Enfin, les gaulettes sont évoquées, avec un souhait de voir de savoir-faire se développer à nouveau.

➤ *Moulins*

Malgré son surnom de l'île aux 100 moulins, aujourd'hui il n'y a aucun moulin opérationnel sur l'île.

Ils sont envahis par des figuiers maudits, certains, ayant fait l'objet de restaurations, sont de nouveaux à l'abandon (Murat, Bézard). La crainte d'une disparition définitive est forte.

La problématique réside dans le foncier puisque bon nombre de moulins sont privés.

Suggestions :

- A partir de l'inventaire existant (Ecolambda), travailler à des partenariats ou conventions avec des propriétaires privés afin de restaurer et utiliser certains moulins (tous ne peuvent pas être pris en compte). Les critères de choix des moulins seraient leur accessibilité, leur état (facilité des travaux) et bien sûr l'accord des propriétaires. La priorité serait donnée à ceux ayant déjà fait l'objet de restaurations (un projet de rénovation de Bézard est en cours selon la municipalité)

➤ *Organisation et structuration des bourgs*

Les réunions mettent en évidence une problématique du bâti en centre-ville, qui tombe en ruine par endroits. Les bourgs ne sont plus attractifs et les habitants ne veulent plus y vivre. L'architecture nouvelle est souvent déconnectée de l'existant, l'habitat social s'intègre mal. Les propriétaires privés ont peu de moyens pour entretenir et remettre en état leurs maisons.

Les participants soulèvent la question des dents creuses, paysages quotidiens sur lesquels il faut agir.

Par ailleurs, la circulation est difficile à Grand-Bourg, trop encombrée, et les transports en commun sont inadaptés.

Suggestions :

- Encourager la restauration de l'habitat ancien dégradé par la recherche d'aides de l'Etat.
- Encourager une architecture moderne imprégnée d'histoire (frise...), intégrer la traditionnalité dans le neuf.
- Faire vivre et animer les bourgs
- Occuper les dents creuses ou les reconstruire mais avant tout les rendre propres, les verdier
- Garder la concentration des bourgs (limiter l'étalement),
- Revaloriser les espaces de rencontre
- Entretien et encourager l'entretien des abords des bâtiments et jardins
- Repenser les circulations piétonnes en ville avec des trottoirs dangereux

➤ *Urbanisation*

Les participants déplorent des constructions sauvages dans la nature, isolées, ainsi que des constructions récentes sur la barre de l'île et sur les mornes alors qu'avant ce n'était pas le cas. Cette évolution est jugée négative.

Ils craignent une urbanisation progressive des terrains agricoles et souhaitent le maintien de ces terres.

Le manque d'espaces collectifs, d'aires de jeux dans les ensembles de logements collectifs (Bambara) est évoqué.

Suggestions :

- Sensibiliser les habitants car les dérives d'urbanisation sont quotidiennes dans les campagnes
- Faire respecter les règles d'urbanisme et respecter le côté sauvage de l'île

- Améliorer la qualité de l'habitat, rechercher une harmonie des constructions (Homogénéiser les couleurs de toiture par exemple) dans l'esprit de la maison créole, en gardant des caractéristiques identitaires.
- Intégrer des cahiers des charges dans les PLU (constructions climatiques...)
- Encourager dans les permis de construire certains types de constructions
- Recréer de la convivialité, des jardins dans les ensembles de logements collectifs
- Trouver des alternatives au béton, d'autres aménagements sont possibles et se font ailleurs sur les autres îles.

➤ *Transports et circulation*

Dans les échanges, le paysage est associé à la circulation, les transports étant intimement lié aux paysages en tant que mode de découverte mais aussi en générant des infrastructures et trafics plus ou moins impactant.

Suggestions :

- Améliorer l'organisation des transports
- Améliorer les routes (trous)
- Développer les pistes cyclables, circulation vélo aujourd'hui difficile, piste cyclable sur le littoral ?
- Créer des événements autour du vélo
- Faire des parkings relais et des circuits vélos vers les sites
- Mettre en valeur les atouts et modes de circulations : ferme équestre existante, charrettes à bœuf, ...
- Développer l'utilisation des véhicules électriques qui limitent le bruit et améliorent donc la perception des paysages (moins de bruits parasites)
- Entretien des sentiers de randonnées

➤ *Plages et sites naturels du littoral*

Les plages sont jugées peu valorisées, négligées (carbets, sanitaires, cordes et objets laissés par les pêcheurs).

Les plages les plus fréquentées (Feuillère, St Louis) ont des accès voitures qui abiment les plages (poteaux cassés). Revoir les organisations.

Il faut un juste milieu à la gestion, protéger le littoral mais ne pas aller dans l'excès. Sur les sites à valoriser, l'objectif n'est pas d'engendrer un accès excessif des voitures. Il faut également de la pédagogie pour comprendre les actions mises en œuvre et les accepter (exemple des replantations ONF à Vieux-Fort).

De plus, l'érosion du littoral est abordée et jugée flagrante sur certaines plages.

Certains sentiers du littoral se dégradent par manque d'entretien et les paysages se referment.

Suggestions :

- Mettre en valeur intelligemment les anses : aménagement, signalétique (en anticipant la fréquentation et la capacité d'accueil du site)
- Entretien la signalétique existante
- Créer un fascicule des sentiers côtiers de MG et des points de vue
- En matière d'érosion du littoral, rétablir un cordon végétal (raisiniers, amandiers, catalpas, palétuviers). Attention au ramassage des sargasses qui prélève du sable.
- Aménager les plages en partenariat avec les pêcheurs pour entretenir et nettoyer les plages des objets qu'ils utilisent (cordes...)

➤ Energies renouvelables

Participants plutôt favorables à des projets ENR diffus plutôt que des gros projets visibles

➤ *Implications et mise en œuvre du plan de paysage*

Plusieurs aspects ont été abordés :

- **L'ouverture des marie-galantais à leurs paysages.**

Il est nécessaire de sensibiliser, de conscientiser, d'ouvrir aux paysages, aux racines. Mais comment ? Par quelles actions ?

- **Les partenaires de la mise en œuvre du plan de paysage.**

Les participants soulignent la nécessité de travailler en synergie, avec de la transversalité entre les différents organismes et gestionnaires.

Les associations locales

Les associations doivent pouvoir s'appropriier certains sites et paysages pour intervenir. Des conventions pourraient être proposées avec les associations et les faire monter en compétence. La gestion de certains sites pourrait leur être confiée. Elles devront être intégrées dans le volet action du Plan de Paysage.

Un travail préalable devra être fait afin de voir comment cette gestion se passe sur certains sites guadeloupéens (association on pannyé on kwi).

Par ailleurs, il faut encourager les initiatives locales et les actions citoyennes.

Le Département

Le Département a des projets en cours de réalisation sur les sites du département. Il peut proposer des formations de jeunes sur sites (insertion).

Les privés

Il faut des porteurs de projets pour dynamiser le patrimoine et en particulier les moulins.

- **Le besoin de formation**

Mettre en place des formations localement, développer les métiers anciens en relation avec les sites et visites (tailleur de pierre, cases en gaulette, etc.)

13 Synthèse du diagnostic

L'ensemble du diagnostic, que ce soit la partie thématique, la partie ciblée sur chaque unité paysagère ainsi que le travail de concertation et les résultats du questionnaire nous permettent de dégager un certain nombre d'atouts et de faiblesses que nous avons fait le choix de regrouper selon les thématiques paysagères fortes qui ont émergées.

13.1 Démarche plan de paysage

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">▪ Démarche de plan de paysage lancée	<ul style="list-style-type: none">▪ Faible mobilisation malgré une bonne communication, faible intérêt des habitants pour la démarche▪ Vision partielle des paysages expliquant le faible intérêt
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">▪ Ouverture des marie-galantais à leurs paysages, redécouverte, conscientisation▪ Travail en synergie nécessaire et possible avec l'ensemble des principaux gestionnaires / acteurs territoriaux : solidarité, action commune	<ul style="list-style-type: none">▪ Un développement de l'île trop rapide, centré sur l'économie et non sur le paysage et le cadre de vie

Enjeux pressentis :

- Le développement de la connaissance et la culture des paysages ;
- L'encadrement de la mise en œuvre et du suivi du plan de paysage ;
- L'animation du territoire et des sites majeurs.

13.2 Urbanisation

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habitat traditionnel de qualité esthétique et technique (toujours debout). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une faible croissance démographique aujourd'hui et un vieillissement généralisé de la population nécessitant l'adaptation de l'offre en logements. ▪ Constructions illicites, non-respect des règles d'urbanisme. ▪ Sensibilité visuelle des escarpements boisés vis-à-vis du mitage (UP Plateau des Hauts et Terrasses des Galets). ▪ Constructions / aménagements parfois déconnectés des caractéristiques architecturales et paysagères locales : banalisation. ▪ Zones de friches urbaines : constructions plage des bébés, hôtel Folle Anse... ▪ Nouveaux types d'habitats, lotissements et collectifs, parfois discordants. ▪ Maigres espaces collectifs / verts dans les ensembles de logements collectifs.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration des PLU en cours : définition de règles à certains secteurs. ▪ Développement d'espaces de jardins publics pour les ensembles de logements collectifs. ▪ Réflexion sur l'identité marie-galantaise et sa traduction dans le bâti, les aménagements, les choix de matériaux... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Banalisation progressive de l'architecture et des aménagements. ▪ Absence d'anticipation du vieillissement de la population (circulation, espaces publics intergénérationnels) et de la future progression démographique souhaitée : inadéquation des solutions urbaines, impacts paysagers. ▪ Urbanisation sur des sites naturels, sur les escarpements boisés des Galets et Barre de l'île : fort impact paysager. ▪ Poursuite et amplification du phénomène de mitage et des constructions illicites, perte de contrôle et perturbation forte des paysages, fermeture des points de vue. ▪ Réduction de la place des espaces et jardins publics / collectifs, des espaces de nature en ville.

Enjeux pressentis :

- L'adaptation des solutions urbaines aux objectifs d'évolution démographiques attendus ;
- Le développement d'espaces publics et verts de qualité pour tous ;
- La limitation de la banalisation des paysages ;
- La maîtrise du développement urbain et lutte contre le mitage.

13.3 Centres-bourgs

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grand-Bourg animé de commerces et services, véritable pôle urbain de l'île. ▪ Une histoire se lisant dans la trame paysagère des centres-villes. ▪ Des efforts d'embellissement des centres-bourgs réalisés et en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des logements en centre-ville à l'abandon. ▪ Des bourgs peu animés, des pôles secondaires effacés (Saint-Louis et Capesterre). ▪ Des dents creuses « non-paysage », envahies par la végétation, zone de dépôts de déchets et qui participent à la dégradation des paysages urbains. ▪ Des entrées sur l'île peu lisibles aujourd'hui (Grand Bourg et Saint-Louis). ▪ Une végétation urbaine malmenée par des élagages intensifs et brutaux. ▪ Une faiblesse de l'entretien de certains espaces privés.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire du port de Grand-Bourg une porte d'entrée de qualité témoignant du souci de qualité paysagère de Marie-Galante. ▪ Embellissements urbains (espaces publics, abords des équipements...). ▪ Réinvestissement des dents creuses en tant que support de nature en ville. ▪ Requalification des littoraux urbains. ▪ Réinvestissement des bourgs, des logements des centres-villes (revitalisation de Grand – Bourg en cours). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Progression des dents creuses amplifiant la désertification des bourgs. ▪ Dévitalisation des bourgs ▪ Extension urbaine anarchique ou inadaptée en périphérie urbaine des centres-bourgs.

Enjeux pressentis

- Le renforcement de la place et du rôle des centres-villes ;
- L'accompagnement au développement durable urbain des bourgs.

13.4 Patrimoine

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de nombreux sites patrimoniaux sur toutes les unités paysagères, richesse de l'histoire lisible dans les paysages. ▪ Caractère emblématique et reconnaissance des sites de Murat et Trianon Roussel. ▪ Savoir-faire existants : culinaires, techniques de constructions. ▪ Panoramas ponctuels en limite d'unités paysagères, vues sur les îles voisines. ▪ Potentiel de développement touristique fort. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sites patrimoniaux pour la plupart en mauvais état et sans protection ni entretien. ▪ Accès aux sites non payants. ▪ Manque d'animation sur certains sites (Trianon Roussel). ▪ Des cases traditionnelles qui disparaissent peu à peu. ▪ Points de vus ponctuels et partiels. ▪ Disparition des paysages de certaines espèces végétales et utilisation de plantes non endémiques dans les aménagements paysagers. ▪ Technique et savoir-faire anciens moins visibles dans les paysages (gaulettes, murs en pierre...).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opportunité de mise en œuvre du schéma d'interprétation du patrimoine élaboré par l'ONF. ▪ Stratégie opérationnelle vis-à-vis des moulins (Création d'une route des moulins en cours) ▪ Animation des sites caractéristiques de l'île et génération d'entrées financières. ▪ Réflexion et mise en place d'une stratégie de sauvegarde des cases créoles anciennes. ▪ Mise en valeur et signalétique des points de vue, mise en scène des paysages, création d'un circuit des points de vue... ▪ Réintroduction des fruitiers dans les paysages 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disparition de sites patrimoniaux non protégés : cases créoles, moulins, vestiges d'exploitations sucrières (Dorot, usine Bernard...), indigoteries des Galets... par méconnaissance ou incapacité d'action. ▪ Dégradation progressive de l'état des sites caractéristiques par manque de moyens. ▪ Perte d'atouts touristiques forts. ▪ Disparition progressive du patrimoine arboré (urbain).

Enjeux pressentis

- La connaissance, la sauvegarde et la valorisation « utile » du patrimoine ;
- L'intégration du patrimoine immatériel et culturel aux projets de développement ;
- La sauvegarde du patrimoine végétal et sa réintroduction dans les paysages.

13.5 Milieux naturels

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vastes espaces protégés : ERL, 1 site classé, 2 APB. ▪ Ambiance forestière et fraîche de la vallée de la rivière de St Louis. ▪ Diversité des paysages des marais et de la rivière du Vieux-Fort. ▪ Intérêt écologique et paysager du site de Folle Anse. ▪ Falaises mortes, escarpements boisées (Barre de l'île, terrasses des Galets), falaises sauvages sur le littoral Nord (ERL, site classé). ▪ Eléments écologiques et paysagers singuliers : les mares. ▪ Des fonds sous-marins très riches et offrant des paysages aquatiques exceptionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Défrichements. ▪ Absence de protection de paysages et milieux de qualité, méconnaissance (vallée de la rivière Saint-Louis, frange boisée de Grand Bourg). ▪ Progression des espèces invasives au détriment des arbres locaux (St Domingue ...). ▪ Dégradation de l'état de certaines mares par absence d'entretien, méconnaissance. ▪ Absence de protection des fonds sous-marins et forte dépendance des activités en amont (agriculture...). ▪ Lacunes de coordination / communication entre les organismes et vers le public.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conventions de gestion des sites du CDL par la CCMG. Mise en œuvre du plan de gestion des marais de Folle Anse. ▪ Protection des paysages et des milieux boisés associés aux rivières et ravines. ▪ Réflexion sur la remise en état ou la création de réseaux écologiques parmi les espaces agricoles. ▪ Mise en valeur des mares en tant que ressources, espace de loisirs, pédagogique... ▪ Mise en place de la réserve naturelle marine. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteintes aux milieux naturels non protégés (sur-fréquentation, destruction d'écosystèmes, fragmentation TVB). ▪ Progression des espèces invasives non contrôlées et atteintes au patrimoine végétal arboré de l'île. ▪ Mauvaise gestion des zones humides et dégradation de leurs milieux. ▪ Défrichement de la forêt sèche pour développement agricole. ▪ Dégradation et disparition barrière de corail. ▪ Disparition des mares par absence d'entretien, méconnaissance.

Enjeux pressentis :

- La préservation des milieux naturels non protégés ;
- La lutte contre les espèces invasives ;
- La préservation des fonds sous-marins ;
- L'intégration des mares aux projets de développement marie-galantais.

13.6 Littoral

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plages très appréciées des résidents et des touristes. ▪ Qualité esthétique et paysagère des plages et des falaises reconnues. ▪ Falaises est de Marie-Galante protégées (site classé ERL). ▪ Dynamique de recul de l'agriculture des zones de falaises et développement forestier. ▪ Actions d'embellissement du littoral urbain à Grand-Bourg (plage du 3^{ème} pont). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Erosion du littoral et recul du trait de côte de certaines plages. ▪ Littoral anthropisé, au détriment de la naturalité des sites (Petite-Anse, Feuillère sur l'UP du Plateau des Hauts, infrastructures à Trois Ilets sur la Plaine littorale). ▪ Sargasses fréquentes sur les plages du sud et de l'est (UP Terrasses des Galets, Plateau des Hauts et dans une moindre mesure Plaine littorale). ▪ Littoraux urbains parfois peu qualitatifs et peu mis en valeur (UP Plateau des Hauts, Plaine littorale). ▪ Littoral parfois bâti de constructions inadaptées
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation / optimisation du potentiel touristique des sites des plages. ▪ Amélioration de la connaissance des phénomènes et lutte contre l'érosion littorale. ▪ Stratégie de reconquête du littoral urbain et mise en valeur. ▪ Optimisation des aménagements et adéquation avec les attentes et usages et des objectifs de durabilité. ▪ Amélioration de la communication sur les différentes actions (explications). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégradation du littoral par des aménagements inadaptés portant atteinte à la qualité paysagère des sites. ▪ Disparition de végétation de plage, voire de plages par érosion et par anthropisation. ▪ Banalisation du littoral par du sur-aménagement. ▪ Fréquence accrue de l'arrivée de sargasses sans solution pérenne. ▪ Conflits d'usages.

Enjeux pressentis :

- L'amélioration de l'aménagement et de la gestion de la fréquentation du littoral et des anses ;
- L'adaptation aux changements climatiques (érosion des côtes).

13.7 Agriculture

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence d'unité d'agrotransformation dont des distilleries produisant des rhums internationalement connus et appréciés. ▪ Des sols de grande valeur agronomique et non pollués. ▪ Un secteur irrigué aux sols de qualité (Grand Bassin). ▪ Présence de haies bocagères aux Galets, contribue à la qualité des paysages. ▪ Paysages canniers identitaires, forte valeur culturelle. ▪ Un élevage bovin extensif structurant les paysages (ouvertures). ▪ Petit parcellaire, créant une mosaïque de paysages agricoles et ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Filière élevage peu structurée, souvent exploitation secondaire et pérennité fragile. ▪ Ancien « jardin » de la Guadeloupe, peu de production fruitière, légumière aujourd'hui. ▪ Déprise agricole visible à certains endroits. ▪ Une faible pluviométrie contraignant certaines productions agricoles
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Potentialités de développement de l'élevage sur le Nord (plateau des Bas), structuration de la filière élevage. ▪ Diversification agricole vers le vivrier (autonomie alimentaire) avec création de retenues collinaires pour l'irrigation. ▪ Renforcement de l'agrotransformation. ▪ Politique de plantations de haies, structurant les espaces agricoles, renforçant le réseau de continuités écologiques et qui pourraient de plus être utilisées en biomasse. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible renouvellement de la maîtrise d'œuvre sur les exploitations agricoles. ▪ Spéculation foncière. ▪ Avenir incertain des paysages canniers. ▪ Déprise agricole et accentuation de la fermeture des paysages, perte de luminosité. ▪ Mécanisation : tendance au regroupement parcellaire et perte de la mosaïque agricole. ▪ Disparition des haies bocagères.

Enjeux pressentis :

- Le maintien des activités agricoles existantes ;
- Le développement de nouvelles activités agricoles (diversification) ;
- L'accompagnement des évolutions agricoles à venir.

13.8 Circulation et découverte du territoire

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de plusieurs sentiers permettant de découvrir les paysages marie-galantais et leur diversité. ▪ Des modes de circulations traditionnels existants sur l'île : charrette à bœuf, cheval. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégradation de certains sentiers du littoral qui se ferment peu à peu par manque d'entretien. ▪ Manque de signalétique sur certains sentiers et problématique de foncier. ▪ Des routes parfois en très mauvais état. ▪ Une augmentation du trafic automobile en saison de forte fréquentation touristique. ▪ Des transports en commun peu efficaces.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la circulation douce 2 roues. ▪ Régularisation des sentiers de randonnée. ▪ Développement d'un réseau de circulation douce, en particulier le long du littoral urbain, espace public de convivialité. ▪ Mise en avant des modes de circulation doux : voiture électrique par exemple. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perturbation de sentiers de randonnées par perte du droit de passage chez des privés. ▪ Accident ou égarement de touriste sur des sentiers. ▪ Non anticipation du trafic généré par une augmentation de la fréquentation touristique durable : encombrement, pollution.

Enjeux pressentis :

- L'amélioration de la découverte du pays marie-galantais (sentiers, circulations).

13.9 Déchets

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le tri des déchets en place sur l'île. ▪ Une manifestation annuelle de ramassage des déchets sur les plages. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombreux déchets apportés par le courant sur les plages. ▪ Nombreux dépôts de déchets sauvages divers sur des sites naturels et isolés la plupart du temps. ▪ Déchets DEEE dans les champs, utilisés comme abreuvoirs à bétail par les agriculteurs. ▪ Un cadre flou des compétences propreté / ramassage. ▪ Déchets de pêche retrouvés sur le littoral (vieilles nasses, cordes...). ▪ Arrivages réguliers de sargasses à traiter. ▪ Dépendance de la Guadeloupe dans le traitement des déchets, stockage à Marie-Galante par manque de filière.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitement des déchets localement. ▪ Poursuite du travail de sensibilisation et de pédagogie avec les déchets. ▪ Multiplication les manifestations de ramassage des déchets et les ouvrir à d'autres sites que le littoral. ▪ Définition et mise en place un cadre opposable et clair pour les déchets, travail en cours par la CCMG. ▪ Facilitation du signalement des dépôts sauvages et des interventions des services compétents. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pollution durable par les déchets sauvages divers. ▪ Absence de solution de gestion des sargasses.

Enjeux pressentis :

- Le renforcement de la lutte contre les déchets sauvages ;
- Amélioration de la gestion des déchets et valorisation locale.

14 Enjeux

Les tableaux pages suivantes récapitulent les grands enjeux paysagers marie-galantais, soulevés par toute la phase de diagnostic.

Thématiques, ils sont toutefois « pondérés » selon les unités paysagères précédemment décrites.

	Enjeu fort sur l'unité paysagère
	Enjeu moyen sur l'unité paysagère
	Enjeu faible sur l'unité paysagère
	Enjeu absent sur l'unité paysagère

	UP Plateau des Hauts	UP Terrasses des Galets	UP Plateau des Bas	UP Plaine littorale
Démarche plan de paysage				
Le développement de la connaissance et la culture des paysages				
L'encadrement de la mise en œuvre et du suivi du plan de paysage				
Urbanisation				
L'adaptation des solutions urbaines aux objectifs d'évolution démographiques attendus				
Le développement d'espaces publics et verts de qualité pour tous				
La limitation de la banalisation des paysages				
La maîtrise du développement urbain et lutte contre le mitage				
Centres-bourgs				
Le renforcement de la place et du rôle des centres-villes				
L'accompagnement au développement durable urbain des bourgs				
Patrimoine				
La connaissance, la sauvegarde et la valorisation « utile » du patrimoine				
L'intégration du patrimoine immatériel et culturel aux projets de développement				

	UP Plateau des Hauts	UP Terrasses des Galets	UP Plateau des Bas	UP Plaine littorale
Milieux naturels				
La préservation des milieux naturels non protégés				
La lutte contre les espèces invasives				
La préservation des fonds sous-marins				
L'intégration des mares aux projets de développement marie-galantais				
Littoral				
La limitation de la banalisation des paysages côtier				
L'amélioration de l'aménagement et de la gestion de la fréquentation du littoral et des anses				
L'adaptation aux changements climatiques (érosion des côtes)				
Agriculture				
Le maintien des activités agricoles existantes				
Le développement de nouvelles activités agricoles (diversification)				
L'accompagnement des évolutions agricoles à venir				
Circulation et découverte du territoire				
L'amélioration de la découverte du pays marie-galantais (sentiers, circulations)				
Déchets				
Le renforcement de la lutte contre les déchets sauvages				
Amélioration de la gestion des déchets et valorisation locale				

15 Bibliographie

- Etude de recensement des mares et des canaux en Guadeloupe (DIREN, 2001)
- Diagnostic du territoire pour la reconnaissance du Pays Marie-Galante (Association « Agir pour le développement durable », 2004)
- Charte de Pays marie-Galante (CCMG, 2004)
- Etude de faisabilité d'une Réserve naturelle marine et terrestre à Marie-Galante (DIREN Guadeloupe, 2005)
- Avant-projet Le sentier du littoral, un projet global pour réaliser le « Tour de Marie-Galante à pied » (CELRL, 2010)
- Atlas des Paysages de Guadeloupe (Région Guadeloupe, DEAL, 2011)
- Rapport d'étude relatif à la réalisation du schéma d'interprétation du patrimoine de Marie-Galante (ONF pour CCMG, 2014)
- Rapport d'étude « Embellissement des façades des rues commerçantes des bourgs de Marie-Galante » (CAUE de Guadeloupe, 2015)
- Plan de gestion simplifié – Marais de Folle Anse – Marie-Galante (Conservatoire du Littoral, 2016)

16 Liste des figures

Figure 1 : Age moyen de la population (Source : INSEE)	9
Figure 2 : Superficie Agricole Utilisée à Marie-Galante (Source : Agreste, 2010).....	10
Figure 3 : Orientations technico-économiques des exploitations marie-galantaises en hectares de SAU (Source Agreste, 2010)	11
Figure 4 : Registre parcellaire graphique (Source : www.carto.karugeo.fr).....	11
Figure 5 : Nombre de bovins sur l'île (Source : Agreste, 2010).	12
Figure 6 : Découpage de Marie-Galante en unités paysagères (Source : Atlas des Paysages de Guadeloupe, 2011).....	16
Figure 7 : Les arcs insulaires des Petites Antilles (Source : https://www.geologiesdesantilles.com/petites-antilles/).....	17
Figure 8 : Valeur agronomique des sols (Source : https://carto.karugeo.fr/1/visualiseur.map)	20
Figure 9 : Schéma simplifié du système hydrographique de Marie-Galante (Source : Tropisme)	22
Figure 10 : Carte écologique de Marie-Galante (Source : Carte écologique de la Guadeloupe, Rousteau et Al, 1996).....	24
Figure 11 : Milieux naturels protégés 1/2 (Source : https://carto.karugeo.fr/1/visualiseur.map)	26
Figure 12 : Milieux naturels protégés 2/2 (Source : https://carto.karugeo.fr/1/visualiseur.map)	27
Figure 13 : Périmètre (hachuré) prévu pour la Réserve Naturelle (Source : DIREN Guadeloupe, 2005).....	28
Figure 14 : Liste hiérarchisée des EEE de Guadeloupe (Source : Les invasions biologiques aux Antilles françaises – Diagnostic et état des lieux des connaissances, DEAL 2012)	31
Figure 15 : Localisation des ZNIEFF sur l'île (Source : https://carto.karugeo.fr/1/visualiseur.map)	32
Figure 16 : Effondrement de route lors d'évènement pluvieux violent – secteur des Galets (Source : Tropisme).....	34
Figure 17 : Bloc diagramme de l'unité paysagère du Plateau des Hauts (Source : Tropisme).....	35
Figure 18 : Paysage du plateau des Hauts, secteur Boisvins (Source : Tropisme)	36
Figure 19 : Mare, secteur Fond Bambou (Source : Tropisme).....	36
Figure 20 : Distillerie Bellevue (Source : Tropisme).....	37
Figure 21 : Distillerie Bielle (Source : Tropisme)	37
Figure 22 : Paysage du plateau des Hauts, secteur Nesmond (Source : Tropisme)	37

Figure 23 : Ambiance de la frange forestière (Source : Tropisme).....	38
Figure 24 : Pictogrammes des éléments identitaires de l'unité paysagère (Source : Atlas des paysages de Guadeloupe)	39
Figure 25 : Limite du bourg au pied de l'escarpement boisé (Source : Tropisme)	39
Figure 26 : Eglise Sainte-Anne et sa place (Source : Tropisme)	40
Figure 27 : Mairie, rue de la Marine (Source : Tropisme)	40
Figure 28 : Rue de la Marine (Source : Tropisme)	40
Figure 29 : Littoral et boulevard maritime (Source : Tropisme)	41
Figure 30 : Espace public aux abords du Monument aux Morts (Source : Tropisme)	41
Figure 31 : Citerne dans le bourg (Source : Tropisme)	41
Figure 32 : Dent creuse (Source : Tropisme)	43
Figure 33 : La mare au punch (Source : Tropisme)	44
Figure 34 : Point de vue depuis le parking de l'hôpital de Grand-Bourg – morne Ducos (Source : Tropisme) ...	44
Figure 35 : Point de vue sur le bourg de Capesterre de depuis la RN9 (Source : Tropisme)	45
Figure 36 : Le moulin de Bézard (Source : Tropisme).....	45
Figure 37 : Parc éolien de Petite Place (Source : Tropisme)	46
Figure 38 : Localisation des encadrés pour les analyses diachroniques suivantes (Source : Tropisme)	47
Figure 39 : Transport de case en 1988 (Source : www.routard.com)	48
Figure 40 : Quartier Beaufils depuis le port de Grand-Bourg (Source : Tropisme).....	49
Figure 41 : Enfrichement progressif à Morne Coucou (Source : Tropisme).....	52
Figure 42 : Acacia de Saint Domingue (Source : Tropisme).....	52
Figure 43 : Moulin de Bézard (Source : Tropisme).....	52
Figure 44 : Plage de la Feuillère après passage du cyclone Maria en 2017 (Source : Tropisme)	53
Figure 45 : Bloc diagramme de l'unité paysagère des terrasses des Galets (Source : Tropisme).....	55
Figure 46 : Traversée des boisements du morne Parsonne (Source : Tropisme)	55
Figure 47 : Ancien puit et en arrière, puit solaire (Source : Tropisme)	56
Figure 48 : Urbanisation sur la terrasse haute, secteur Capharnaüm (Source : Tropisme)	56
Figure 49 : Anse Feuillard (Source : Tropisme).....	56
Figure 50 : Littoral sauvage des Galets (Source : Tropisme).....	56
Figure 51 : Cordon végétal littoral (Source : Tropisme).....	57
Figure 52 : Paysage sauvage de la terrasse marine des Galets à Morne Rita (Source : Tropisme)	57
Figure 53 : Pictogrammes des éléments identitaires de l'unité paysagère (Source : Atlas des paysages de Guadeloupe)	58
Figure 54 : Anse Piton et morne Grand la Pointe (Source : Tropisme).....	58
Figure 55 : Enclos de pâturage (Source : Tropisme).....	59
Figure 56 : Vestiges d'alignements boisés en bordure de parcelle (Source : Tropisme)	59
Figure 57 : Schéma de X. Rousseau, Plan de l'indigoterie du Gouffre	59
Figure 58 : Eoliennes de Petite Place (Source : Tropisme).....	60
Figure 59 : Localisation des encadrés pour les analyses diachroniques suivantes (Source : Tropisme)	61
Figure 60 : Défrichement pour charbonnage sur l'unité des Galets (Source : Tropisme)	62
Figure 61 : Enfrichement et fermeture de parcelle (Source : Tropisme)	63
Figure 62 : Site de la décharge en 2009 (Source : Tropisme)	64
Figure 63 : Site de la décharge en 2018 (Source : Tropisme)	64
Figure 64 : Ruine d'indigoterie (Source : Tropisme).....	65
Figure 65 : Dépôts sauvages de déchets au Galets (Source : Tropisme).....	66
Figure 66 : Bloc diagramme de l'unité paysagère du Plateau des Bas (Source : Tropisme).....	67
Figure 67 : Etendue de canne à sucre et en escarpement boisé de la barre de l'île en fond (Source : Tropisme)	67
Figure 68 : Paysage du plateau des Bas – secteur Grand Bassin (Source : Tropisme).....	68

Figure 69 : Paysage du plateau des Bas (Source : Tropisme)	68
Figure 70 : Parcelle irriguée et plantations de légumes à Grand Bassin (Source : Tropisme).....	69
Figure 71 : Embouchure de la rivière de Vieux-Fort (Source : Tropisme)	69
Figure 72 : Littoral de Vieux-Fort (Source : Tropisme)	70
Figure 73 : Anse Canot (Source : Tropisme)	70
Figure 74 : Vue maritime sur les falaises du plateau des Bas (Source : Tropisme)	70
Figure 75 : Pictogrammes des éléments identitaires de l'unité paysagère (Source : Atlas des paysages de Guadeloupe)	71
Figure 76 : Partie orientale de la Barre de l'île (Source : Tropisme)	71
Figure 77 : Gueule Grand Gouffre (Source : Tropisme)	72
Figure 78 : Platelage sur sentier aménagé (Source : Tropisme)	73
Figure 79 : Observatoire ornithologique parmi les palétuviers rouges (Source : Tropisme).....	73
Figure 80 : Plan d'eau de Grand Bassin (Source Tropisme).....	74
Figure 81 : Vestiges de machines sur le site de Dorot (Source : Tropisme)	74
Figure 82 : Localisation des encadrés pour les analyses diachroniques suivantes (Source : Tropisme)	75
Figure 83 : Zone urbanisée de Ménard (Source : Tropisme)	76
Figure 84 : Défrichements récents sur le secteur de Ménard (Source : Tropisme)	77
Figure 85 : Moulin – secteur de Grand Bassin (Source : Tropisme).....	80
Figure 86 : Bloc diagramme de l'unité paysagère de la Plaine littorale de Grand-Bourg (Source : Tropisme) ...	81
Figure 87 : Vue maritime de la plaine littorale, au pied de l'escarpement boisé qui la sépare du plateau des Hauts, secteur entre la sucrerie de Grande Anse et Grand-Bourg (source : Tropisme).....	81
Figure 88 : Vue maritime de la plaine littorale, au pied de l'escarpement boisé qui la sépare du plateau des Hauts, au centre le village de Saint-Louis, à droite le cordon boisé littoral (source : Tropisme).....	82
Figure 89 : Pictogrammes des éléments identitaires de l'unité paysagère (Source : Atlas des paysages de Guadeloupe)	84
Figure 90 : Perspective rue de l'Eglise (Source : Tropisme)	84
Figure 91 : Eglise de l'Immaculée Conception (Source : Tropisme).....	85
Figure 92 : Place de l'Eglise (Source : Tropisme)	85
Figure 93 : Mairie de Grand-Bourg (Source : Tropisme)	85
Figure 94 : Office du Tourisme Place Victor Schoelcher (Source : Tropisme)	85
Figure 95 : Place Schoelcher (Source : Tropisme)	85
Figure 96 : Marché couvert (Source : Tropisme).....	85
Figure 97 : Dents creuses à Grand-Bourg (Source : Tropisme).....	86
Figure 98 : Habitat traditionnel en bois plus ou moins dégradé, Grand-Bourg -Source : Tropisme).....	86
Figure 99 : Littoral urbain de Grand-Bourg (Source : Tropisme).....	87
Figure 100 : Eglise de Saint-Louis (Source : CAUE 971).....	88
Figure 101 : Ancienne Poste de Saint-Louis (Source : CAUE 971).....	88
Figure 102 : Rue Légitimus, Saint-Louis (Source : CAUE 971).....	89
Figure 103 : Rue de la République Saint-Louis (Source : CAUE 971)	89
Figure 104 : Avenue Jerpan, Saint-Louis (Source : CAUE 971)	89
Figure 105 : : Littoral de Saint-Louis (Source : CAUE 971)	90
Figure 106 : Venelles à Saint-Louis (Source : CAUE 971).....	90
Figure 107 : Dent creuse à Saint-Louis (Source : Tropisme).....	91
Figure 108 : Maison de maître Château Murat (source : Tropisme).....	92
Figure 109 : Vestiges de la sucrerie Château Murat (Source : Tropisme)	92
Figure 110 : Site de Roussel-Trianon (Source : www.destination-marie-galante.fr)	93
Figure 111 : Croquis de la silhouette de la Dominique depuis la plaine littorale (source : Tropisme)	93
Figure 112 : Croquis de la silhouette des Saintes depuis Grand-Bourg (source : Tropisme).....	94
Figure 113 : Vue maritime sur la sucrerie Grande Anse (source : Tropisme)	94

Figure 114 : Localisation des encadrés pour les analyses diachroniques suivantes (Source : Tropisme)	95
Figure 115 : Ensemble de logements collectifs à Grand-Bourg (Source : Tropisme)	98
Figure 116 : Ensemble de logements collectifs à Trianon, Grand-Bourg (Source : Tropisme)	98
Figure 117 : Habitat vacant délabré à Grand-Bourg (Source : Tropisme)	101
Figure 118 : Dents creuses à Grand-Bourg (Source : Tropisme).....	102
Figure 119 : Plage du 3 ^{ème} pont à Grand-Bourg (Source : Tropisme).....	102
Figure 120 : Aménagements boulevard Etzol, Grand-Bourg (Source : Tropisme)	103
Figure 121 : Aménagements urbains avenue des Caraïbes, Saint-Louis (Source : CAUE 971)	103
Figure 122 : Réunion de Vidon – 20 juin 2017 (Source : Tropisme).....	115
Figure 123 : Réunion de l'OMCS de Capesterre – 06 juillet 2018 (Source : Tropisme).....	115
Figure 124 : Cartes de travail élaborées lors des réunions (Source : Tropisme).....	116
Figure 125 : Nuage de most issu des réunions de concertation (Source : Tropisme)	117
Figure 126.....	119
Figure 127 : Localisation des « paysages auxquels je suis attaché »	120
Figure 128 : Localisation des « paysages à mettre en valeur »	121
Figure 129 : Localisation des « paysages dégradés qui nécessiteraient d'être revalorisés »	122